

## **MÉMOIRE DE M2**

pour l'obtention du

**Master Alimentation Durable et RESilience Territoriale**  
**Mention : Gestion des territoires et développement local**

**Année 2024-2025**

# **La diversification agricole comme levier de résilience : entre héritage viticole et recomposition territoriale**

**Exemple du Coeur Entre-deux-Mers**



*IRATÇABAL Lilou*

**Photographie 1** : Des coqs se baladant au milieu des vignes (Photographie prise le 26/03/2024 à 14h27 à Baurech par Lilou Iratçabal)

## Remerciements

Je tiens tout d'abord à exprimer ma profonde gratitude envers ma tutrice, Hélène Bancelin, directrice du Pôle Territorial Cœur Entre-deux-Mers, pour son dévouement, son accompagnement bienveillant et sa disponibilité, qui m'ont permis de mener à bien cette année d'alternance et ce mémoire.

Je souhaite également remercier chaleureusement Marine Hurtaud et Lucille Ferron, mes tuteurs au sein de l'espace Agri'Alim, pour leurs précieux conseils, leur aide et leur soutien constant. Mes remerciements vont aussi à Isabelle Delburg et Anthony Magro, mes tuteurs de l'espace Info Entreprendre, pour leur accompagnement et pour m'avoir permis de mieux comprendre le monde de l'entrepreneuriat.

Mes remerciements s'adressent également à l'ensemble de mes collègues qui ont contribué à rendre mon environnement de travail quotidien agréable. Je pense tout particulièrement à Jean Mergnat, Sandrine Magnant, Myriam Delburg ainsi qu'à l'ensemble de l'équipe, dont la disponibilité et la bonne humeur ont participé au bon déroulement de cette année. Mes remerciements vont également à M. Monget, M. Martin, M. Maulun et Mme Chiron-Charrier. Je tiens à remercier Rosa Arrivé et Enzo Alberti, stagiaires au PETR, pour leur soutien et les moments partagés.

Je remercie mon tuteur pédagogique, Raphaël Schirmer, pour sa disponibilité et ses précieux conseils, qui ont nourri ma réflexion et m'ont aidé à approfondir mon travail.

Je souhaite aussi exprimer ma gratitude envers l'ensemble des agriculteurs du territoire, qui ont accepté de répondre à l'enquête et de nous consacrer du temps pour échanger.

Enfin, je voudrais remercier du fond du cœur ma famille et mes amis, pour leur soutien moral au quotidien et leur présence tout au long de mon alternance et de la rédaction de ce mémoire.

# Sigles et acronymes

**AMAP** : Association pour le maintien d'une agriculture paysanne

**AOC** : Appellation d'origine contrôlée

**(loi) APER** : Loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables

**CdC** : Communauté de communes

**CE2M** : Cœur Entre-deux-Mers

**CIVB** : Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux

**CUMA** : Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole

**DNJA** : Dotation Nouveaux et Jeunes Agriculteurs

**FEADER** : Fonds Européen Agricole pour le DÉveloppement Rural

**LEADER** : Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale

**LOADDT** : Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire

**MSA** : Mutualité Sociale Agricole

**PAC** : Politique Agricole Commune

**PAT** : Projet Alimentaire Territorial

**PETR** : Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

**PLU** : Plan Local d'Urbanisme

**(CIVAM) PPML** : Produire, Partager, Manger Local

**SAU** : Surface Agricole Utile

# Table des matières

Remerciements.....	1
Sigles et acronymes.....	2
Table des matières.....	3
Introduction.....	5
<b>I - La diversification, un vecteur de résilience face aux crises territoriales ?.....</b>	<b>9</b>
<b>A - Comprendre la résilience d'un territoire rural confronté à des crises multifactorielles.....</b>	<b>9</b>
1. Quand la monoculture viticole devient un facteur de fragilité économique, sociale et écologique en Entre-deux-Mers.....	9
2. Penser la résilience comme capacité d'adaptation mais aussi de transformation territoriale.....	12
3. La socialisation des acteurs comme levier de résilience territoriale.....	15
<b>B - La diversification agricole comme réponse aux limites du modèle viticole dominant.....</b>	<b>17</b>
1. Repenser la diversification pour concilier résilience économique et durabilité écologique.....	17
2. Explorer les formes concrètes de diversification agricole.....	19
3. Identifier les freins économiques, sociaux et institutionnels qui ralentissent la diversification.....	21
4. Comment articuler transition écologique et transformation paysagère pour une résilience globale.....	22
<b>II - Quels sont les moteurs et les freins à la diversification agricole en Entre-deux-Mers?.....</b>	<b>24</b>
<b>A - Quelles caractéristiques du territoire influencent sa capacité à se diversifier ?.....</b>	<b>24</b>
<b>B -Comment concilier héritage viticole et nouvelles opportunités de diversification ?.....</b>	<b>28</b>
1. L'agriculture dans le Cœur Entre-deux-Mers : un territoire viticole confronté à des enjeux économiques et sociaux majeurs.....	28
2. L'arrachage des vignes est-il une simple réponse à la crise ou une chance de transition agricole ?.....	30
3. Des dynamiques territoriales et des attentes sociétales en faveur de la diversification.....	34
<b>C - Les besoins des agriculteurs peuvent-ils orienter la diversification territoriale ?.....</b>	<b>35</b>
1. La reconversion agricole, une transition complexe pour les agriculteurs.....	35
2. Recueillir les besoins des acteurs locaux : méthodologie et mission.....	38

### III - Quelles stratégies pour construire une résilience durable en Entre-deux-Mers?.. 42

#### A - Comment la diversification économique peut-elle soutenir la durabilité du territoire ?..... 42

1. L'élevage et la polyculture peuvent-ils offrir un modèle adapté au territoire ?. 42
2. Circuits courts et vente directe, comment favoriser une agriculture locale et durable ?..... 45
3. Innovations agricoles et nouvelles pratiques..... 46

#### B- Les politiques comme leviers pour soutenir la diversification agricole..... 47

1. Les aides et subventions publiques permettent-elles de soutenir les transitions ?..... 48
2. Le rôle des acteurs publics et privés dans le développement durable du territoire et les limites de leur action..... 49

#### C- Vers un modèle de résilience territoriale durable ?.....50

1. Que se passe-t-il en cas d'inaction collective ?..... 50
2. Comment l'action locale des acteurs privés et des collectivités peut-elle transformer le territoire ?..... 52
3. Quels effets d'une mobilisation globale sur la résilience territoriale ?.....53
4. La diversification agricole comme levier de résilience, apports et enseignements de mon alternance..... 54

#### Conclusion..... 56

#### Références bibliographiques..... 58

#### Sitographie..... 60

#### Table des figures..... 61

#### Table des photographies..... 62

#### Annexes..... 63

# Introduction

Quand 65 % de la surface agricole utile (SAU) d'un territoire dépend d'une seule culture, la prospérité peut se transformer en vulnérabilité. C'est le paradoxe de l'Entre-deux-Mers, territoire viticole reconnu mais territoire fragilisé par sa propre spécialisation. Le territoire de l'Entre-deux-Mers (*Figure 1*), vaste plateau girondin situé entre les fleuves de la Garonne et de la Dordogne, présente un paysage varié de collines, coteaux et vallées. Ce territoire est reconnu comme la plus grande zone viticole de la région. Près de 80% des communes du territoire ont les vignes comme occupation dominante du sol (*Photographie 2*), hors artificialisation. Si la spécialisation viticole a longtemps été synonyme de prospérité pour de nombreuses exploitations, elle tend aujourd'hui à enfermer le territoire dans un modèle rigide, peu apte à absorber les mutations de marché ou les chocs climatiques. Ce modèle agricole, bien qu'ancré dans l'identité locale, révèle aujourd'hui ses limites face à une série de défis contemporains.

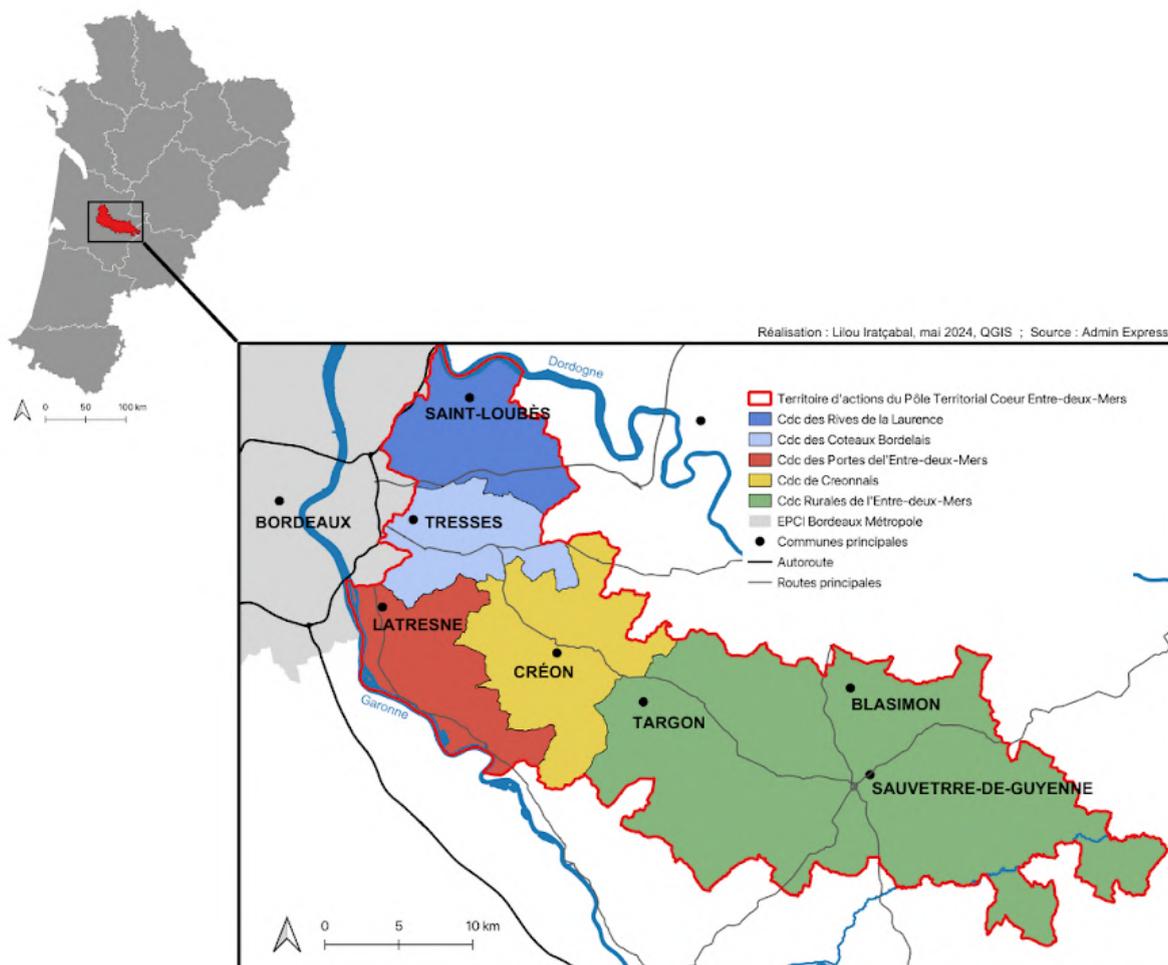


**Photographie 2** : Des parcelles de vignes à perte de vue  
(Photographie prise le 24/04/2025 à 14h25 à Rions par Lilou Iratçabal)

Le secteur viticole est confronté à une instabilité des marchés, une pression foncière croissante, une diminution du nombre d'exploitations et une vulnérabilité écologique accrue, manifestée par l'érosion de la biodiversité, des épisodes de sécheresse et la propagation de maladies de la vigne.

Dans ce contexte, la notion de résilience territoriale offre une grille de lecture essentielle pour appréhender la capacité du territoire à s'adapter et à se transformer face à ces crises multifactorielles.

La diversification agricole se présente comme une stratégie fondamentale pour répondre à ces enjeux économiques, sociaux et environnementaux découlant de la crise viticole. Des expériences menées dans d'autres territoires montrent qu'une telle stratégie peut réellement transformer un système agricole fragilisé. Dans le Beaujolais, certains projets de réintroduction du pâturage extensif sur des parcelles viticoles arrachées illustrent comment la mémoire agraire d'un territoire peut être mobilisée pour accompagner la diversification<sup>1</sup>. Ces exemples, bien que spécifiques à leur contexte, montrent que la diversification, lorsqu'elle est portée collectivement et adaptée aux ressources locales, peut devenir un véritable levier de résilience. En élargissant les bases productives du territoire, la diversification contribue à atténuer les dépendances économiques, à créer de l'emploi et du lien social et à encourager des pratiques plus durables, renforçant ainsi la résilience économique, écologique et sociale. L'objectif de ce travail est d'analyser comment cette diversification peut renforcer la résilience territoriale en Entre-deux-Mers.



**Figure 1** : Le Coeur Entre-deux-Mers, un territoire étendu

<sup>1</sup> Plan de paysage du Beaujolais viticole, Diagnostic, janvier 2020, [https://www.pays-beaujolais.com/wp-content/uploads/2024/07/PPB\\_PHASE\\_1\\_DIAGNOSTIC\\_compl et.pdf](https://www.pays-beaujolais.com/wp-content/uploads/2024/07/PPB_PHASE_1_DIAGNOSTIC_compl et.pdf)

Le concept de résilience, initialement développé en écologie par C.S. Holling (1973), décrit la capacité d'un système à absorber un choc, à s'y adapter et à se réorganiser sans perdre ses fonctions essentielles. Appliquée aux territoires, cette notion dépasse le simple retour à un état antérieur. Elle implique une transformation profonde, valorisant les ressources humaines, naturelles et institutionnelles existantes.

La résilience territoriale peut être appréhendée à travers trois niveaux complémentaires. Le premier est la résilience préventive, qui vise à anticiper les risques par la diversification des activités et la préservation des ressources. Ensuite, il y a la résilience adaptative qui concerne l'ajustement des pratiques après une crise. Enfin, se trouve la résilience transformative impliquant une refonte en profondeur du modèle de développement local.

Cette typologie s'inscrit dans les prolongements des travaux de la *Resilience Alliance* (2002) et a été mobilisée par A. Dauphiné et D. Provitolo (2007) pour penser l'évolution des systèmes socio-écologiques confrontés à des chocs, en montrant comment un territoire peut soit anticiper les risques, soit s'ajuster, soit transformer profondément ses trajectoires de développement. Ces niveaux sont cruciaux pour comprendre la dynamique de changement en Entre-deux-Mers, où la dépendance à la viticulture nécessite une réorientation stratégique.

Pour analyser ce concept, il est pertinent de considérer les différents types de capitaux qui contribuent à la résilience d'une communauté, tels que proposés par F.H. Norris et al. (2008) et Béné et al. (2012, 2016). Ces capitaux incluent le capital économique (diversité des activités), le capital social (coopération entre acteurs), le capital écologique (santé des écosystèmes), le capital cognitif (savoirs et innovation) et le capital institutionnel (gouvernance locale). Une application rigoureuse de ce cadre permet d'éviter une utilisation trop vague du terme « résilience » et d'ancrer l'analyse dans des critères concrets.

Le Cœur Entre-deux-Mers s'est d'abord structuré comme Pays, à partir de l'an 2000, dans le cadre de la loi LOADDT (Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire). Cette forme d'organisation avait pour objectif de favoriser la coopération intercommunale autour d'un projet partagé de développement durable. En 2015, le Pays est devenu officiellement Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR), conservant ses missions tout en renforçant son rôle d'intermédiaire entre les intercommunalités et les politiques publiques. Il regroupe 5 communautés de communes (89 communes) et vise à coordonner les politiques publiques en matière de développement économique, social et environnemental. En tant que facilitateur, le PETR agit entre les différents acteurs locaux, qu'ils soient institutionnels, économiques ou associatifs, pour mettre en œuvre des projets.

L'une des initiatives importantes animée par le PETR est son Projet Alimentaire Territorial (PAT), appelé localement Programme Alimentaire Territorial, qui se concentre sur le développement d'une alimentation locale, durable et accessible. Les PAT, inscrits dans la loi en 2014 par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, promeuvent les circuits courts, soutiennent l'agriculture locale, améliorent l'accès à une alimentation saine et sensibilisent aux enjeux environnementaux. Ils impliquent divers acteurs, dont les agriculteurs, les collectivités locales, les associations et les consommateurs, travaillant ensemble pour construire un système alimentaire plus résilient et équitable. Le PAT du Cœur Entre-deux-Mers (CE2M) est animé par l'Espace Agri'Alim (*Annexe 1*), un espace au sein du PETR, chargé de piloter les actions agricoles et alimentaires sur le territoire.

Dans le cadre de mon alternance de master 2 au sein du PÉTR du Cœur Entre-deux-Mers, j'ai eu l'opportunité de travailler sur le sujet de la diversification agricole sur le territoire. Ce travail a permis de mener une étude en profondeur, en analysant les freins et leviers à la résilience du territoire. Au cours de cette analyse, une question a émergé :

***Comment la diversification agricole peut-elle favoriser la résilience territoriale en Entre-deux-Mers ?*** En quoi la spécialisation viticole fragilise-t-elle la capacité de résilience du territoire de l'Entre-deux-Mers face aux crises environnementales, économiques et sociales ? Quels sont les principaux obstacles à la diversification agricole en Entre-deux-Mers ? Quels leviers politiques et institutionnels sont les plus pertinents pour accompagner une diversification durable en Entre-deux-Mers ?

Pour y répondre, nous verrons dans un premier temps en quoi la diversification peut être un vecteur de résilience face aux crises territoriales. Par la suite, nous nous interrogerons sur les leviers et les freins à cette diversification. Pour finir, nous aborderons les potentielles stratégies à suivre pour mener à bien la diversification agricole sur le Cœur Entre-deux-Mers.

Ce travail s'appuie sur les résultats de l'enquête que j'ai menée auprès des agriculteurs et viticulteurs au sujet de la diversification agricole sur le territoire, mais aussi sur l'analyse de données territoriales (cartographie, statistiques agricoles), de documents institutionnels (rapports et panoramas du PÉTR), ainsi que sur une revue de littératures scientifiques en géographie sociale. Mes missions à mi-temps au sein des espaces Agri'Alim et Info Entreprendre du PÉTR CE2M m'ont permis d'apporter un regard croisé sur cette étude (*Annexe 2*).

# I - La diversification, un vecteur de résilience face aux crises territoriales ?

Dans un territoire marqué par une forte spécialisation viticole comme l'Entre-deux-Mers, les crises économiques, sociales et environnementales actuelles viennent bousculer un modèle agricole devenu fragile. Cette situation soulève une question centrale : comment la diversification agricole peut-elle contribuer à renforcer la résilience du territoire face à ces chocs ? La résilience ne consiste pas seulement à résister, mais à s'adapter, à évoluer et parfois à se réinventer pour construire un avenir plus durable. En ce sens, la diversification est bien plus qu'une stratégie agricole : elle interroge la capacité du territoire à mobiliser ses ressources humaines, naturelles et institutionnelles pour faire émerger de nouvelles dynamiques. Cette première partie propose de poser le diagnostic d'un territoire rural et périurbain en tension : nous analyserons comment la monoculture viticole, combinée à d'autres facteurs (démographiques, sociaux, écologiques), produit aujourd'hui une vulnérabilité systémique qui rend la diversification à la fois nécessaire et difficile. Puis nous analyserons la diversification agricole comme stratégie d'adaptation et de transition.

## A - Comprendre la résilience d'un territoire rural confronté à des crises multifactorielles

Pour comprendre comment la diversification agricole peut renforcer la résilience du Cœur Entre-deux-Mers, il faut d'abord analyser les vulnérabilités qui traversent ce territoire. Dans un premier temps, nous reviendrons sur les fragilités économiques, sociales et écologiques liées à la monoculture. Nous verrons ensuite en quoi la résilience ne se limite pas à une simple capacité de retour à la normale, mais implique aussi une transformation possible des trajectoires territoriales. Enfin, nous nous intéresserons au rôle central que jouent les dynamiques collectives et la coopération entre acteurs pour rendre cette transition réellement opérationnelle.

### **1. Quand la monoculture viticole devient un facteur de fragilité économique, sociale et écologique en Entre-deux-Mers**

Le territoire du Cœur Entre-deux-Mers est confronté à une crise multifactorielle, qui se manifeste par des vulnérabilités socio-économiques, démographiques et écologiques.

Le taux de chômage y est de 8,16%<sup>2</sup>, un chiffre qui dépasse la moyenne nationale pour la France métropolitaine, établie à 7,2% au premier trimestre 2024<sup>3</sup>. Par exemple, la commune de Saint-Antoine-du-Queyret a un taux de chômage bas (3 %) alors que Saint-Martin-de-Lerm connaît un taux bien plus élevé que la moyenne nationale (17,6 %) <sup>4</sup>.

<sup>2</sup> D'après France PAT, sur le PAT Coeur Entre-Deux-Mers  
<https://france-pat.fr/pat/pat-du-coeur-entre-deux-mers/>

<sup>3</sup> L'essentiel sur... le chômage, Insee <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4805248>

<sup>4</sup> D'après l'Observatoire des Territoires - Taux de chômage localisé - trimestrialisé

Cette disparité souligne une fragilité économique locale, qui n'est pas uniformément répartie sur le territoire.

À cela s'ajoute une forte différence entre les communes, à l'ouest, sous l'influence de l'aire urbaine de Bordeaux et celles à l'est, dans les communautés de communes (CdC) bien plus rurales : les premières bénéficient de salaires plus élevés grâce à l'influence de la métropole, mais subissent en contrepartie une pression foncière marquée par la raréfaction des terres agricoles et une artificialisation plus importante des sols, les secondes conservent davantage de surfaces cultivées mais restent fragilisées par une économie agricole en crise et des revenus plus modestes.

Par ailleurs, la crise viticole devrait accentuer le taux de chômage dans le secteur agricole sur le territoire. En effet, une diminution des terres cultivées entraîne une diminution du besoin de main d'œuvre donc moins d'emplois dans ce secteur, mais la diversification agricole peut ouvrir de nouvelles sources d'emploi local.

Bien que le revenu médian du Cœur Entre-deux-Mers s'élève à 24 600 €, légèrement supérieur à la médiane nationale de 23 160 € en 2021<sup>5</sup>, la précarité alimentaire demeure une préoccupation majeure. En Gironde, 12% de la population, soit 200 000 personnes, se trouvent en situation de précarité alimentaire<sup>6</sup>. La Banque Alimentaire de Gironde vient en aide à près de 60 000 bénéficiaires chaque année<sup>7</sup>, et le Cœur Entre-deux-Mers compte huit associations dédiées à la lutte contre ce phénomène. Cette situation, où un revenu médian apparemment favorable coexiste avec une précarité alimentaire élevée, suggère des disparités significatives ou une vulnérabilité accrue pour certaines catégories socio-économiques de la population, notamment ceux dont l'emploi est lié à l'agriculture (*Figure 2*).

Cependant, des productions diversifiées en circuits courts peuvent améliorer cette accessibilité alimentaire locale. Cette cartographie du risque de précarité alimentaire sur le CE2M s'appuie sur la méthodologie développée par OBSOALIM34, basée sur quatre facteurs : les contraintes économiques, l'isolement social, l'environnement alimentaire (accessibilité des commerces de proximité) et le niveau d'information alimentaire (offre de soin, diplômes ...). Cette étude combine ces facteurs pour identifier les communes à risque en les comparant les unes aux autres, en pondérant doublement la contrainte économique, jugée la plus influente pour l'accès à une alimentation de qualité.

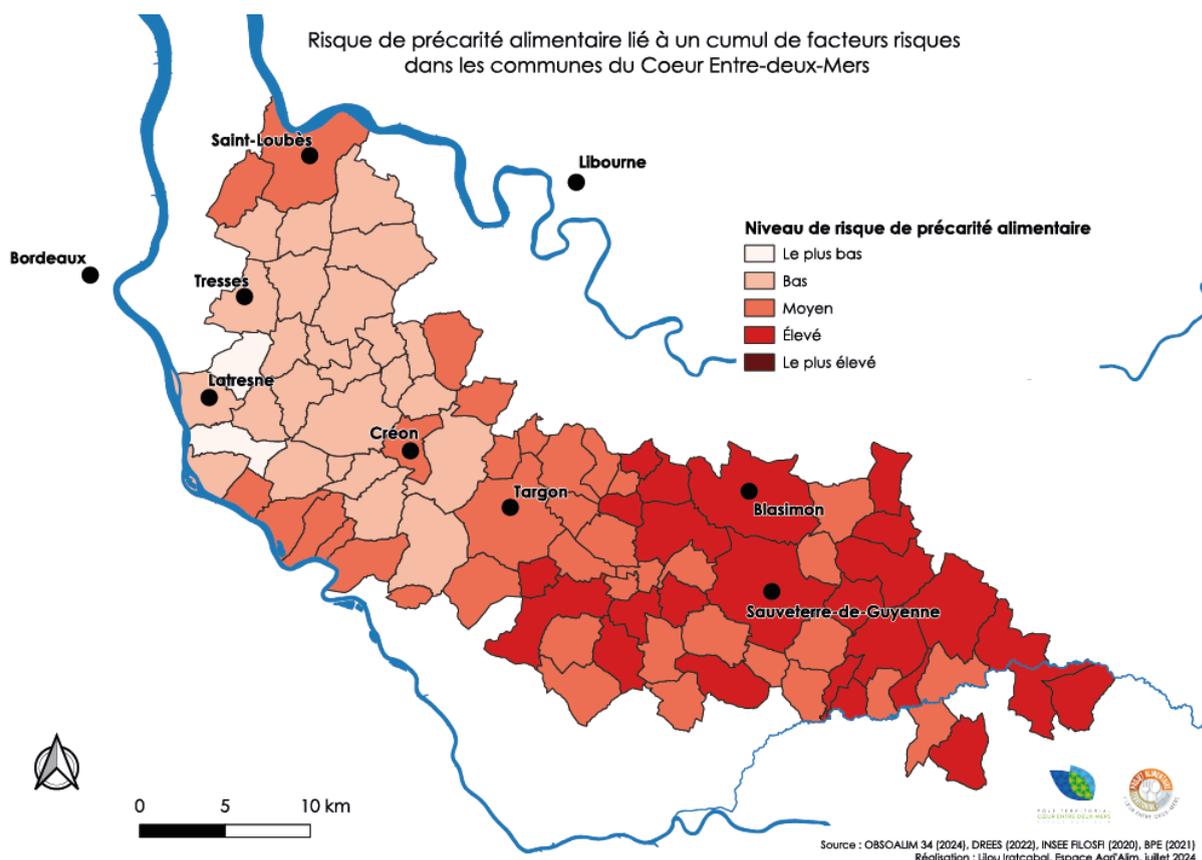
---

<https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/taux-de-chomage-localise-trimestrialise>

<sup>5</sup> Revenus et patrimoine des ménages, Insee  
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/7941491/RPM24.pdf>

<sup>6</sup> Article sur la Sécurité Sociale de l'Alimentation  
<https://lareleveetlapeste.fr/en-gironde-400-personnes-recoivent-150e-par-mois-pour-sacheter-des-aliments-bio/>

<sup>7</sup> Rapport d'activité - Banque Alimentaire de Bordeaux et de la Gironde  
<https://ba33.banquealimentaire.org/sites/default/files/2022-06/16-06-BA-RAPPORT-ACTIVITE-2021.pdf>



**Figure 2 :** Un risque de précarité alimentaire accrue sur les communes les plus rurales  
Source : OBSOALIM 34, cumul de facteurs à retrouver dans l'étude sur le risque de précarité alimentaire sur le Cœur Entre-deux-Mers<sup>8</sup>

Comme le rappellent Loudiyi et Houdart (2019), les inégalités d'accès à une alimentation de qualité ne relèvent pas uniquement d'un déficit économique, mais d'un manque de structuration territoriale autour des enjeux alimentaires, renforçant la dépendance des populations fragiles aux circuits longs et aux prix volatiles.

La structure démographique du secteur agricole accentue ces défis. La filière viticole girondine est caractérisée par un vieillissement de sa main-d'œuvre, avec seulement 17% des chefs d'exploitation ayant moins de 40 ans en 2018, tandis que près d'un quart ont plus de 60 ans<sup>9</sup>.

Cette tendance démographique rend la reconversion et la réinsertion professionnelles complexes, en particulier pour les travailleurs agricoles, plus âgés, qui pourraient manquer des compétences nécessaires pour s'adapter à de nouvelles filières.

<sup>8</sup> Panorama Agri'Alim, méthodologie développée par OBSOALIM34, basée sur quatre facteurs : les contraintes économiques, l'isolement social, l'environnement alimentaire (accessibilité des commerces de proximité) et le niveau d'information alimentaire (offre de soin, diplômes ...). Cette étude combine ces facteurs pour identifier les communes à risque en les comparant les unes aux autres, en pondérant doublement la contrainte économique, jugée la plus influente pour l'accès à une alimentation de qualité <https://www.coeurentre2mers.com/panorama-agri-alim>

<sup>9</sup> La filière viti-vinicole girondine au premier rang national de la viticulture d'appellation - DRAAF [https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/AgresteNAEtudes\\_7juin2020\\_FFvitiGirond\\_e\\_RECTIFICATIF\\_cle0edc51.pdf](https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/AgresteNAEtudes_7juin2020_FFvitiGirond_e_RECTIFICATIF_cle0edc51.pdf)

Sur le plan foncier, la région a connu une artificialisation des sols considérable, avec une augmentation de 20% entre 2006 et 2012, entraînant la perte de 5 000 hectares de terres agricoles<sup>10</sup>. Cette dynamique met directement en péril la disponibilité foncière pour la diversification agricole. Cette contrainte foncière rappelle l'importance de considérer le « bâti alimentaire » comme une ressource stratégique, non seulement pour préserver des terres agricoles, mais aussi pour anticiper les besoins en infrastructures et équipements de proximité liés à l'alimentation (Nougarèdes et al., 2023). La monoculture a également contribué à une dégradation écologique, se manifestant par une baisse de la biodiversité dont une diminution de la qualité des sols. Préserver du foncier pour diversifier les productions est stratégique pour renforcer l'autonomie alimentaire.

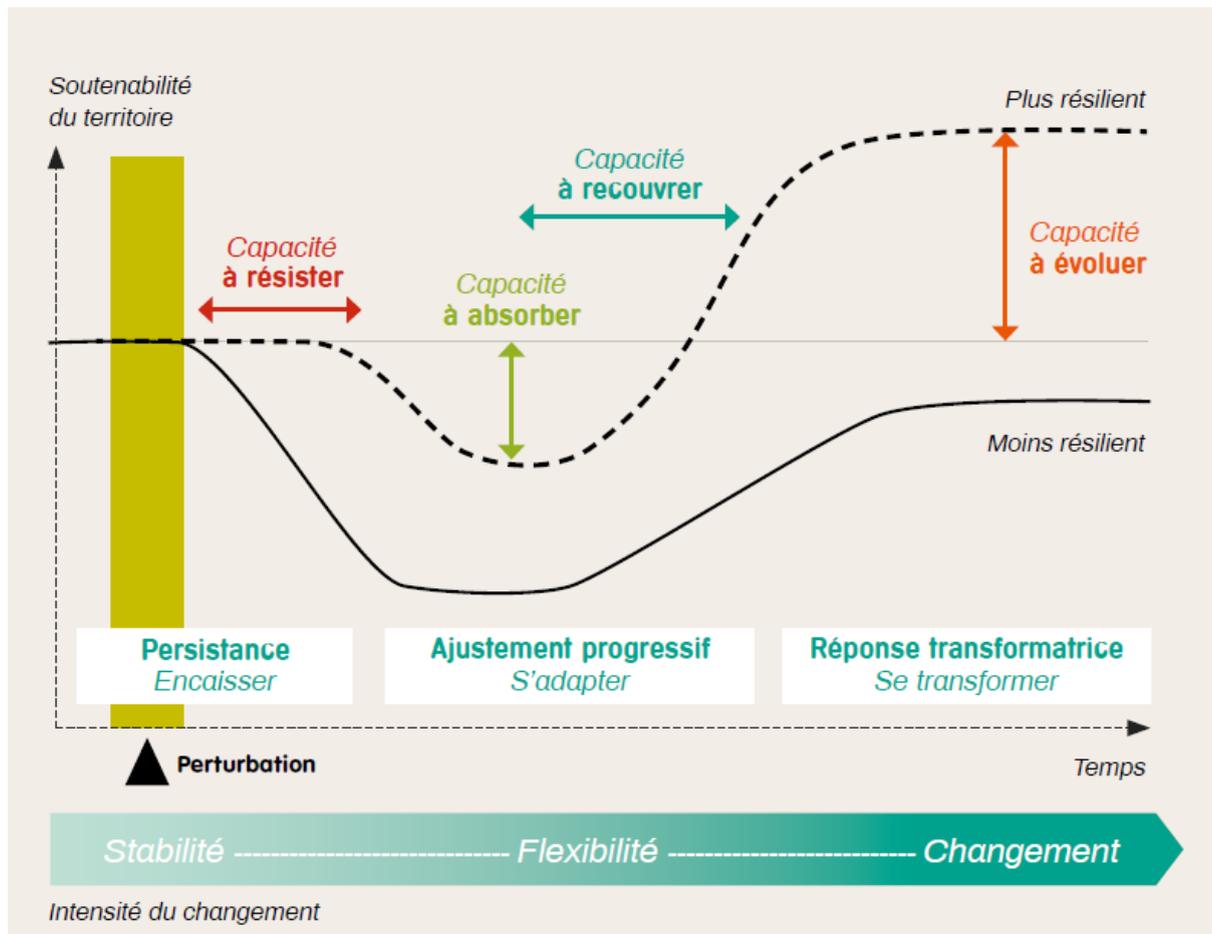
Ces observations mettent en lumière que la crise en Entre-deux-Mers n'est pas uniquement due à un seul paramètre, mais résulte d'une interaction de facteurs socio-économiques, démographiques et écologiques. La dépendance historique à la monoculture viticole a engendré une vulnérabilité systémique, rendant le territoire particulièrement sensible aux perturbations. Cette spécialisation excessive a créé une situation où la prospérité d'une seule filière conditionne l'ensemble du tissu économique et social, exposant le territoire aux aléas des marchés et du climat. D'après Brand (2015), le fait de concentrer l'agriculture sur une seule production, souvent orientée vers des marchés extérieurs, affaiblit les territoires en les éloignant de leur capacité à produire leur propre alimentation et à rester économiquement autonomes. De plus, la croissance démographique et l'attractivité du territoire, bien que positives en apparence, exercent une pression foncière intense qui se traduit par une artificialisation des sols. Cette dynamique réduit la base de ressources agricoles essentielle à la diversification et à la production alimentaire locale, créant une tension fondamentale entre le développement urbain et la préservation des espaces agricoles.

## **2. Penser la résilience comme capacité d'adaptation mais aussi de transformation territoriale**

La résilience territoriale ne consiste pas uniquement à « encaisser » les crises, mais à les transformer en leviers de changement. Dans l'Entre-deux-Mers, la diversification agricole incarne cette double fonction : elle permet d'une part de sécuriser les revenus en réduisant la dépendance à une seule production, et d'autre part de redonner sens aux ressources locales.

---

<sup>10</sup> PETR Coeur Entre-deux-Mers - Rapport 2021, Bio Nouvelle-Aquitaine  
<https://www.bionouvelleaquitaine.com/wp-content/uploads/2021/03/33-Coeur-entre-2-mers.pdf>



**Figure 3 :** Résilience d'un territoire soumis à une perturbation initiale

Source : *La boussole de la résilience*, CEREMA, inspiré des travaux de Tendall et al. (2015)

Le schéma de la boussole de la résilience (*Figure 3*) montre qu'un territoire peut soit revenir à l'identique, soit évoluer vers une nouvelle trajectoire. Les exemples d'arrachages de vignes, de conversions en maraîchage ou en élevage diversifié, mais aussi le développement de circuits courts, témoignent que la crise viticole agit comme un déclencheur de transitions. Toutefois, l'expérience de terrain menée lors de mon alternance révèle que ces transitions ne se font pas spontanément : elles nécessitent un accompagnement, de l'information, et un soutien institutionnel. Ce schéma présente la résilience comme un processus évolutif en trois étapes, déclenché par un choc initial, qu'il s'agisse, dans le CE2M, d'un épisode climatique extrême (gel, sécheresse...) ou d'une perturbation économique (crise viticole, effondrement de filière...). Ce processus n'est pas strictement linéaire : les phases peuvent se chevaucher ou s'interrompre si les conditions ne permettent pas d'aller jusqu'à la transformation.

La première phase, encaisser, correspond à la réaction immédiate du territoire face au choc. Elle dépend du niveau de préparation et des ressources disponibles. Dans le CE2M, elle peut s'appuyer sur la diversité des productions, la présence de réseaux d'entraide, la mutualisation de matériel, ou encore des dispositifs d'assurance et de prévention (haies, cépages résistants, nouvelles cultures...).

La seconde phase, s'adapter, vise à stabiliser le fonctionnement du territoire et à ajuster ses pratiques pour maintenir ses fonctions essentielles.

Cela se traduit localement par la diversification des cultures (maraîchage, élevage, fruits),

l'étalement des sources de revenu, la réorganisation des calendriers culturels et le développement des circuits courts.

La troisième phase, se transformer, engage un changement plus profond du modèle territorial pour mieux faire face aux crises futures. Dans le CE2M, cela peut donc passer par la réduction de la dépendance à la monoculture viticole, la création de filières complémentaires, des investissements collectifs (ateliers de transformation, plateformes de distribution locale) et une gouvernance élargie réunissant collectivités, coopératives, producteurs et associations. Ce schéma met donc en lumière la pluralité des réponses possibles face aux crises, tout en rappelant qu'une simple capacité de retour à la normale ne suffit plus : c'est la capacité à anticiper, à apprendre, à innover et à se réinventer qui constitue le véritable cœur de la résilience territoriale.

On a vu que la résilience d'un territoire ne se limite pas à encaisser les chocs : elle tient surtout à sa capacité à mobiliser ses ressources pour évoluer. Mais cette « mobilisation intégrée » doit être lue à l'aune des réalités locales, avec leurs forces et leurs angles morts.<sup>11</sup>:

Sur le capital économique, la diversité des activités fonctionne bien comme amortisseur... à condition qu'elle existe réellement. Or, dans le CE2M, la spécialisation viticole reste dominante et dessine un gradient Est-Ouest probable : à l'ouest, sous influence bordelaise, davantage d'emplois non agricoles et de services (avec pression foncière forte) ; à l'est, des communes plus rurales, plus agricoles mais plus exposées à la crise de la vigne. M. Duru et al. (2015) soulignent que la résilience territoriale passe souvent par des trajectoires de transition multisectorielles, ancrées dans les spécificités locales.

Le capital social n'est pas qu'un réseau « fluide » : il est segmenté et inégalement accessible. Mes démarches pendant l'alternance (questionnaire, entretiens, tentatives de prise de contact) ont montré une circulation d'informations très asymétrique : interprofessions viticoles et réseaux techniques diffusent surtout vers leurs adhérents ; les producteurs en marge (petites structures, projets de reconversion) peinent à capter l'info utile au bon moment. Ajoute à cela des clivages (bio/conventionnel, export/local, viti/« autres ») qui réduisent les passerelles. Le capital social existe, mais il n'organise pas spontanément la diversification.

Côté capital écologique, les pressions phytosanitaires historiques, la rareté de l'eau sur certains secteurs et les sols calcaires limitent clairement certaines trajectoires (maraîchage en particulier). Les haies et ripisylves ont été largement réduites par la monoculture. Avant d'ériger la diversification en solution écologique, il faut documenter les contraintes (indices de qualité des sols, pressions pesticides, continuités écologiques, accès à l'eau). La diversification peut réparer, oui, mais seulement si elle intègre ces limites (cultures moins gourmandes en eau, haies fonctionnelles, zones tampons, rotations longues, agroforesterie adaptée).

---

<sup>11</sup> Béné, C., Godfrey Wood, R., Newsham, A., & Davies, M. (2012). *Resilience: New utopia or new tyranny? Reflection about the potentials and limits of the concept of resilience in relation to vulnerability reduction programmes*. IDS Working Papers, 2012(405).  
<https://doi.org/10.1111/j.2040-0209.2012.00405.x>

Béné, C., & Devereux, S. (2023). *Resilience, food security and food systems: Setting the scene*. In C. Béné & S. Devereux (Eds.), *Resilience and Food Security in an Era of Crisis* (pp. 1–22). Springer.  
[https://doi.org/10.1007/978-3-031-23535-1\\_1](https://doi.org/10.1007/978-3-031-23535-1_1)

Norris, F. H., Stevens, S. P., Pfefferbaum, B., Wyche, K. F., & Pfefferbaum, R. L. (2008). *Community resilience as a metaphor, theory, set of capacities, and strategy for disaster readiness*. *American Journal of Community Psychology*, 41(1–2), 127–150. <https://doi.org/10.1007/s10464-007-9156-6>

Le capital cognitif se manifeste par la capacité d'apprentissage collectif du territoire. Il implique d'identifier les faiblesses et les besoins, d'accumuler les retours d'expérience et de valoriser les savoirs locaux. C'est en investissant dans la formation, la recherche-action et des espaces de dialogue ouverts que le territoire peut véritablement passer d'une logique de réaction à une dynamique d'anticipation. Ce capital progresse, mais de façon hétérogène. Les restitutions que j'ai organisées ont bien créé du dialogue, toutefois la participation reste inégale (sur-représentation d'acteurs déjà engagés, sous-représentation d'exploitations en difficulté). Le risque, c'est une bulle de l'innovation qui tourne entre convaincus. D'où l'intérêt d'outils simples (fiches « pas-à-pas », visites de fermes) et de retours d'expérience chiffrés (coûts d'entrée, temps de travail, marges réelles) pour abaisser la marche d'accès.

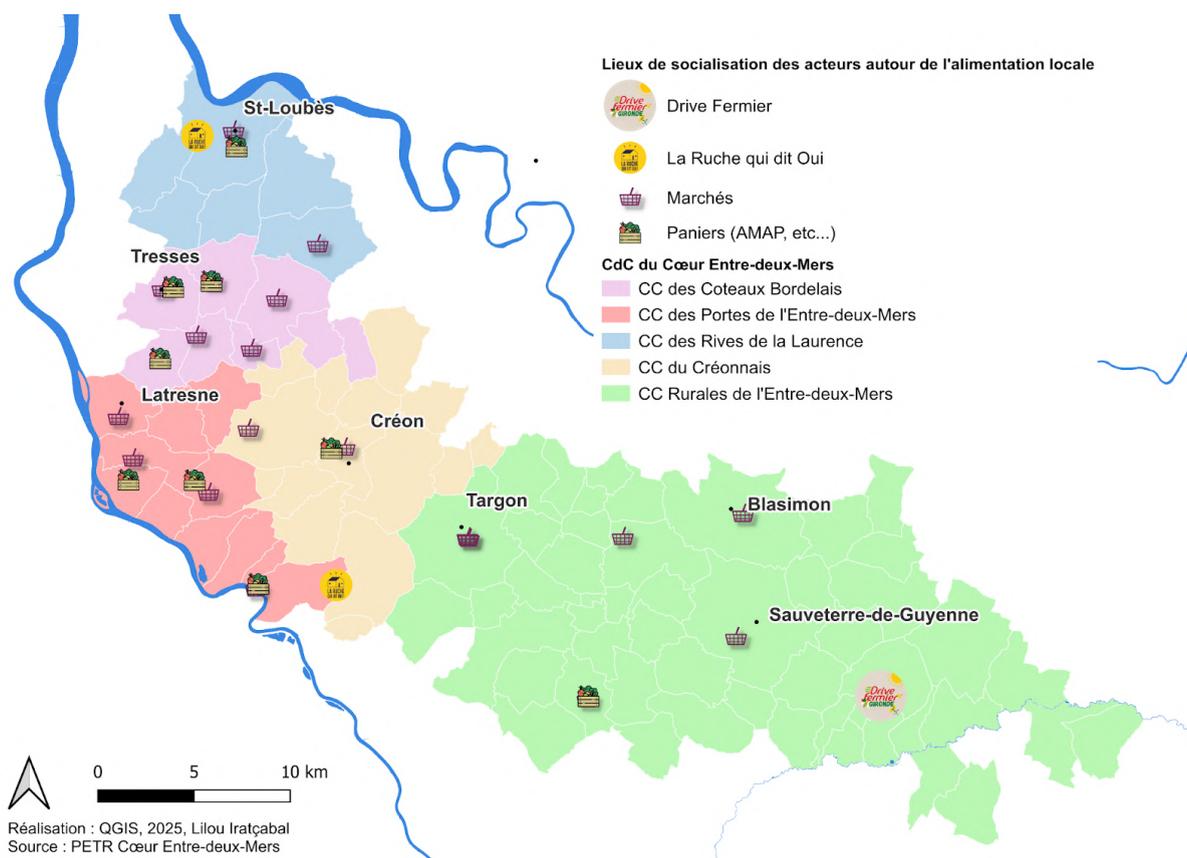
Enfin, le capital institutionnel offre un cadre, mais il est freiné : procédures d'aide complexes, temporalités budgétaires décalées par rapport aux urgences, règles d'urbanisme qui freinent l'agritourisme ou la transformation à la ferme. Le capital institutionnel est incarné par une gouvernance qui sait s'adapter, capable d'expérimenter et d'institutionnaliser les apprentissages. Des outils comme les PAT, tel que celui du Cœur Entre-deux-Mers, offrent un cadre propice à la synergie des acteurs, à la mobilisation des financements et à l'anticipation des évolutions futures.

Les crises ne sont pas seulement des ruptures brutales, elles peuvent aussi jouer un rôle de déclencheur. Elles mettent en évidence les fragilités d'un territoire, mais ouvrent en même temps des opportunités de changement qui auraient été plus difficiles à engager dans un contexte stable. Dans l'Entre-deux-Mers, par exemple, les difficultés récentes de la viticulture ont poussé certains agriculteurs à se tourner vers d'autres solutions : arrachage de vignes, diversification des cultures, agritourisme ou pratiques agroécologiques. Ces dynamiques de réajustement rejoignent les réflexions de Maréchal, Noël & Wallet (2018), qui montrent que les PAT peuvent soit catalyser des transitions, soit rester dans une forme d'immobilisme si les structures territoriales ne soutiennent pas suffisamment l'expérimentation et l'émergence de filières alternatives. La crise du COVID-19 a aussi montré l'intérêt des circuits courts et de l'alimentation locale. Elle a mis en évidence que les territoires qui avaient déjà entamé une démarche collective et diversifiée étaient mieux armés pour y faire face. Autrement dit, ces moments de crise, même s'ils sont difficiles, peuvent accélérer des transformations nécessaires, car ils rendent l'immobilisme plus coûteux que l'adaptation. Comme le soulignent Delfosse (2019) et Poisson & Saleilles (2012), la relocalisation de l'alimentation ne peut se faire que si les acteurs du territoire construisent ensemble des alternatives aux circuits dominants, dans une logique de coproduction des solutions.

### **3. La socialisation des acteurs comme levier de résilience territoriale**

Dans un contexte de fragilité du modèle viticole, la capacité d'un territoire à engager des transitions ne dépend pas uniquement de ses ressources naturelles ou économiques. Elle repose de manière décisive sur la qualité du tissu social : les liens de confiance, la coopération, la circulation des savoirs et la capacité à faire collectif. Ce que l'on appelle « socialisation territoriale » constitue un levier essentiel de résilience, souvent sous-estimé.

Dans l'Entre-deux-Mers, historiquement structuré autour de la viticulture, cette socialisation prend des formes diverses, mais qui n'ont pas toutes la même portée (Figure 4). Certaines relèvent d'une mutualisation fonctionnelle, comme les CUMA, centrées sur le partage de matériel et la réduction des coûts pour les exploitants. D'autres, en revanche, impliquent une dynamique relationnelle et citoyenne plus large, comme les AMAP ou les marchés, qui mettent en lien direct producteurs et consommateurs autour d'un projet alimentaire commun. Entre ces deux pôles se situent des structures intermédiaires comme les coopératives viticoles ou céréalières, qui organisent la mise en marché collective, ou encore les tiers-lieux ruraux, qui favorisent les échanges entre mondes agricole et non-agricole. Ces différents espaces ne jouent donc pas le même rôle, mais tous contribuent, à des degrés divers, à maintenir un tissu relationnel et à offrir des appuis collectifs en temps de crise. Dans le cas des AMAP ou des circuits courts, la dimension sociale est particulièrement forte puisqu'elle engage des consommateurs dans la construction d'alternatives alimentaires locales.



**Figure 4 : Des lieux essentiels de socialisation des acteurs de l'alimentation**

La littérature confirme cette importance du capital social. Norris et al. (2008) soulignent que la résilience communautaire s'appuie sur des réseaux denses, la confiance mutuelle et la coordination collective. Poisson & Saleilles (2012) montrent que les circuits courts nécessitent un tissu relationnel structuré entre producteurs, consommateurs et institutions. Loudiyi & Houdart (2019) insistent sur l'efficacité des démarches participatives pour ancrer localement les projets alimentaires, tandis que Maréchal et al. (2018) rappellent qu'elles restent inefficaces sans un portage politique fort.

Dans cette optique, des structures comme le PETR Cœur Entre-deux-Mers jouent un rôle stratégique : elles doivent animer, fédérer, former, mais aussi construire un dialogue durable entre monde agricole, élus et société civile, à l'image de l'expérience méditerranéenne analysée par Hasnaoui Amri et al. (2024). Bardin-Wood & Chiffolleau (2023) appellent d'ailleurs à renforcer les compétences de coordination au sein des collectivités pour structurer des filières alimentaires durables. Cependant, cette dynamique coopérative ne va pas de soi. Certaines communes développent des initiatives innovantes, tandis que d'autres restent marquées par une culture de l'indépendance ou par la segmentation des filières (bio vs conventionnel, local vs export). Pour dépasser ces obstacles, des outils comme les PAT ouvrent des espaces de dialogue entre tous les acteurs du secteur : agriculteurs, élus, habitants, techniciens, associations, dans l'optique d'une réflexion partagée sur l'avenir du territoire.

Enfin, la transmission agricole est un enjeu central de cette socialisation. Face au vieillissement des agriculteurs et aux difficultés d'installation des jeunes, des dispositifs d'accompagnement humain deviennent essentiels. Il ne s'agit pas seulement de techniques ou de financement, mais de recréer des solidarités et de redonner une valeur collective au métier d'agriculteur.

En somme, la socialisation des acteurs n'est pas un simple supplément aux dynamiques économiques. Elle constitue un socle stratégique, sans lequel aucune diversification ni aucune transition durable ne peut réellement s'enclencher.

## **B - La diversification agricole comme réponse aux limites du modèle viticole dominant**

Face aux fragilités révélées par la spécialisation viticole, la diversification agricole apparaît non pas comme une option secondaire, mais comme un levier central d'adaptation et de transition pour l'Entre-deux-Mers. Elle permet de réduire la dépendance économique à une monoculture exposée aux aléas du marché et du climat, tout en ouvrant des perspectives nouvelles pour les agriculteurs comme pour le territoire. Au-delà de sa dimension productive, la diversification interroge aussi les pratiques sociales, écologiques et institutionnelles : elle engage une transformation plus large du modèle agricole local. C'est dans cette optique que nous analyserons ses atouts et ses conditions de mise en œuvre pour renforcer la résilience territoriale.

### **1. Repenser la diversification pour concilier résilience économique et durabilité écologique**

La diversification agricole est un levier majeur d'adaptation pour le territoire du Cœur Entre-deux-Mers, confronté aux défis économiques et environnementaux de sa filière viticole. Elle permet de réduire la dépendance à une culture unique et vulnérable, tout en densifiant les ressources.

Sur le plan économique, la diversification ouvre de nouvelles sources de revenus et d'emplois. Les viticulteurs peuvent, par exemple, intégrer des activités de transformation de leurs produits (jus de raisin, vins sans alcool), développer la vente directe ou proposer des services d'accueil touristique, comme l'œnotourisme ou l'hébergement à la ferme. Cette approche ne se limite pas à la substitution d'une culture par une autre, mais vise à construire un panel d'activités complémentaires, en phase avec les potentialités locales et les demandes du marché. La diversification permet non seulement d'augmenter la rentabilité et la marge bénéficiaire des exploitations, mais aussi de diversifier les sources de revenus, améliorant ainsi la viabilité des exploitations<sup>12</sup>. Des études montrent que la diversification végétale peut augmenter les rendements de 2% à 47%, avec des gains estimés entre 10% et 20% pour la rotation des cultures et entre 20% et 40% pour les associations d'espèces cultivées<sup>13</sup>.



Source : CIRAD

**Figure 5 :** Les bénéfices de la diversification agricole, CIRAD<sup>14</sup>  
Réalisation : Lilou Iratçabal

Parallèlement, l'adaptation environnementale est un volet indissociable de la diversification. Face au changement climatique, l'adoption de rotations culturales, de cultures de couverture ou d'approches agroforestières contribue à restaurer la vitalité des sols et des écosystèmes (Figure 5). L'intégration de cultures moins gourmandes en eau ou la plantation de haies bocagères limite l'érosion, maintient la fertilité des sols, améliore la séquestration du carbone et favorise la biodiversité locale. Ces pratiques agroécologiques renforcent la résilience écologique du territoire et peuvent, à terme, réduire les coûts liés à l'irrigation ou aux intrants. Les Caves de Rauzan, par exemple, ont mis en place un parcours biodiversité intégrant des bosquets et des ripisylves<sup>15</sup>, tandis que le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine a restauré des zones humides sur d'anciennes friches viticoles, augmentant significativement la diversité faunistique<sup>16</sup>.

<sup>12</sup> 12 idées de diversification agricole - Cultive Ton Energie

<https://cultivetonenergie.com/agriculture/idees-diversification-agricole/>

<sup>13</sup> Monoculture : Produire plus grâce à l'agriculture diversifiée - Le blog MiiMOSA

<https://blog.miimosa.com/agriculture-diversifiee-et-monoculture/>

<sup>14</sup> Diversifier les cultures booste la production, la biodiversité et les services écosystémiques (2021)

<https://www.cirad.fr/espace-presse/communiqués-de-presse/2021/diversification-culturale-agroforesterie>

<sup>15</sup> La cave de Rauzan balise l'appui à la biodiversité (2017)

<https://www.vitisphere.com/actualite-85091-la-cave-de-rauzan-balise-lappui-a-la-biodiversite.html>

<sup>16</sup> Le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine

La diversification aide aussi les agriculteurs à mieux résister aux difficultés financières. Quand leur activité principale, comme la vigne, connaît un problème (maladie, invendus, baisse des prix, etc.), avoir d'autres productions peut compenser les pertes et éviter une crise trop brutale. En Gironde, certains viticulteurs ont par exemple remplacé une partie de leurs vignes par des arbres fruitiers, des légumes ou de l'élevage. Cela montre qu'il ne s'agit pas juste de changer de culture, mais de repenser l'ensemble de l'exploitation pour y intégrer plusieurs activités complémentaires, adaptées au terrain, aux envies des agriculteurs et aux marchés. L'économie et l'environnement sont étroitement liés. Un milieu naturel en bonne santé aide les exploitations à être plus rentables, car elles ont moins besoin d'acheter des produits chimiques et elles produisent mieux. Et dans cette même logique, quand une ferme est économiquement solide, elle peut investir dans des pratiques durables. C'est un cercle vertueux : en prenant soin de l'environnement, on soutient aussi l'économie, et l'un renforce l'autre.

## **2. Explorer les formes concrètes de diversification agricole**

La diversification agricole peut prendre des formes très différentes selon les exploitations, leurs moyens, leurs envies et les ressources disponibles sur le territoire (Figure 6). Ce n'est pas une solution unique ou magique, mais plutôt un ensemble de trajectoires possibles, à adapter au contexte local. En Entre-deux-Mers, territoire historiquement tourné vers la vigne, ces alternatives sont encore en construction et rencontrent des freins concrets.



**Figure 6** : Points de départ possibles d'une diversification  
Réalisation : Lilou Iratçabal

<https://cen-nouvelle-aquitaine.org/le-conservatoire/>

L'une des voies les plus souvent évoquées est la polyculture, parfois associée à de l'élevage. Cette combinaison permet d'alterner les types de productions, de mieux utiliser les sols et de répartir les risques économiques. C'est une logique que le territoire connaissait bien autrefois : « La polyculture était alors dominante. Ce système polyculturel était bien adapté à la vie rurale du XIXe siècle, époque où chaque ferme ou presque vivait en autarcie. L'agriculteur essayait de produire un peu de tout pour répondre aux besoins de sa famille » (cf Brun, Hélène, et al., 1990). Aujourd'hui, revenir à cette diversité peut sembler une évidence face aux limites de la spécialisation viticole. Mais ce retour n'est pas simple : il suppose d'investir dans du matériel, des bâtiments, des formations... Ce n'est pas évident pour des agriculteurs déjà engagés dans un système, ou proches de la retraite.

Le maraîchage ou les cultures plus spécialisées (plantes aromatiques, etc.) sont aussi des pistes intéressantes. Elles répondent à une demande locale d'alimentation de qualité, et peuvent créer du lien avec les consommateurs, notamment via les AMAP ou les marchés. Mais là aussi, tout n'est pas facile : il faut du foncier bien placé avec un potentiel agronomique adapté (notamment l'accès à l'eau), des débouchés concrets et des conditions de travail souvent plus exigeantes. D'autres agriculteurs s'orientent vers l'agroforesterie ou les vergers, qui offrent des bénéfices écologiques importants (ombrage, biodiversité, stockage du carbone) en plus des bénéfices économiques. Mais ce sont des projets de long terme, qui demandent patience, vision et soutien technique. Ils ne sont pas encore très répandus, même s'ils suscitent de l'intérêt.

L'agritourisme est une autre option, déjà en partie développée dans la région grâce à l'œnotourisme. Des hébergements à la ferme, des visites pédagogiques ou des ateliers peuvent permettre de diversifier les revenus. Ce modèle attire, mais il demande aussi du temps, de l'accueil, de la communication..., c'est tout un autre métier. De plus, la question du changement de destination urbanistique des bâtiments se pose, le passage d'un bâtiment à destination agricole à un bâtiment à vocation touristique est quasiment impossible si le plan local d'urbanisme (PLU) ne l'autorise pas.

Enfin, des projets plus récents comme l'agrivoltaïsme commencent à émerger dans certaines exploitations. L'agrivoltaïsme désigne l'association simultanée sur une même parcelle : d'une activité agricole productive principale (culture ou élevage) et d'une production d'électricité photovoltaïque, via l'installation de panneaux solaires. Ce système vise à créer des synergies entre agriculture et énergie, et non à les mettre en concurrence. Sur le papier, cette solution peut sembler séduisante : elle promet un revenu complémentaire, tout en contribuant à la transition énergétique. Pour des agriculteurs en grande difficulté, la perspective de financer un nouveau bâtiment ou de sécuriser une source de revenu stable paraît presque miraculeuse. Nombreux sont ceux qui y voient une issue face à la crise actuelle de la viticulture.

Mais cette apparente opportunité mérite d'être examinée avec prudence. Derrière les promesses commerciales, les conditions réelles de mise en œuvre sont souvent défavorables aux producteurs. La promesse d'un partenariat gagnant-gagnant se transforme alors en un rapport déséquilibré, où l'agriculteur accepte un contrat, souvent par nécessité, on peut alors parler d'« abus de faiblesse ». Il est aussi essentiel de faire la distinction entre photovoltaïque au sol et agrivoltaïsme. Contrairement à l'agrivoltaïsme, le photovoltaïque au sol s'implante majoritairement sur des terres définitivement sorties de l'usage agricole avec pour but de produire principalement de l'électricité.

Le cadre réglementaire, pourtant, est strict. La loi APER (2023) et ses textes d'application (2024-2025) précisent qu'un projet ne peut être reconnu comme agrivoltaïque que s'il préserve ou améliore l'activité agricole selon des critères mesurables (maintien d'au moins 90 % du rendement, couverture du sol limitée à 40 %, réversibilité des installations). Un suivi annuel agricole est obligatoire. En Gironde, une Charte de bonnes pratiques (2024) insiste également sur cinq principes : synergie agriculture/énergie, inscription territoriale,

réversibilité, partage équitable de la valeur, et pérennité de l'activité agricole. En somme, l'agrivoltaïsme peut représenter une piste de diversification et de résilience, mais seulement à condition d'être pensé avec rigueur et dans une logique agricole et territoriale. Mal encadré, il risque au contraire d'accroître la dépendance des exploitants à des acteurs extérieurs et de compromettre l'autonomie agricole déjà fragilisée.

À côté de toutes ces initiatives individuelles, il y a aussi des formes de coopération qui facilitent la diversification. Certaines coopératives, CUMA ou projets collectifs permettent aux agriculteurs de mutualiser leurs outils, de se regrouper pour transformer ou vendre leurs produits. C'est une piste importante, surtout pour les plus petites structures.

En résumé, il n'y a pas de « bonne » diversification toute faite ou de solution miracle. Chaque modèle a ses avantages, ses contraintes, et surtout, ses conditions de réussite. Ce qui compte, c'est que les projets soient portés par la volonté de l'agriculteur, bien accompagnés, adaptés aux réalités locales et qu'ils s'inscrivent dans une stratégie de transition cohérente à l'échelle du territoire. La diversification, ce n'est pas seulement changer de culture ou d'activité : c'est repenser son métier, ses liens avec les autres, et parfois son rapport au territoire lui-même.

### **3. Identifier les freins économiques, sociaux et institutionnels qui ralentissent la diversification**

Un frein majeur réside dans l'acceptabilité sociale et culturelle. Pour de nombreux exploitants, l'arrachage de la vigne symbolise une perte d'identité, une rupture avec des savoir-faire familiaux et des pratiques transmises de génération en génération. Un responsable diversification du Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux (CIVB) a souligné que « le facteur psychologique est un vrai frein »<sup>17</sup>, décrivant l'impression de régresser pour des viticulteurs qui ont vu la monoculture comme une progression. Cette résistance psychologique et culturelle, souvent sous-estimée, peut annuler les incitations financières si elle n'est pas abordée avec un accompagnement personnalisé et ciblé. Du côté de la population, la crainte que de nouvelles cultures altèrent l'image paysagère ou la « marque » territoriale est également présente.

La compétitivité et la recherche de débouchés constituent un autre défi. De nombreuses filières diversifiées ciblent des marchés de niche, caractérisés par un accès restreint et une demande incertaine. La rentabilité est fragile lorsque les débouchés locaux ou régionaux ne sont pas suffisamment structurés. Il existe un besoin manifeste de filières à consolider voire à créer sur le territoire. La concurrence des filières établies et les normes exigeantes (bio, labels de qualité, etc...) peuvent demander des investissements lourds, tant financiers que personnels. La viabilité des modèles agricoles diversifiés dépend donc fortement du développement et de la structuration des marchés, plutôt que d'une simple dépendance aux marchés existants. Cela implique un effort concerté pour construire l'ensemble de la chaîne de valeur, de la production à la transformation, à la logistique et la distribution.

Sur le plan financier, les investissements initiaux représentent un sérieux obstacle. La mise en place de nouveaux outils de production, de transformation, de stockage ou d'infrastructures d'accueil touristique nécessite des fonds importants. Ces coûts pèsent particulièrement sur la trésorerie des petites exploitations, qui peinent à accéder aux financements en raison de freins administratifs. Certaines filières, comme l'agroforesterie ou

---

<sup>17</sup> Arrachage et diversification en Gironde : « Le facteur psychologique est un vrai frein »  
<https://www.tema-agriculture-terroirs.fr/mon-viti/vie-de-lentreprise/arrachage-et-diversification-en-gironde-le-facteur-psychologique-est-un-vrai-frein-955851.php>

l'arboriculture, exigent plusieurs années avant de générer des revenus significatifs. Des fonds d'urgence, comme les 10 millions d'euros nationaux pour les exploitations biologiques en difficulté (avec une aide moyenne de 3 000 € par exploitation en Gironde)<sup>18</sup>, témoignent de ces difficultés de trésorerie.

Du point de vue agronomique, la sélection de filières adaptées aux conditions pédoclimatiques du Cœur Entre-deux-Mers est cruciale. L'introduction de nouvelles productions doit s'inscrire dans une logique agroécologique pour renforcer la résilience écologique et ne pas compromettre la santé des sols ou la biodiversité.

#### **4. Comment articuler transition écologique et transformation paysagère pour une résilience globale**

La diversification paysagère en Entre-deux-Mers vise à restaurer la fonctionnalité écologique des territoires tout en répondant aux attentes sociales et culturelles des habitants. Dans une région où la monoculture viticole a souvent conduit à la suppression des haies et à l'homogénéisation des parcelles, la renaturation (convertir les parcelles en zone naturelle ou boisement) est un moyen puissant de rééquilibrer les écosystèmes, d'améliorer la qualité des sols et de réguler les cycles de l'eau. Cette démarche s'inscrit dans la perspective de résilience de C. Folke (2006), qui met l'accent sur la capacité d'un système à s'adapter et à se réorganiser sans perdre ses fonctions essentielles.

Ces interventions, cependant, transforment profondément le paysage familier des vignerons et des habitants. Les études d'E. Bigando (2006) sur la grande périphérie bordelaise montrent que la perception paysagère est fortement influencée par l'histoire locale, l'âge des résidents et leur rapport à la nature. Ce qui peut être perçu par certains comme la reconquête d'un « bocage retrouvé » peut être vécu par d'autres comme une atteinte à l'identité viticole du territoire. Le paysage n'est pas seulement un élément écologique, mais aussi un actif culturel et économique, dont la transformation doit être gérée de manière holistique pour garantir une large acceptation et maximiser les bénéfices (*Photographie 3*).

---

<sup>18</sup>Agriculture biologique : ouverture du guichet du fonds d'urgence pour le soutien des exploitations agricoles en grande difficulté (2023)

<https://www.gironde.gouv.fr/Actualites/Communiqués-de-presse/Communiqués-de-presse-2023/Juin-2023/Fonds-d-urgence-agriculture-biologique>



**Photographie 3** : La vigne comme identité culturelle au sein des communes de l'Entre-deux-Mers (vigne servant de barrière le long d'un trottoir, prise le 19/08/2025 à 8h20 à Créon par Lilou Iratçabal)

La renaturation offre des services écosystémiques concrets et souvent sous-estimés, qui sont fondamentaux pour la résilience à long terme de l'ensemble du système agricole. Les haies et les mares, par exemple, servent de refuge à la faune, améliorent la résilience face aux inondations et aux sécheresses, et contribuent à la séquestration du carbone. Des services comme la régulation de l'eau, l'étude de la santé des sols, le contrôle des ravageurs, etc. sont essentiels pour la viabilité de toute activité agricole, qu'elle soit diversifiée ou non, et représentent un investissement crucial pour la résilience systémique face aux impacts du changement climatique.

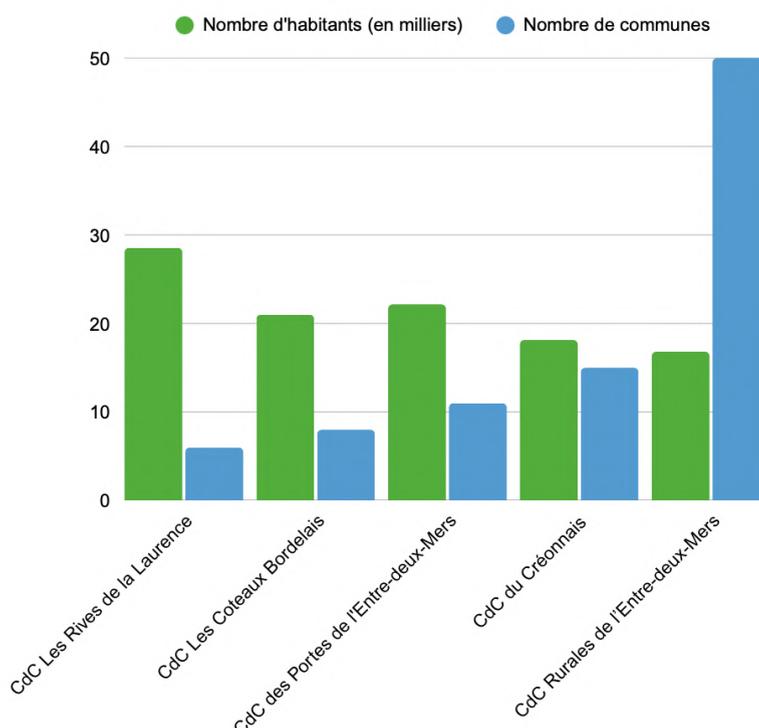
Intégrée à un schéma de transition territoriale durable, la diversification paysagère devient également un levier d'attractivité et d'économie verte. Des initiatives telles que les sentiers itinérants, les observatoires de la biodiversité et les activités de « slow tourisme » génèrent des emplois et des revenus complémentaires. En somme, la diversification paysagère dépasse la simple réintroduction d'éléments naturels, elle participe à une recomposition du territoire où les enjeux écologiques se conjuguent avec des objectifs de cohésion sociale, de dynamisation économique et de préservation du patrimoine culturel et naturel. L'enjeu est de faire en sorte que ces transformations soient perçues comme des opportunités partagées de réinventer l'Entre-deux-Mers pour les décennies à venir.

Ces fragilités expliquent pourquoi la diversification est perçue à la fois comme une nécessité et un défi. Mais encore faut-il comprendre comment le territoire peut la mettre en œuvre, ce que nous allons analyser...

## II - Quels sont les moteurs et les freins à la diversification agricole en Entre-deux-Mers?

Comment un territoire viticole comme le Cœur Entre-deux-Mers, situé à l'est de Bordeaux entre Garonne et Dordogne, peut-il tirer parti de ses atouts tout en dépassant ses contraintes pour engager une diversification agricole durable ? Avec ses 89 communes réparties sur plus de 800 km<sup>2</sup>, ce territoire combine proximité métropolitaine, marchés de consommation locaux, savoir-faire agricoles et infrastructures de formation. Ces atouts peuvent constituer un terreau fertile pour le développement de filières diversifiées et de circuits courts. Mais ces opportunités se heurtent à des freins bien réels : pression foncière liée à la périurbanisation, artificialisation des sols, disparités démographiques et logistiques, difficultés d'accessibilité interne ou encore réticences à la reconversion dans un contexte viticole historiquement dominant. Cette section analyse donc comment la géographie, la démographie et les structures existantes du Cœur Entre-deux-Mers influencent les marges de manœuvre pour diversifier l'agriculture, en posant les bases d'une réflexion sur les leviers et les obstacles qui conditionneront la résilience du territoire face aux crises.

### A - Quelles caractéristiques du territoire influencent sa capacité à se diversifier ?

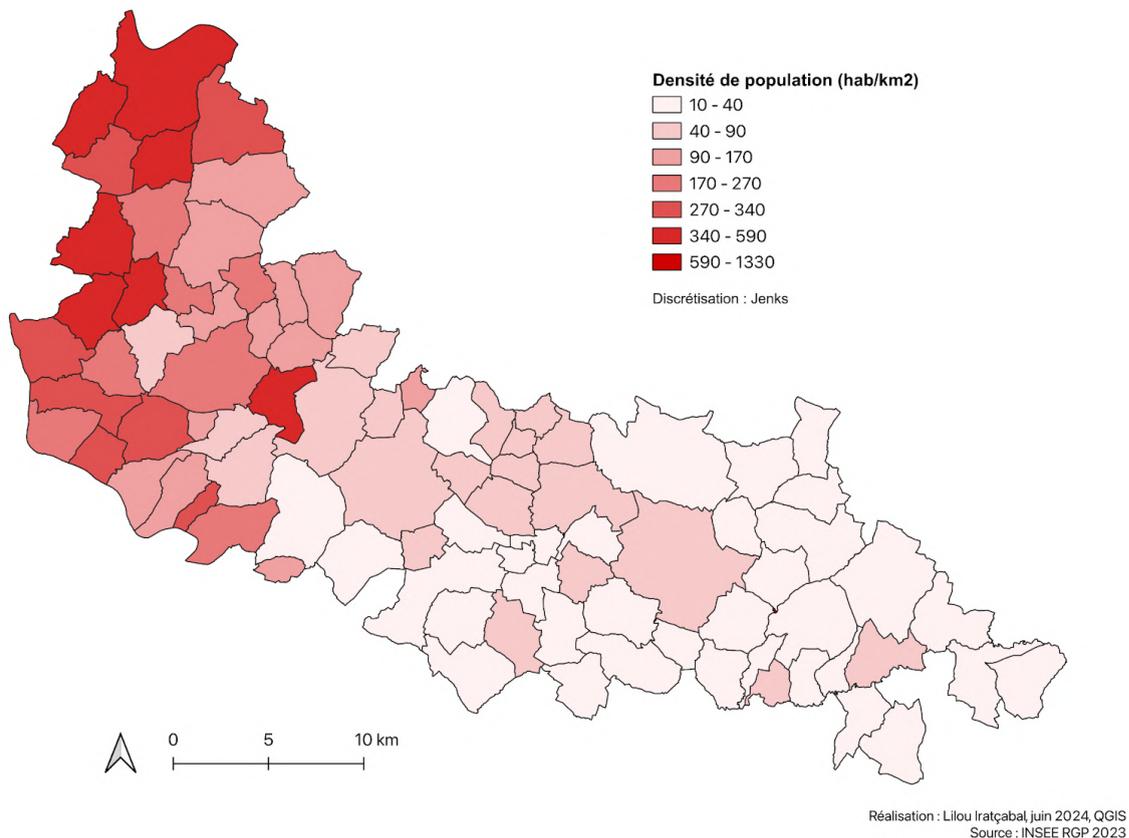


**Figure 7** : Le gradient Est-Ouest fortement marqué

Source : PETR CE2M

Réalisation : Lilou Iratçabal

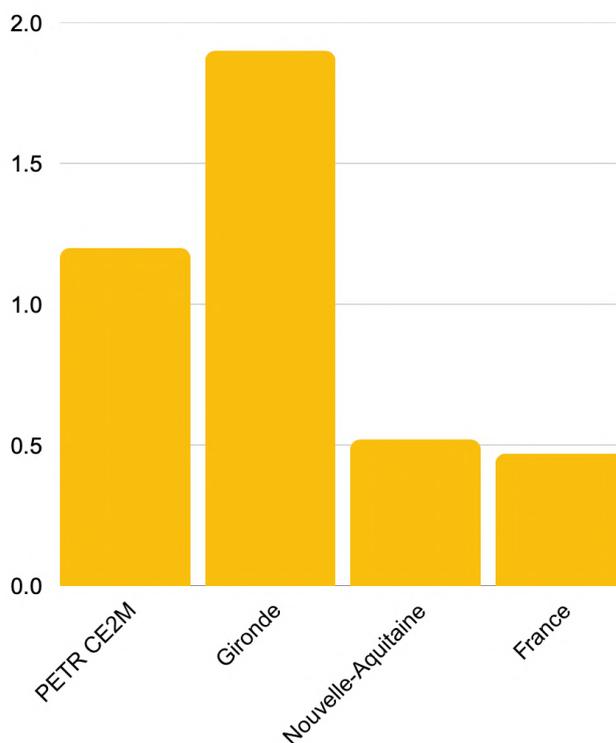
Le Cœur Entre-deux-Mers, situé à l'est de Bordeaux entre Garonne et Dordogne, couvre 800,3 km<sup>2</sup> et regroupe 89 communes réparties en cinq CdC. Ce territoire viticole historique présente des contrastes démographiques marqués : à l'ouest, une frange périurbaine plus dense et connectée à la métropole ; à l'est, des zones rurales plus isolées et moins peuplées (*Figure 8*). Par exemple, la CdC Rurales de l'Entre-deux-Mers compte 49 communes mais seulement 16 896 habitants (*Figure 7*), alors que Les Rives de la Laurence regroupe 29 249 habitants sur six communes. Ces déséquilibres influencent directement la mise en œuvre de projets de diversification : les zones denses offrent un marché de proximité plus important, mais les zones à faible densité, malgré un potentiel foncier, peinent à structurer des filières viables faute de masse critique et de logistique adaptée. Comme le soulignent Néel, Perrin et Soulard (2023), les effets de distance et de faible densité renforcent les difficultés d'organisation collective, alors même qu'elles sont essentielles pour bâtir une résilience territoriale.



**Figure 8** : Une densité de population élevée dans les communes sous l'air d'attraction de la métropole Bordelaise

La proximité de Bordeaux constitue un atout ambivalent pour la diversification agricole. Elle ouvre l'accès à un marché urbain important, favorable aux circuits courts et à la valorisation de produits diversifiés. Mais elle accentue aussi la pression foncière et l'artificialisation des sols : entre 2013 et 2018, l'équivalent de plus de 1 % des surfaces agricoles a été artificialisé, ce qui va à l'encontre du principe de préservation des espaces agricoles, forestiers et naturels et représente un risque de perte de ressources pour le

territoire ou pour d'autres territoires dépendants<sup>19</sup>. Ce chiffre est bien plus élevé que la moyenne nationale qui s'élève à moins de 0,5 % d'artificialisation (*Figure 9*). Cette compétition pour l'usage des sols fragilise la base productive locale et limite les possibilités d'installer de nouvelles productions ou de diversifier les systèmes en place. La diversification ne pourra contribuer à la résilience que si la préservation du foncier agricole est assurée.



**Figure 9** : Un pourcentage d'artificialisation plus élevé dans le CE2M par rapport à la moyenne nationale

Source : Territoires Fertiles

Réalisation : Lilou Iratçabal

L'accessibilité est également contrastée. Si les axes routiers facilitent la connexion avec Bordeaux (environ 30 minutes pour un Créon-Bordeaux), le maillage interne en transports publics reste faible, limitant les échanges et la distribution en circuits courts à l'échelle locale.

En effet, on remarque une forte présence du réseau d'autocars sur l'ouest du territoire alors qu'après Créon, au centre du CE2M, en direction de l'est du territoire, le réseau se fait très limité (*Figure 10*). De plus, la ligne de train la plus proche se trouve de l'autre côté de la Garonne. Ce qui rajoute des distances à effectuer pour rejoindre le réseau.

<sup>19</sup> Territoires Fertiles (sources : Les Greniers d'Abondance, à partir des données Artificialisation des sols (CEREMA, 2013-2018) ; Registre Parcellaire Graphique (IGN, 2017))  
<https://territoiresfertiles.fr/diagnostics/pole-territorial-coeur-entre-deux-mers/indicateurs/rythme-artificialisation>



**Figure 10** : Une présence du réseau de transports publics contrastée entre l'ouest et l'est du CE2M  
 Source : Transports en Nouvelle-Aquitaine

Pour que la diversification renforce la résilience alimentaire du territoire, il faudra donc non seulement produire, mais aussi assurer une circulation efficace des produits au sein même de l'Entre-deux-Mers.

Le territoire dispose toutefois d'atouts majeurs en termes de formation et de structuration. Le CFA Agricole de la Gironde, implanté notamment à La Réole, Latresne et Libourne-Montagne, propose des formations en maraîchage, arboriculture, paysage ou élevage, autant de compétences clés pour diversifier. La question reste de savoir si ces ressources peuvent toucher et convaincre les viticulteurs, souvent âgés, de s'engager dans une reconversion. Ici encore, la capacité à dépasser les freins culturels et psychologiques conditionnera la réussite des transitions.

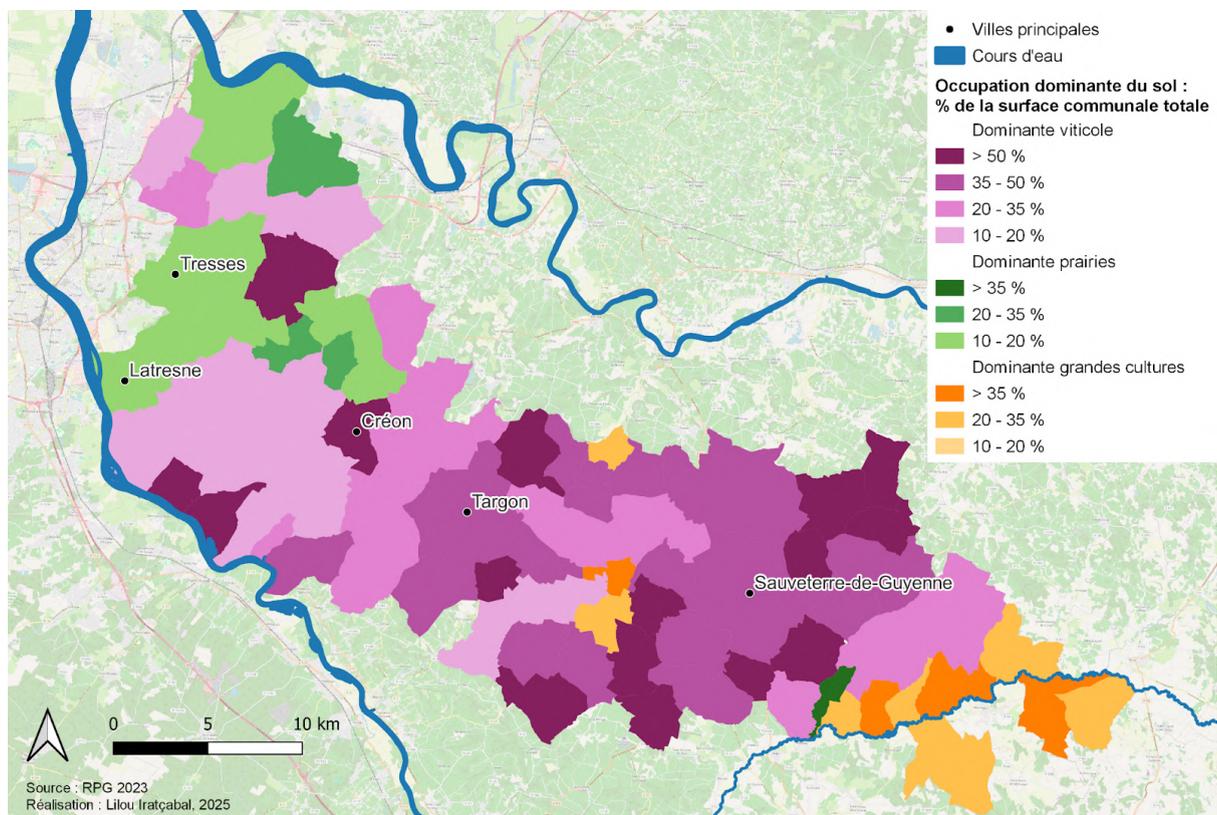
Ainsi, le Cœur Entre-deux-Mers se trouve dans une situation paradoxale : ses atouts géographiques, humains et organisationnels ouvrent de réelles perspectives pour diversifier l'agriculture et renforcer la résilience territoriale, mais ses contraintes foncières, démographiques et logistiques imposent de penser cette diversification comme un projet collectif et coordonné, plutôt que comme une addition d'initiatives individuelles.

## B -Comment concilier héritage viticole et nouvelles opportunités de diversification ?

La diversification agricole en Cœur Entre-deux-Mers ne peut être comprise qu'en tenant compte du poids considérable de la viticulture dans l'histoire, l'économie et l'identité du territoire. La vigne occupe aujourd'hui une place dominante, héritée d'un processus de spécialisation progressive qui a forgé une véritable culture viticole locale. Mais cette force est aussi une fragilité : dépendance économique à un seul produit, exposition accrue aux crises de marché et aux aléas climatiques, verrouillage institutionnel autour d'une filière structurée et puissante. C'est dans cet écart entre héritage et vulnérabilité que se dessinent de nouvelles opportunités de diversification.

L'analyse qui suit s'attache d'abord à mettre en lumière les caractéristiques de ce système viticole, son poids et ses limites, avant de montrer comment les politiques d'arrachage, bien qu'initiées pour répondre à une crise conjoncturelle, ouvrent une brèche vers une transition agricole possible. Enfin, elle replacera ces évolutions dans un cadre plus large, en soulignant les dynamiques territoriales et sociétales qui encouragent aujourd'hui l'émergence d'une agriculture plus diversifiée et plus résiliente.

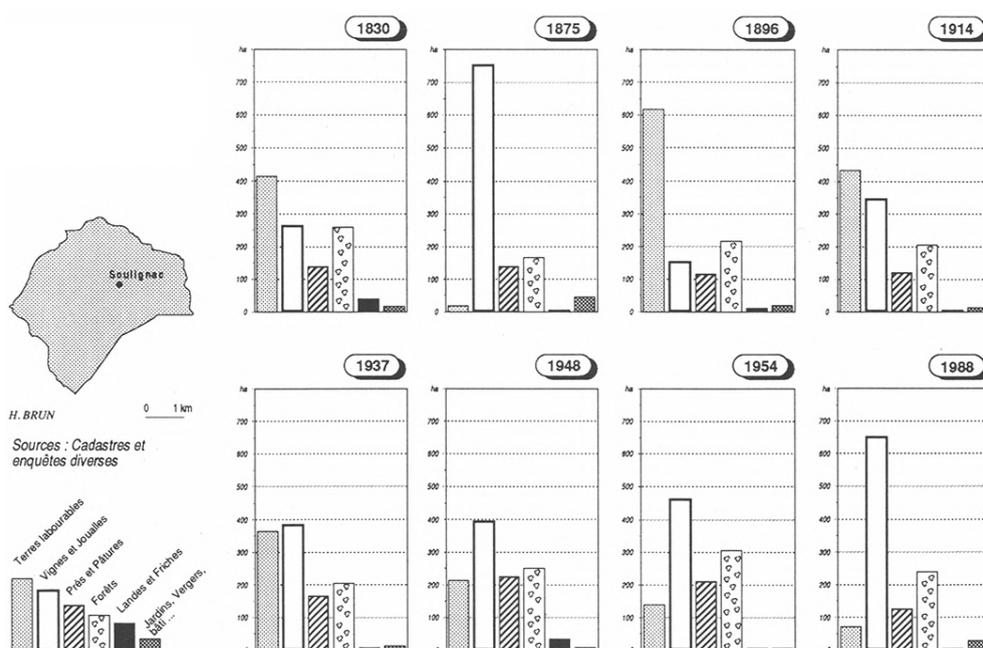
### 1. L'agriculture dans le Cœur Entre-deux-Mers : un territoire viticole confronté à des enjeux économiques et sociaux majeurs



**Figure 11 :** Le Cœur Entre-deux-Mers, un territoire dominé par la viticulture (représentation de l'occupation dominante du sol hors artificialisation)

L'agriculture du Cœur Entre-deux-Mers repose sur un socle viticole solide, mais aussi fragile. Plus vaste zone viticole de Bordeaux, le territoire consacre environ 65 % de sa surface agricole utile à la vigne (*Figure 11*), principalement pour la production de vins blancs secs en AOC. Cet ancrage a forgé une identité forte et une renommée, mais il a aussi créé une dépendance économique qui rend le territoire particulièrement exposé aux crises de la filière : baisse des cours, volatilité de la demande, recul du nombre d'exploitations.

Cette spécialisation contraste pourtant avec un passé où la polyculture dominait (*Figure 12*). Au XIX<sup>e</sup> siècle, les fermes d'Entre-deux-Mers produisaient céréales, légumes, fruits et élevage pour l'autoconsommation et les marchés locaux. Comme on peut le voir ci-dessous, la commune de Soullignac, située dans le Cœur Entre-deux-Mers, a connu une utilisation de ses sols diversifiée avant de connaître une forte spécialisation de la vigne. Cette mémoire agricole prouve que le terroir est techniquement et écologiquement apte à accueillir d'autres productions. Mais au fil du temps, les structures économiques, les réseaux professionnels et les habitudes culturelles se sont figés autour de la vigne.



**Figure 12** : L'utilisation plurielle du sol soulignacais de 1830 à 1988

Source : Soullignac, une commune de l'Entre-deux-Mers girondin, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1990

Les organisations professionnelles, comme le Syndicat Viticole de l'Entre-deux-Mers ou les coopératives viticoles, ont joué un rôle clé dans la structuration et la promotion de la filière. Cependant, cette « force » collective peut devenir un verrou. Cette inertie relève d'un phénomène de « dépendance au sentier » (Soulard et al. 2018), où les structures, les réseaux et les représentations collectives construits autour de la vigne orientent durablement les choix agricoles et limitent la capacité à envisager d'autres trajectoires, même face aux crises.

C'est dans ce contexte que la diversification agricole se heurte à des tensions : comment introduire de nouvelles cultures, filières ou pratiques sans heurter l'identité viticole du territoire, ni fragiliser son économie actuelle ? Et surtout, comment transformer cette identité viticole en ressource plutôt qu'en obstacle pour construire un modèle plus résilient ?

## **2. L'arrachage des vignes est-il une simple réponse à la crise ou une chance de transition agricole ?**

Dans un territoire où la vigne façonne depuis des générations l'économie, les paysages et l'identité culturelle, tout changement agricole reste une épreuve délicate. Pourtant, la crise viticole actuelle pousse certains exploitants du Cœur Entre-deux-Mers à envisager l'arrachage comme une solution, parfois contrainte, parfois stratégique (*Photographie 4*). Cette étape marque un tournant : elle met fin à une partie du modèle historique et ouvre la possibilité de repenser l'usage des terres dans une perspective de diversification, et donc de résilience territoriale.

Les politiques d'arrachage sanitaire ne sont pas nouvelles ; elles sont en partie dues à la lutte contre la flavescence dorée. Le plan d'arrachage, lancé en Gironde<sup>20</sup>, propose une aide de 6 000 €/ha, cofinancée par l'État, le CIVB et la Région Nouvelle-Aquitaine, dans un objectif de diversification ou de renaturation des parcelles concernées. C'est-à-dire, soit la reconversion vers d'autres productions (maraîchage, grandes cultures, arboriculture, plantes aromatiques, etc.), soit l'interdiction de replanter de la vigne ou d'autres cultures agricoles pendant 20 ans, avec un objectif de restauration écologique (prairies permanentes, haies, boisements).

---

<sup>20</sup> Dispositif d'arrachage sanitaire des vignes en Gironde  
<https://www.gironde.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Agriculture-viticulture-foret/Viticulture/Dispositif-d-arrachage-sanitaire-des-vignes-en-Gironde>



**Photographie 4** : Une parcelle de vigne arrachée face à de la vigne encore debout (Photographie prise le 24/04/2025 à 14h27 à Rions par Lilou Iratçabal)

Entre le 20 novembre et le 20 décembre 2023, plus de 1 100 dossiers ont été déposés, couvrant près de 10 000 ha à arracher<sup>21</sup>. Ce chiffre, déjà considérable, ne traduit pourtant qu'une fraction de la réalité : selon plusieurs estimations professionnelles, les surfaces réellement arrachées seraient au moins trois fois supérieures si l'on tenait compte des arrachages non déclarés. Cette différence s'explique par le fait que, en dehors des dispositifs officiels d'aide, il n'existe aucune obligation de déclaration. Les viticulteurs qui procèdent à un arrachage sans soutien public conservent ainsi une totale liberté sur le devenir de leurs terres. Contrairement aux dossiers subventionnés, qui impliquent parfois des conditions de reconversion, les arrachages non déclarés permettent aux exploitants de ne pas s'engager et de garder toutes les options ouvertes : remise en culture, vente, location ou mise en jachère. Cette liberté peut représenter un avantage individuel, mais elle entretient un flou collectif. D'une part, elle complique l'évaluation statistique de l'ampleur de la crise viticole et rend difficile l'élaboration de politiques territoriales adaptées. D'autre part, elle laisse planer une incertitude sur le futur de ces terres : certaines pourraient être reconverties en polyculture ou en circuits courts, d'autres risquent d'être laissées en friche ou de sortir durablement de l'usage agricole. Ces surfaces libérées représentent une opportunité pour diversifier les activités sur le territoire, développer des circuits courts ou

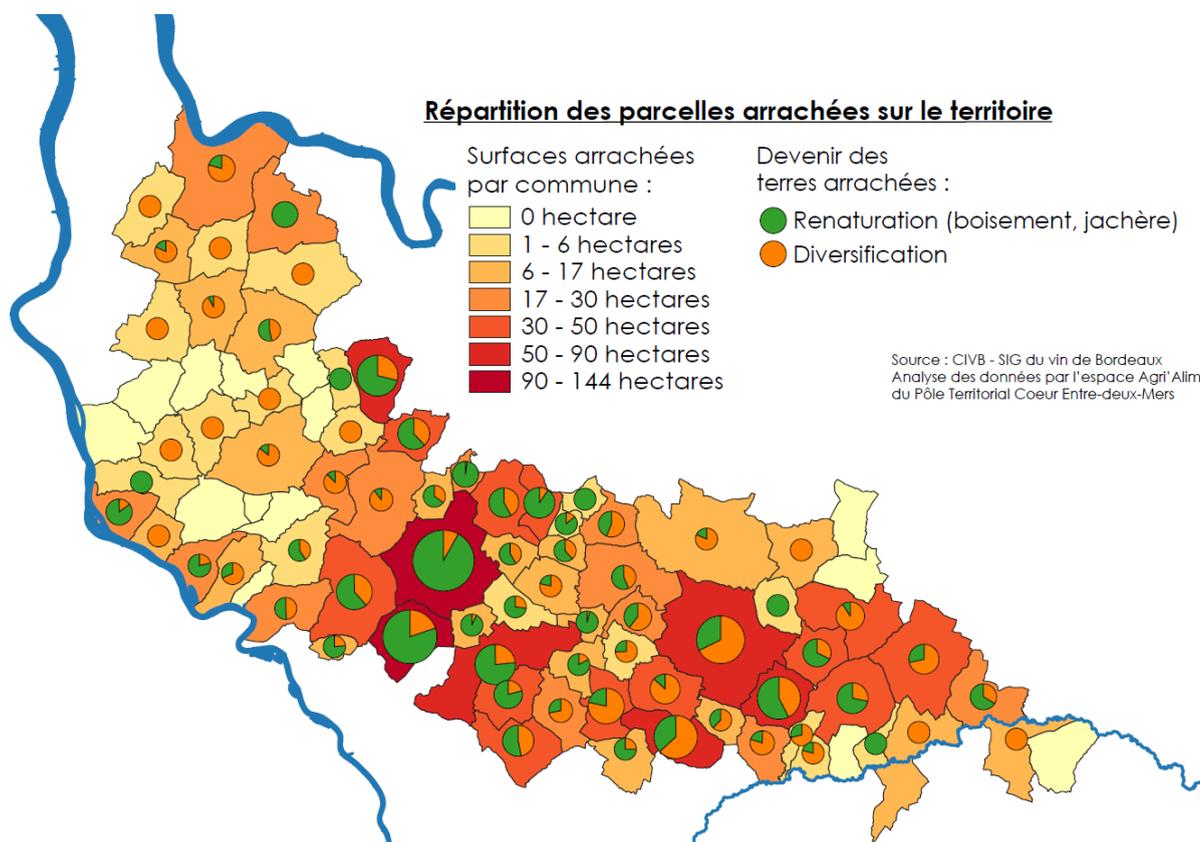
---

<sup>21</sup> Gironde : La campagne pour l'arrachage des vignes est terminée, plus de 10.000 hectares concernés

<https://www.20minutes.fr/bordeaux/4067498-20231221-gironde-campagne-arrachage-vignes-termine-e-plus-10-000-hectares-concernes>

introduire de nouvelles cultures adaptables aux conditions locales. Toutefois, ce dispositif reste avant tout réactif, visant à gérer une crise de surproduction<sup>22</sup> et à limiter les risques sanitaires, plus qu'à impulser une transformation structurelle de la viticulture. Ainsi, l'arrachage massif apparaît aujourd'hui comme une réponse immédiate à la crise du vin, mais l'absence de cadre clair pour les surfaces non déclarées laisse une incertitude planer sur l'avenir des terres.

De plus, l'arrachage n'est pas une garantie de diversification réussie. Le choix de la renaturation, par exemple, bloque tout usage agricole pendant deux décennies, ce qui peut réduire l'impact économique positif à court terme. De plus, au-delà des aspects techniques et financiers, la dimension psychologique reste déterminante : pour beaucoup de viticulteurs, abandonner la vigne revient à renoncer à un savoir-faire, à une identité professionnelle et à une image de réussite transmise sur plusieurs générations. Cette perte symbolique peut freiner la reconversion, même lorsque le foncier et les aides sont disponibles.



**Figure 13** : Une répartition inégale des surfaces arrachées sur le CE2M  
Réalisation : Lilou Iratçabal

La carte ci-dessus (Figure 13) représente, à l'échelle communale, les surfaces viticoles arrachées dans le Cœur Entre-deux-Mers lors de la campagne de 2023, ainsi que la part respective des deux options prévues par le dispositif : renaturation (interdiction de toute culture agricole pendant 20 ans, reboisement ou retour à l'état naturel) et

<sup>22</sup> La chute de consommation de vin redessine le paysage viticole français  
[https://www.lemonde.fr/economie/article/2024/08/02/la-chute-de-consommation-de-vin-redessine-le-paysage-viticole-francais\\_6264719\\_3234.html](https://www.lemonde.fr/economie/article/2024/08/02/la-chute-de-consommation-de-vin-redessine-le-paysage-viticole-francais_6264719_3234.html)

diversification (introduction de nouvelles cultures ou systèmes de production). On observe que les communes les plus touchées par l'arrachage se situent principalement au centre et à l'est du territoire, notamment dans la CdC Rurales de l'Entre-deux-Mers, avec des surfaces dépassant les 90 ha. Dans certaines d'entre elles, comme Créon au centre du territoire, la part de renaturation est dominante, traduisant un choix de retrait durable de la production agricole au profit d'objectifs normalement écologiques. À l'inverse, d'autres communes, telles que Sauveterre-de-Guyenne, se distinguent par une orientation majoritaire vers la diversification. Cette répartition révèle des dynamiques territoriales contrastées : les communes optant pour la renaturation misent sur la restauration écologique et la réduction de la pression agricole, tandis que celles privilégiant la diversification cherchent à maintenir une activité économique déjà très agricole (la CdC Rurales de l'Entre-deux-Mers possède 80% de terres agricoles<sup>23</sup>). Toutefois, il faut nuancer cette lecture : si les viticulteurs « arrachants » s'engagent théoriquement dans une logique de diversification, ils n'ont pas nécessairement à présenter un projet agricole défini au moment de leur demande, et les modalités de suivi ou de contrôle de ces engagements restent encore floues.



**Photographie 5** : Un changement de paysage drastique, plus aucune vigne à l'horizon (Photographie prise le 24/04/2025 à 17h08 à Capian par Lilou Iratçabal)

---

<sup>23</sup> Observatoire des territoires, Part des surfaces selon l'occupation du sol (%) 2018 - Territoires agricoles

[https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/outils/cartographie-interactive/#bbox=-165297,567229,1,292238,171687&c=indicator&f=2&i=occup\\_sol.p\\_surf\\_occup\\_sol&s=2018&view=map73](https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/outils/cartographie-interactive/#bbox=-165297,567229,1,292238,171687&c=indicator&f=2&i=occup_sol.p_surf_occup_sol&s=2018&view=map73)

Ainsi, pour que l'arrachage devienne un véritable levier de résilience, il doit s'accompagner d'un accompagnement intégré : soutien technique pour les nouvelles cultures, structuration des filières alternatives, accompagnement humain et valorisation des nouveaux modèles agricoles. Sans cela, le risque est de voir les terres arrachées rester en friche, être artificialisées ou affectées à des usages déconnectés des enjeux alimentaires et écologiques du territoire (Photographie 5).

### **3. Des dynamiques territoriales et des attentes sociétales en faveur de la diversification**

La diversification agricole en Entre-deux-Mers n'est pas qu'une affaire individuelle : elle s'inscrit dans un contexte plus large où se croisent évolutions des marchés, politiques publiques et innovations. Plusieurs facteurs créent aujourd'hui un environnement plus favorable qu'auparavant. D'abord, les marchés agricoles évoluent. Du côté de la demande, les consommateurs expriment un intérêt croissant pour les produits locaux. L'enquête IPSOS (avril 2025) montre qu'ils cherchent avant tout à soutenir l'agriculture locale (à 64%<sup>24</sup>, en légère baisse depuis 2019) et à mieux connaître l'origine des produits. Cette dynamique traduit une attente sociétale forte, mais qui se heurte encore à la question du prix, frein récurrent à l'achat. Pour l'Entre-deux-Mers, cela ouvre une double perspective : celle d'un marché local à structurer autour de produits diversifiés et tracés, mais aussi celle d'une nécessaire réflexion sur la compétitivité et la valeur ajoutée des nouvelles filières. La demande pour des produits locaux ou issus de circuits courts ouvre de nouvelles perspectives aux agriculteurs du territoire, au-delà de la viticulture traditionnelle. La proximité avec Bordeaux Métropole constitue ici un atout, car elle concentre un bassin de consommation important et diversifié, sensible aux enjeux alimentaires.

Ensuite, le soutien institutionnel s'affirme. La reconnaissance du PAT du Cœur Entre-deux-Mers, les aides nationales à la diversification ou encore les dispositifs régionaux renforcent la capacité des exploitants à s'engager dans de nouvelles filières. Par ailleurs, la loi Egalim impose désormais que la restauration collective serve au moins 50 % de produits durables et de qualité, dont 20 % issus de l'agriculture biologique depuis 2022, seuils en cours de renforcement (60 % pour les viandes et produits de la mer depuis 2024)<sup>25</sup>. Parallèlement, des labels comme Territoire BIO Engagé<sup>26</sup>, porté par Interbio Nouvelle-Aquitaine, valorisent les collectivités qui encouragent l'agriculture biologique sur leur territoire ou dans la restauration collective. Ce type de label renforce l'image territoriale et motive les élus à soutenir la production locale biologique.

Cependant, malgré ces avancées, la mise en œuvre reste complexe. Mobiliser les aides nécessite une expertise technique et administrative souvent lourde à porter pour de petites collectivités ou exploitations. De plus, atteindre les cibles Egalim reste un défi

---

<sup>24</sup> Les Français et la consommation de produits locaux, rapport IPSOS, avril 2025  
<https://www.ipsos.com/sites/default/files/ct/news/documents/2025-06/ipsos-enquete-produits-locaux-rapport-complet.pdf>

<sup>25</sup> Consignes de la loi dite « EGAlim »  
<https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/questions/QANR5L17QE2040>

<sup>26</sup> Un label engagé pour votre commune  
<https://www.cluster-bio.com/fr/nos-actions/animer-sa-marque/territoire-bio-engage/>

concret : un faible pourcentage de cantines y parvient réellement, illustrant la difficulté des approvisionnements<sup>27</sup>. Par ailleurs, les élus locaux jouent un rôle clé. Certains mettent à disposition des terrains municipaux pour produire des cultures bio destinées à la restauration collective (ex. écoles ou maisons de retraite), contribuant ainsi à créer des débouchés publics sécurisés<sup>28</sup>. L'action des collectivités, en lien avec les PAT, devient ainsi un vecteur essentiel pour transformer les exigences réglementaires en opportunités territoriales concrètes.

Enfin, la réduction progressive de la monoculture viticole, accélérée par les politiques d'arrachage, libère du foncier et pousse à réfléchir à d'autres usages. Cette contrainte, vécue parfois douloureusement par les viticulteurs, devient paradoxalement une opportunité pour imaginer des systèmes agricoles plus diversifiés et plus résilients.

Ces dynamiques ne garantissent pas le succès : elles posent au contraire la question de savoir comment articuler opportunités externes et besoins réels des agriculteurs. C'est là que réside l'enjeu central : une diversification portée par les acteurs du territoire, et non imposée de l'extérieur.

## **C - Les besoins des agriculteurs peuvent-ils orienter la diversification territoriale ?**

Après avoir analysé le poids de l'héritage viticole et les contraintes structurelles du territoire, il est essentiel de replacer les agriculteurs eux-mêmes au cœur de la réflexion. Car la diversification agricole ne peut réussir que si elle répond à leurs attentes réelles, à leurs contraintes quotidiennes et à leurs projets de vie. Ce sont eux qui expérimentent, innovent ou au contraire résistent, et leur implication conditionne la faisabilité des transitions. Dans ce cadre, mon travail au sein du PETR Cœur Entre-deux-Mers a notamment consisté à mener une enquête auprès d'agriculteurs locaux, avec le soutien de la Chambre d'Agriculture de Gironde, d'Agrobio 33 et du CIVAM PPML, afin de mieux comprendre leurs besoins, leurs freins et leurs perspectives de diversification.

### **1. La reconversion agricole, une transition complexe pour les agriculteurs**

La diversification agricole en Entre-deux-Mers ne peut être envisagée sans replacer les agriculteurs au centre de la réflexion. Ce sont eux qui subissent les effets de la crise viticole et qui, dans le même temps, détiennent les clés d'un éventuel renouvellement agricole. Pourtant, la transition est loin d'être simple. Elle suppose de remettre en cause des

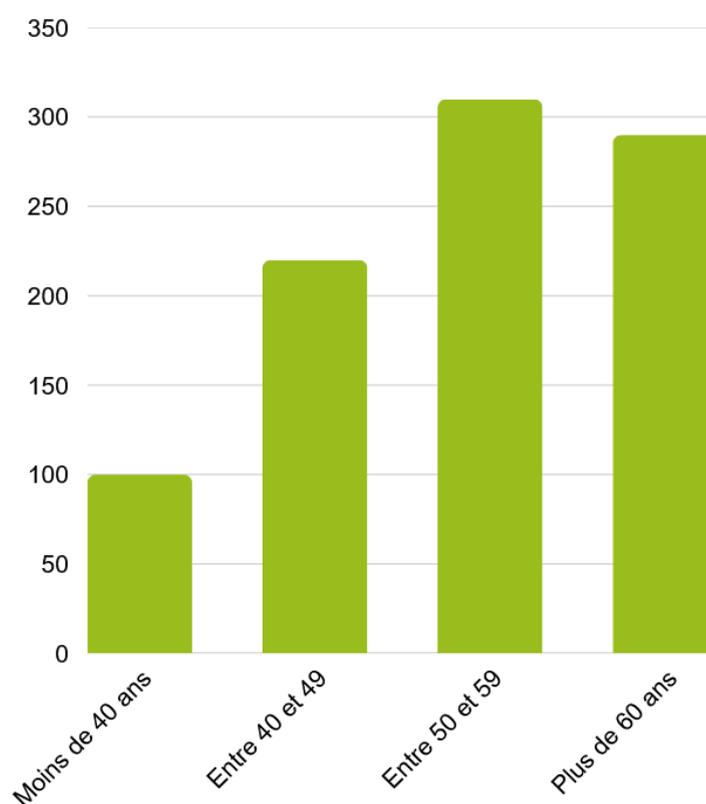
---

<sup>27</sup> Restauration collective : la ministre maintient l'objectif prévu pour la loi Egalim  
<https://www.banquedesterritoires.fr/restauration-collective-la-ministre-maintient-lobjectif-prevu-par-la-loi-egalim>

<sup>28</sup> Loi EGAlim et restauration collective : comment l'appliquer ?  
[www.eurialfoodservice-industry.fr/loi-egalim-et-restauration-collective-objectif-et-comment-lappliquer](http://www.eurialfoodservice-industry.fr/loi-egalim-et-restauration-collective-objectif-et-comment-lappliquer)

pratiques et une identité viticole ancrées depuis plusieurs générations, mais aussi de composer avec des contraintes financières, foncières et administratives.

La population agricole est aujourd'hui confrontée à un double défi de succession et de reconversion. Le vieillissement de la main-d'œuvre viticole est notable : près d'un quart des chefs d'exploitation ont plus de 60 ans, et seuls 17% ont moins de 40 ans (*Figure 14*). Cette situation engendre une crise de succession, mais ouvre aussi une fenêtre d'opportunité pour de nouvelles installations orientées vers la diversification et l'agroécologie, soutenues notamment par la Dotation Nouveaux et Jeunes Agriculteurs (DNJA). En revanche, pour les exploitants plus âgés qui ne partent pas à la retraite mais doivent s'adapter, la reconversion est beaucoup plus complexe. Les barrières psychologiques, le sentiment de « perdre son identité » et les difficultés à acquérir de nouvelles compétences freinent leur transition. La MSA Gironde propose d'ailleurs un soutien psychologique et des dispositifs de répit pour les agriculteurs en difficulté, signe que la crise ne se résume pas à une question de chiffres, mais touche aussi profondément l'humain.



**Figure 14** : Un nombre de chefs d'exploitations au delà de 40 ans élevé (en nombre d'exploitations)

Source : Les Greniers d'Abondance, à partir des données Exploitations selon l'âge du chef d'exploitation (Agreste, 2010)

Ces constats montrent que la réussite de la diversification dépend d'une approche holistique, qui dépasse largement la seule dimension financière. Sans s'attaquer à la résistance culturelle, à la structuration de nouvelles filières (*Figure 15*), aux difficultés de

recrutement dans certaines productions locales, comme le canard gras, où les éleveurs se font rares, et aux lacunes en matière de formation, toute stratégie restera incomplète. Le Cœur Entre-deux-Mers rencontre de fortes difficultés pour installer de nouveaux agriculteurs, malgré la présence de nombreux acteurs d'accompagnement. La concurrence de territoires voisins plus attractifs, la crise viticole, le coût du foncier et la complexité administrative freinent l'arrivée de porteurs de projets. Beaucoup se perdent dans un parcours d'installation mal coordonné et peu lisible, surtout lorsqu'ils souhaitent développer des modèles agricoles alternatifs encore mal reconnus et faiblement soutenus<sup>29</sup>. Pourtant, sans un renouvellement suffisant des générations agricoles, la diversification restera un objectif difficile à atteindre : la crise des vocations et les obstacles à l'installation risquent d'accentuer la pénurie d'agriculteurs dans les prochaines années, fragilisant encore davantage la capacité du Cœur Entre-deux-Mers à se réinventer.

Filière agricole	Niveau de structuration	Exemples d'acteurs
Olive	En cours de structuration	Oléiculteurs Nouvelle-Aquitaine
Noisettes	Structurée	KOKI (Lot-et-Garonne)
Kiwis	Structurée	KSO (Dordogne/Lot-et-Garonne)
Maraîchage/Vergers	Structurée	SICA Maraîchère
Chanvre	En cours structuration	Chanvre NA
Raisin de table	En cours structuration	Groupe de travail Chambre d'Agriculture de la Gironde
Bovins	Structurée	GEG (Gironde)
Poules pondeuses/Volailles de chair/Canards gras	Structurée	Palmagri (Gironde)

**Figure 15** : Liste non exhaustive des filières agricoles structurées et en cours de structuration

Source : Chambre d'Agriculture Gironde, PETR Cœur Entre-deux-Mers

Réalisation : Lilou Iratçabal

Dans mon stage, mon travail au sein de l'Espace Info Entreprendre m'a permis d'élargir la réflexion : j'ai pu observer comment les entreprises locales, agricoles ou non, se construisent, se financent et gèrent leurs contraintes administratives. Cette expérience m'a montré que les agriculteurs ne diffèrent pas des autres entrepreneurs : eux aussi doivent composer avec des dossiers complexes, une recherche de financements, et des arbitrages stratégiques qui conditionnent la pérennité de leur activité. Comprendre ces dynamiques a renforcé ma conviction qu'une diversification réussie passe par un accompagnement adapté, à la fois technique, administratif et humain.

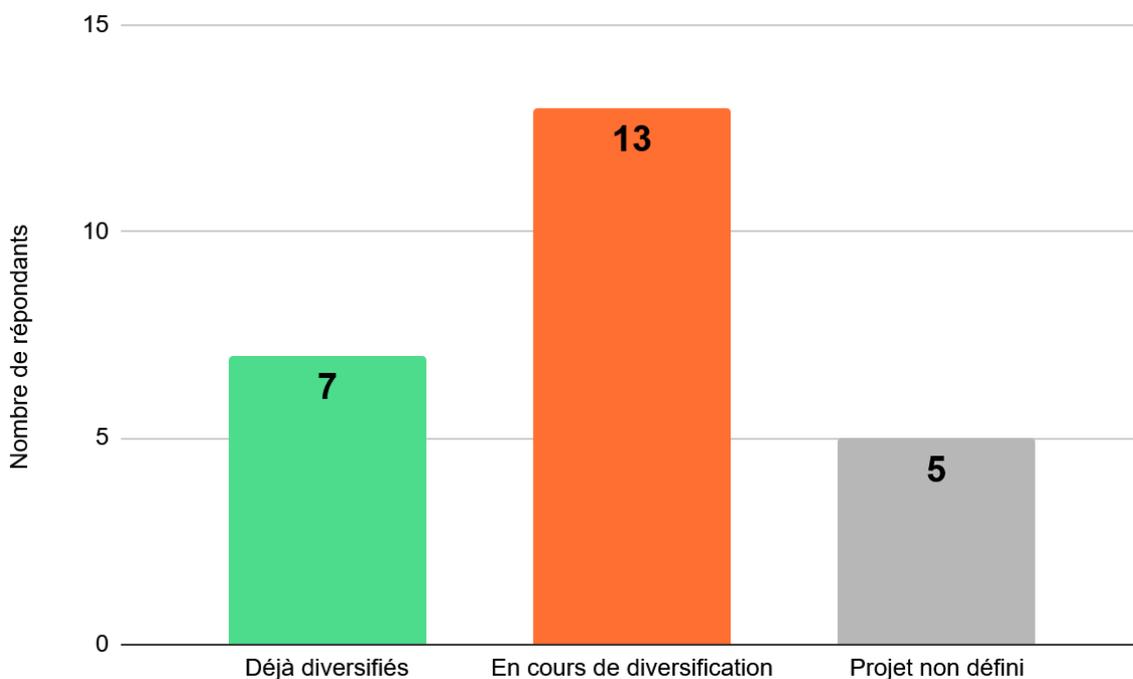
<sup>29</sup> D'après le rapport de stage de D. Bresson, 2024

## **2. Recueillir les besoins des acteurs locaux : méthodologie et mission**

Pour comprendre comment la diversification agricole peut devenir un levier de résilience en Cœur Entre-deux-Mers, il était essentiel d'aller interroger directement les premiers concernés : les agriculteurs. C'est dans ce cadre qu'a été menée d'avril à juillet 2025 une enquête auprès des exploitants du territoire. J'ai assuré toutes les étapes de ce travail : la conception du questionnaire en ligne et des entretiens (*Annexe 3*), la diffusion, la réalisation d'entretiens semi-directifs et le recueil des réponses, l'analyse des résultats, ainsi que l'organisation de réunions de restitution. L'objectif était double : identifier les freins et besoins concrets exprimés par les agriculteurs, mais aussi, produire un outil pratique sous la forme d'un dossier de restitution comprenant les principaux résultats ainsi que des fiches de contacts techniques et financiers, à destination des agriculteurs du territoire, mais également pouvant servir à la connaissance du territoire pour les élus (*Annexe 4*).

La méthodologie repose sur une combinaison entre un questionnaire en ligne et des entretiens semi-directifs. Le questionnaire a permis de recueillir des données générales sur les exploitations (taille, orientation, projets envisagés), mais aussi de repérer les principaux obstacles et leviers perçus par les agriculteurs. Les entretiens, menés auprès d'un panel diversifié d'exploitants, ont apporté une compréhension plus fine de la situation : ils ont permis de replacer les réponses dans leur contexte, de recueillir des témoignages plus détaillés et de mettre en lumière la diversité des parcours et des stratégies. L'objectif n'était pas d'obtenir un échantillon représentatif au sens statistique, mais plutôt de refléter la variété des réalités agricoles du territoire. Enfin, l'organisation de réunion de restitution a permis de valider et discuter les résultats avec les acteurs locaux, dans une logique participative qui vise non seulement à produire des connaissances mais aussi à renforcer la dynamique collective autour de la diversification agricole.

Malgré les difficultés rencontrées, notamment une faible mobilisation (seulement 25 réponses obtenues sur un objectif de 30), l'enquête apporte des enseignements précieux. Elle révèle d'abord que la diversification n'est pas marginale mais bien une réalité en construction. De plus, il est important de souligner que ces résultats ne peuvent pas être généralisés à l'ensemble du Cœur Entre-deux-Mers. L'échantillon reste limité, ce qui donne plutôt un aperçu qu'une image représentative de l'ensemble des agriculteurs du territoire. Néanmoins, ces retours constituent une matière précieuse pour identifier les dynamiques en cours, les freins concrets rencontrés par les exploitants et leurs attentes vis-à-vis des politiques publiques et des acteurs de l'accompagnement.

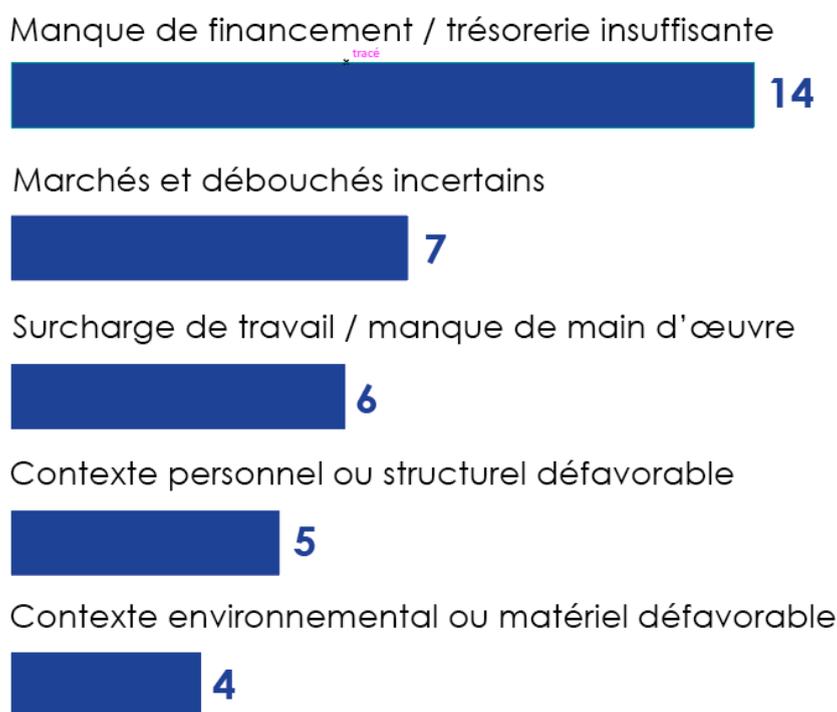


**Figure 16** : Une majorité d'agriculteurs ayant enclenché le processus de diversification  
 Source : Enquête réalisée en 2025 par le PETR CE2M  
 Réalisation : Lilou Iratçabal

L'enquête montre que 7 des exploitants sont déjà diversifiés et 13 sont en cours de diversification (Figure 16). Ce résultat est assez révélateur d'une volonté et d'une dynamique de transition. Cependant, la lecture critique de ces données rappelle que la diversification reste fragile et partielle. Les agriculteurs dont les projets sont en cours de diversification ne sont qu'au stade d'expérimentations, sans garantie de succès, et leur viabilité dépend largement de l'existence de filières structurées et de débouchés. Par ailleurs, 5 ne sont pas encore engagés, une part significative qui traduit la méfiance ou l'incapacité de monter un projet viable, comme le dit clairement un viticulteur « *Notre métier, c'est produire du vin. Ça, on sait faire. Le reste, on ne sait pas faire. [...] Ce sont des filières qui n'existent pas forcément aujourd'hui. [...] On est à l'écoute... mais il faut qu'il y ait une filière et un marché derrière.* ». Cette citation montre que la diversification n'est pas seulement un choix individuel.

Les freins identifiés confirment la complexité de la transition (Figure 17). Le manque de financement est cité par plus de la moitié des répondants (14). Cette donnée révèle à quel point la dépendance aux aides conditionne la capacité des agriculteurs à se diversifier. En l'absence de financements adaptés, la diversification reste une prise de risque difficilement supportable pour des viticulteurs déjà fragilisés par la crise. Le deuxième frein qui ressort est l'incertitude des débouchés (cité 7 fois). Là encore, cela traduit le fait que la diversification ne peut se limiter à planter de nouvelles cultures, sans débouché, marché et filière, les initiatives restent isolées et vulnérables. Enfin la surcharge de travail liée au manque de main-d'œuvre (cité 6 fois) témoigne d'autres contraintes, plus humaines et sociales, liées sans doute à la perte de l'attraction du métier d'agriculteur. Ces constats sont résumés par ce témoignage d'un agriculteur « *Je pense que les aides de la région et conseil*

de la chambre d'agriculture sont déconnectés de la réalité. La majeure partie de notre territoire ne possède aucun réseau d'irrigation hors la plupart des cultures proposées ou subventionnées ne sont pas envisageables sans (kiwi, houblon, maraîchage, artichauts, fruitiers). Pour les autres cultures il n'y a pas de débouché, le marché de la noisette est saturé. L'huile d'olive pour quel marché. ». Ce retour souligne deux points, un décalage entre les dispositifs proposés et les réalités locales (manque d'eau par exemple), et la nécessité de penser la diversification comme une stratégie collective adaptée au territoire et à ses contraintes.



**Figure 17** : Des freins multiples à la diversification  
 Source : Enquête réalisée en 2025 par le PETR CE2M  
 Réalisation : Lilou Iratçabal

Pour finir, l'enquête met en avant des attentes claires (Figure 18) : un besoin d'accompagnement personnalisé individuel et de formations pratiques. Cela montre que si les viticulteurs savent produire du vin, ils se sentent démunis face à de nouvelles productions. Le rôle des acteurs tel que les collectivités, la Chambre d'Agriculture et autres OPA apparaît donc essentiel pour donner aux agriculteurs les compétences nécessaires. Près d'un tiers des répondants expriment également un besoin en moyens matériels, en formation, à l'appui à la dynamique de réseau et en foncier. Comme le rappelle un témoignage « Nous avons traversé plusieurs crises dans le vignoble Bordelais. Aujourd'hui s'ajoute une crise systémique dont on ne voit pas l'issue. Il est fondamental de gérer le foncier girondin et une bonne diversification agricole ou agro-industrielle afin de créer des emplois pérennes et d'éviter que nos paysages ne deviennent des friches impénétrables. », le lien entre diversification, emploi, paysage et résilience est mis en lumière. Il ne s'agit pas de sauver des exploitations isolées, mais de préserver l'ensemble du tissu économique et paysager du Cœur Entre-deux-Mers.

**Accompagnement et conseil personnalisé**  
Présentation des aides, conseil économique et technique



**Structuration des filières et débouchés**  
Identification des produits à potentiel, circuits de commercialisation



**Appui collectif et dynamique de réseau**  
Soutien à l'animation de collectifs



**Formation et apprentissage terrain**  
Visites de fermes, formation sur le territoire



**Moyens matériels**  
Bâtiments, foncier



**Figure 18** : Des besoins divers et variés pour mener un projet de diversification  
Source : Enquête réalisée en 2025 par le PETR CE2M  
Réalisation : Lilou Iratçabal

Il est intéressant de noter que malgré cette forte demande de structuration de filières, il en existe déjà comme vu précédemment (noisettes, kiwis, bovins, volailles,...). Pourtant, ces opportunités semblent peu accessibles aux viticulteurs en reconversion. Plusieurs explications sont possibles. Tout d'abord la méfiance, en effet beaucoup d'agriculteurs continuent de se définir avant tout comme viticulteurs et donc ne projettent pas facilement dans d'autres filières que la vigne (ou le raisin). Il y a aussi le manque de compétences et le manque de connaissance des débouchés et marchés, qui empêchent les agriculteurs de se lancer. Ces paradoxes démontrent qu'il ne suffit pas que les filières existent, encore faut-il qu'elles soient appropriées par les acteurs du territoire.

Mon rôle au sein de l'Espace Info Entreprendre du PETR Cœur Entre-deux-Mers a renforcé cette analyse. En travaillant sur l'accompagnement d'entreprises locales, j'ai constaté que les agriculteurs font face aux mêmes obstacles que d'autres entrepreneurs : lourdeurs administratives, besoin d'investissements initiaux, trésorerie faible, difficulté à se projeter sur des marchés incertains. Cela m'a permis de comprendre que la diversification agricole ne doit pas être pensée uniquement comme une reconversion technique, mais comme une véritable stratégie agricole ancrée dans le territoire.

### **III - Quelles stratégies pour construire une résilience durable en Entre-deux-Mers?**

Face à la crise viticole, aux aléas climatiques et aux fragilités économiques du Cœur Entre-deux-Mers, la diversification agricole ne peut plus être envisagée comme une simple option : elle constitue une nécessité pour assurer la survie et l'adaptation du territoire. Mais pour être réellement efficace, cette diversification doit s'inscrire dans une stratégie plus large, articulant plusieurs dimensions. Elle implique d'abord d'explorer les alternatives économiques et agricoles capables de réduire la dépendance à la vigne et de favoriser la durabilité. Elle repose ensuite sur des politiques publiques capables de sécuriser et d'accompagner les transitions, en mobilisant des financements adaptés et des dispositifs cohérents. Enfin, au-delà des initiatives isolées, il s'agit de penser un modèle de résilience territoriale construit collectivement, intégrant l'ensemble des acteurs locaux et supralocaux, afin de définir des trajectoires d'avenir partagées.

#### **A - Comment la diversification économique peut-elle soutenir la durabilité du territoire ?**

Face à la crise viticole et aux vulnérabilités d'un territoire historiquement marqué par la spécialisation, l'Entre-deux-Mers se trouve aujourd'hui dans une phase charnière. L'arrachage massif de vignes ne peut être vu seulement comme un recul de la monoculture, mais aussi comme une occasion de repenser les usages agricoles et d'expérimenter de nouvelles trajectoires. C'est dans cette perspective que la diversification économique prend tout son sens : elle offre des alternatives capables de conjuguer adaptation productive, valorisation des ressources locales et durabilité environnementale.

Plusieurs pistes se dessinent déjà : la réintroduction de la polyculture-élevage, qui permet de redonner une fonction productive aux terres libérées ; le développement des circuits courts, qui recréent du lien entre producteurs et consommateurs tout en sécurisant les revenus ; et enfin l'essor d'innovations agricoles comme l'agroforesterie ou la permaculture, qui ouvrent la voie à des modèles plus écologiques et résilients. L'analyse de ces options permet d'évaluer leur faisabilité dans le contexte spécifique du Cœur Entre-deux-Mers, mais aussi de mettre en lumière leurs apports et leurs limites pour une transition agricole durable.

#### **1. L'élevage et la polyculture peuvent-ils offrir un modèle adapté au territoire ?**

L'arrachage massif de vignes dans le Cœur Entre-deux-Mers libère des surfaces qui basculent vers de potentielles prairies (*Photographie 6*). Cela permet de se pencher sur l'option élevage et polyculture, qui permettrait de valoriser des sols majoritairement

argilo-calcaires<sup>30</sup>, souvent peu favorables au maraîchage faute d'eau, tout en redonnant une fonction productive aux parcelles arrachées. Cette option peut répartir les risques économiques tout en maintenant des paysages agricoles et réactiver des services écosystémiques (haies, couverts prairiaux). En effet, lors de l'enquête, 50 % des répondants ont dit avoir des projets de polyculture ou pluriactivités (avoir plusieurs ateliers de production simultanément), ce qui est donc une piste à étudier pour ce territoire.



**Photographie 6** : Une parcelle de vignes arrachées devenue champ de pâture pour des bovins (Photographie prise le 14/08/2025 à 8h24 sur la D671 par Lilou Iratçabal)

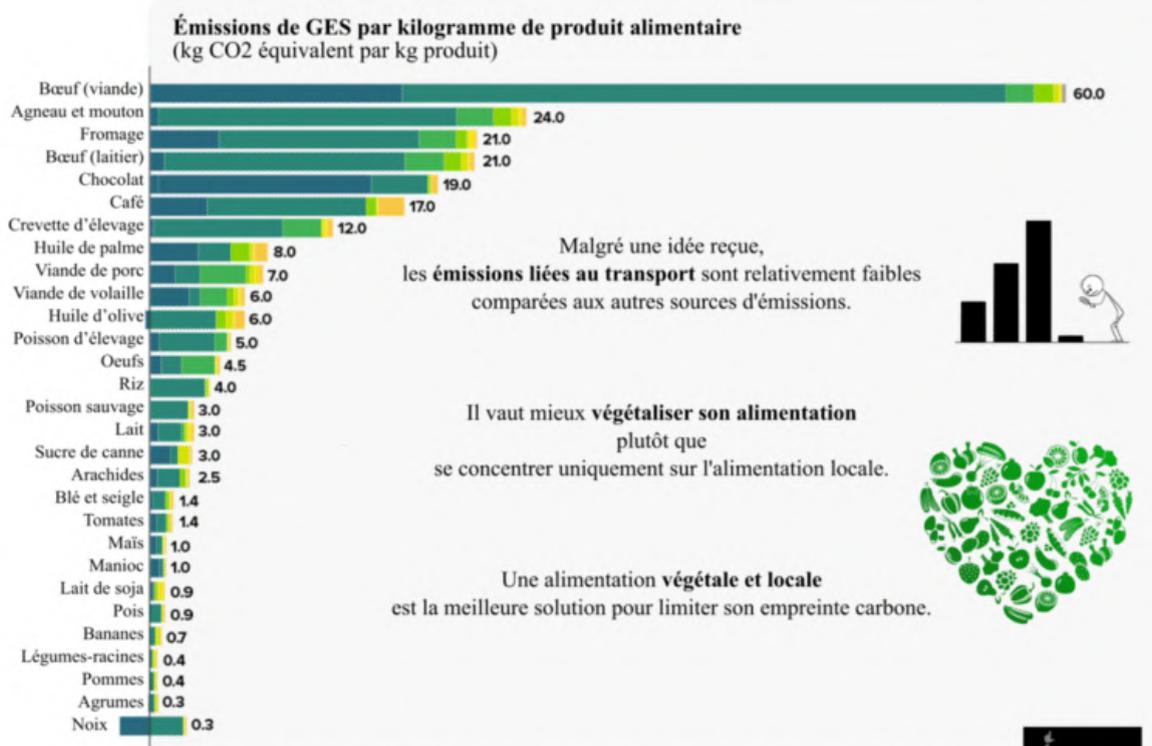
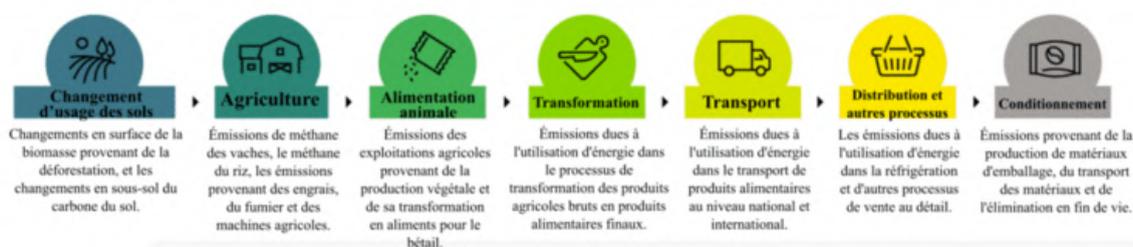
D'un point de vue écologique, les prairies stockent davantage de carbone<sup>31</sup> que les terres cultivées et a priori que la vigne (environ 80 tC/ha pour les prairies contre environ 35 tC/ha pour la vigne<sup>32</sup>). Bien gérées, elles peuvent améliorer la fertilité des sols et la biodiversité. Alors que, au contraire, l'élevage est très émetteur (*Figure 19*). L'enjeu est donc d'orienter vers des systèmes extensifs à l'herbe, locaux et sobres en intrants, plutôt que de reconstituer des modèles extensifs incompatibles avec les objectifs climatiques.

<sup>30</sup> Biodiversité végétale des vignobles de Gironde  
[https://obv-na.fr/ofsa/ressources/8\\_docs/CBNSA\\_2022-Flore\\_vignobles\\_bordelais\\_v1.0\\_PUBLIQUE.pdf](https://obv-na.fr/ofsa/ressources/8_docs/CBNSA_2022-Flore_vignobles_bordelais_v1.0_PUBLIQUE.pdf)

<sup>31</sup> Et si une des solutions pour limiter le dérèglement climatique se trouvait là, sous nos pieds ?  
INRAE, mars 2025 <https://www.inrae.fr/approchez-vous/stockage-carbone-sol>

<sup>32</sup> 12 questions-réponses sur le bas carbone en Grand Est, Chambre d'Agriculture Grand Est  
[https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc\\_num.php?explnum\\_id=180038&](https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=180038&)

## ALIMENTATION / Émissions de GES à travers la chaîne d'approvisionnement



Note : Les émissions de gaz à effet de serre sont données en tant que valeurs moyennes mondiales sur des données concernant 38 700 exploitations agricoles commercialement viables dans 119 pays.  
Data source : Poore and Nemecek (2018). Reducing food's environmental impacts through producers and consumers. Science. Images sourced from the Noun Project. OurWorldinData.org - Research and data to make progress against the world's largest problems.  
Adapté en français pour @BonPote par Maxime Aillibert. Graphisme original : My world in Data



**Figure 19** : L'élevage, leader mondial des émissions de GES à travers la chaîne d'approvisionnement, source : Bon Pote

Le changement paysager n'est pas neutre et sans contrainte sociale. En effet, l'acceptabilité sociale peut compromettre le déploiement d'un élevage animal. On peut prendre en exemple le projet d'élevage porcin plein air dans une commune de la CdC Rurales de l'Entre-deux-Mers, Porte-de-Benauges. Ce projet, proche d'habitations, suscite des tensions liées à l'odeur, aux bruits et aux risques sanitaires<sup>33</sup>. Ces cas récents montrent des controverses locales vives, relayées par la presse, qui rappelle la nécessité d'un dialogue territorial entre les acteurs locaux. A noter que l'acceptabilité varie selon l'espèce. En effet, il y a une des réticences plus fortes pour l'élevage porcin que pour les ruminants (bovins et ovins)<sup>34</sup>, ce qui doit orienter les concertations et les choix d'ateliers.

<sup>33</sup> « Ça va être tout simplement invivable »... Comment un futur élevage de porcs sème la discorde dans ce petit village, La Dépêche, avril 2024, <https://www.ladepeche.fr/2024/04/22/non-aux-porcs-ce-futur-elevage-de-cochon-cree-la-polemique-d-ans-cette-petite-commune-11905450.php>

<sup>34</sup> Clochermerle autour de cochons dans les vignes, INRAE, Agrobiosciences, avril 2024 <https://www.agrobiosciences.org/agriculture-115/article/clochermerle-autour-de-cochons-dans-les-vignes>

Donc un système qui mêle prairies, ruminants et cultures peut apporter un complément de revenus suite à l'arrachage de vigne, renforcer la biodiversité et améliorer la fertilité des sols. Mais cette option n'est faisable que si l'accompagnement des agriculteurs est important. En effet, il faut des formations adéquates, des financements accessibles et du matériel adapté. De plus, pour que cette trajectoire soit résiliente, il faut que les ateliers de productions restent compatibles avec le climat et les qualités pédologiques du territoire, que les outils d'abattage existent et soient à portée raisonnable et que l'insertion paysagère et la concertation locale pour des productions réticentes sont anticipées.

Si l'on compare la faisabilité de cette option avec d'autres territoires viticoles français, on remarque des possibilités. Le diagnostic territorial du Syndicat Mixte du Beaujolais<sup>35</sup> rappelle que la région était historiquement un pays de polyculture-élevage. Cette mémoire agraire facilite aujourd'hui les expérimentations et les projets de remise en pâturage. L'Entre-deux-Mers pourrait alors capitaliser sur l'histoire agraire locale pour aider l'acceptation sociale de l'élevage. En Aude, via le projet SagiTerres<sup>36</sup>, des collectifs réintroduisent le pâturage ovin dans les vignes pour « *développer les synergies entre cultures et élevage pour des fermes et des territoires plus résilients et solidaires* ». Cela permet de faire un petit pas vers l'élevage et la polyculture, sans l'abandon complet de la viticulture.

Donc la polyculture-élevage peut renforcer la résilience du Cœur Entre-deux-Mers, à condition d'être extensif, concerté et sobre au possible, avec des filières réellement disponibles.

## **2. Circuits courts et vente directe, comment favoriser une agriculture locale et durable ?**

La diversification agricole dans le Cœur Entre-deux-Mers ne repose pas que sur les pratiques culturales, elle passe aussi par des moyens de commercialisation adaptés. Les circuits courts, définis comme des systèmes de vente comportant au maximum un intermédiaire entre producteur et consommateur, offrent une voie intéressante. En effet, ils permettent aux agriculteurs de valoriser la qualité de leurs produits, de renforcer leur autonomie économique et de tisser un lien direct avec les consommateurs, renforçant ainsi la résilience territoriale. Leur principal atout est qu'ils permettent au producteur de déterminer ses prix, contrairement aux marchés mondiaux. Dans un contexte de crise, cette autonomie devient cruciale. Comme vu précédemment dans l'enquête IPSOS, on remarque que la population souhaite davantage soutenir l'agriculture locale. Le PAT du Cœur Entre-deux-Mers anime une carte des produits locaux<sup>37</sup>, qui permet aux habitants du territoire de connaître et de retrouver les agriculteurs effectuant de la vente directe en circuits courts à côté de chez eux. Lors de l'enquête, 44 % des répondants ont dit vouloir vendre leur production en circuits courts. Pour le reste, ils ont répondu qu'ils ne savaient pas actuellement car le projet n'était pas encore concrétisé à ce stade. Néanmoins, cela montre bien un réel intérêt pour ce mode de commercialisation.

---

<sup>35</sup> Plan de paysage du Beaujolais viticole, Diagnostic, janvier 2020, [https://www.pays-beaujolais.com/wp-content/uploads/2024/07/PPB\\_PHASE\\_1\\_DIAGNOSTIC\\_compl\\_et.pdf](https://www.pays-beaujolais.com/wp-content/uploads/2024/07/PPB_PHASE_1_DIAGNOSTIC_compl_et.pdf)

<sup>36</sup> Projet SagiTerres <https://www.bio-aude.com/sagiterres/>

<sup>37</sup> Manger local sur le Cœur Entre-deux-Mers <https://www.coeurentre2mers.com/mangerlocal>

Cependant, la mise en œuvre des circuits courts présente plusieurs freins. Monter une vente directe implique de gérer un point de vente à la ferme, de participer aux marchés locaux, d'assurer la logistique, la promotion et la relation avec les consommateurs, qui sont des tâches chronophages, en plus de l'activité agricole. Même si la métropole bordelaise représente un débouché potentiel, elle nécessite de la logistique bien coordonnée. D'autres territoires offrent des enseignements instructifs. Au Pays Basque, la structuration via des coopératives, des marques collectives et des initiatives comme la Route du fromage Ossau-Iraty<sup>38</sup>, permettent de mutualiser la communication, la logistique et d'ancrer socialement et collectivement les produits locaux du territoire.

En conclusion, les circuits courts constituent un pilier central de la diversification agricole et de la résilience territoriale en Entre-deux-Mers, à condition qu'ils soient inclus dans une stratégie collective, soutenue et équitable. Cette approche doit s'inscrire dans une dynamique globale, alliant diversification technique, structuration des filières et engagement territorial.

### **3. Innovations agricoles et nouvelles pratiques**

Au-delà de la polyculture-élevage et des circuits courts, la résilience du territoire de l'Entre-deux-Mers peut également s'appuyer sur des innovations agricoles qui cherchent à repenser les relations entre production, environnement et société. L'agroforesterie, la permaculture ou encore les microfermes maraîchères constituent autant de modèles alternatifs qui visent à répondre simultanément aux enjeux climatiques, économiques et sociaux. Leur intérêt réside moins dans la substitution totale aux pratiques existantes que dans leur capacité à compléter, diversifier et renforcer les systèmes agricoles locaux.

L'agroforesterie, qui associe arbres, cultures et parfois élevage sur une même parcelle, illustre bien cette logique intégrative. Plusieurs travaux (Dupraz & Liagre, 2008 ; Lemaire et al., 2014) ont montré qu'elle permet d'améliorer la fertilité des sols, de limiter l'érosion, de stocker du carbone et de renforcer la biodiversité. En Entre-deux-Mers, territoire viticole soumis à une forte pression climatique, l'agroforesterie représente une piste d'adaptation crédible face à la sécheresse et à l'érosion hydrique. Cependant, sa diffusion reste freinée par les coûts d'installation, la lenteur des résultats et parfois la réticence des viticulteurs à modifier leurs pratiques. Si cette innovation est prometteuse, elle suppose donc un accompagnement technique et institutionnel solide pour s'imposer durablement.

La permaculture et les micro fermes offrent un autre visage de l'innovation agricole, davantage centré sur la sobriété en intrants et l'autonomie alimentaire. Inspirée des principes de l'écologie, la permaculture vise à concevoir des systèmes agricoles qui fonctionnent comme des écosystèmes, en misant sur la complémentarité entre espèces et la régénération naturelle des sols (Holmgren, 2002). Dans l'Entre-deux-Mers, certaines initiatives de micro fermes maraîchères orientées vers la vente directe témoignent malgré tout d'une volonté d'innovation et de diversification. Elles contribuent à renforcer le lien entre producteurs et habitants, tout en expérimentant des modèles plus sobres en intrants.

---

<sup>38</sup> Bienvenue sur la route du fromage AOP Ossau-Iraty  
<https://www.ossau-iraty.fr/route-du-fromage-aop>

Toutefois, leur implantation se heurte à des limites structurelles propres au territoire : la disponibilité en eau et les sols calcaires restent problématiques, ce qui fragilise la viabilité des cultures maraîchères. Ces initiatives n'en demeurent pas moins porteuses d'enseignements précieux, en ce qu'elles questionnent la dépendance à un modèle agricole dominant et ouvrent la voie à des alternatives durables.

Plus largement, l'Entre-deux-Mers pourrait s'affirmer comme un véritable laboratoire d'expérimentation agricole, à condition de mobiliser les réseaux d'accompagnement. Les OPA, les collectivités locales ou encore certaines associations jouent déjà un rôle clé dans la diffusion de pratiques innovantes, que ce soit par la formation, le conseil technique ou la mise en réseau des acteurs. Cette dynamique collective est essentielle, car les innovations agricoles ne peuvent être réduites à un cas isolé : elles doivent être pensées comme des leviers systémiques, capables de renforcer la durabilité économique et écologique du territoire. Néanmoins, leur portée reste limitée tant que la monoculture viticole demeure dominante, ce qui pose la question des résistances socioculturelles et économiques à la diversification.

En somme, la diversification agricole en Entre-deux-Mers peut emprunter plusieurs voies : la polyculture-élevage, qui favorise la complémentarité entre productions et renforce l'autonomie des exploitations, les circuits courts, qui recréent du lien entre agriculteurs et consommateurs tout en offrant de nouveaux débouchés et enfin les innovations agricoles, de l'agroforesterie à la permaculture, qui explorent de nouvelles manières d'adapter les systèmes aux contraintes environnementales. Ces trois stratégies ne constituent pas des réponses exclusives, mais des leviers complémentaires qui participent ensemble à la construction d'une agriculture plus résiliente. Toutefois, chacune comporte ses limites : la polyculture-élevage demande une main-d'œuvre et une organisation plus complexes, les circuits courts restent tributaires de la demande locale et de la logistique, tandis que les innovations agricoles se heurtent à des freins techniques, économiques ou culturels. C'est donc dans la combinaison de ces approches et non l'adoption d'un modèle unique que réside le potentiel de résilience du territoire. L'Entre-deux-Mers a ainsi l'opportunité de bâtir une agriculture durable qui conjugue tradition viticole et diversification, à condition de mobiliser ses acteurs autour d'une vision collective.

## **B- Les politiques comme leviers pour soutenir la diversification agricole**

La diversification agricole ne repose pas seulement sur la volonté ou la capacité des exploitants à transformer leurs pratiques. Elle dépend aussi fortement des politiques publiques et de l'action collective menée à différentes échelles. Qu'il s'agisse des aides financières, des dispositifs d'accompagnement ou encore de la structuration des filières locales, ces soutiens jouent un rôle décisif pour sécuriser les transitions. Cependant, entre ambitions affichées et réalités de terrain, les politiques de soutien révèlent souvent un décalage. Si elles offrent des opportunités pour sortir de la monoculture viticole et renforcer la résilience de l'Entre-deux-Mers, leur impact reste inégal et parfois limité par des lourdeurs administratives, un manque de coordination ou des moyens insuffisants.

## **1. Les aides et subventions publiques permettent-elles de soutenir les transitions ?**

En Entre-deux-Mers la diversification agricole ne peut émerger sans soutien financier extérieur. Les politiques publiques constituent un levier incontournable pour réduire le risque économique lié à la reconversion et accompagner les exploitants. Cependant, si ces aides ouvrent des opportunités, elles révèlent aussi de fortes limites qui questionnent leur capacité réelle à renforcer la résilience territoriale.

Au niveau européen, la Politique Agricole Commune (PAC) et ses déclinaisons (notamment via le FEADER) encouragent la diversification à travers le financement de projets de transformation à la ferme, d'agritourisme ou d'expérimentation de nouvelles cultures. Ces instruments s'alignent sur l'objectif de durabilité et d'adaptation au changement climatique. Pourtant, l'accès à ces financements se heurte à une forte barrière financière : les appels à projets exigent une trésorerie capable de supporter le projet de diversification. Cela favorise les exploitations déjà solides, au détriment de viticulteurs fragilisés par la crise, qui auraient pourtant le plus besoin de diversifier pour assurer leur survie. En ce sens, la PAC ne parvient pas toujours à jouer pleinement son rôle de soutien à la résilience des territoires vulnérables.

Enfin, des initiatives comme le projet Recol'Terra<sup>39</sup>, porté par Bordeaux Métropole, témoignent d'une volonté de repenser les systèmes alimentaires à l'échelle territoriale. Ce programme, encore en phase de maturation, vise à relocaliser l'alimentation autour de Bordeaux avec un double objectif, réduire la dépendance alimentaire de la métropole et offrir de nouveaux débouchés aux exploitants de territoires proches comme l'Entre-deux-Mers. Cependant, à ce stade, Recol'Terra reste davantage une intention stratégique qu'un levier pleinement opérationnel. Ses moyens financiers et organisationnels sont encore limités, et son articulation avec les dynamiques locales de diversification n'est pas totalement claire. Le risque est que ce type de projet, pensé à l'échelle métropolitaine, ne prenne pas suffisamment en compte les réalités spécifiques de l'Entre-deux-Mers, en particulier la fragilité des exploitants viticoles en reconversion. En termes de résilience territoriale, Recol'Terra illustre bien le paradoxe des politiques locales : elles affichent une ambition de transformation structurelle (relocalisation alimentaire, diversification, durabilité), mais peinent encore à se traduire en effets concrets et immédiats pour les agriculteurs. Tant que ce projet n'aura pas dépassé le stade de la maturation et consolidé des partenariats solides avec les acteurs locaux, son impact sur la résilience de l'Entre-deux-Mers restera limité.

Au niveau local, l'Espace Coopérations et Financements du PETER CE2M peut aider les agriculteurs dans leurs projets de diversification avec un accompagnement individuel pour l'obtention des fonds européens territoriaux (LEADER). De plus, les CdC disposent de règlements d'intervention<sup>40</sup> qui permettent d'octroyer des aides directes à la diversification agricole. Ces dispositifs peuvent financer l'achat de matériel, les projets de modernisation,

---

<sup>39</sup> Recol'Terra : accélérateur de relocalisation des filières alimentaires

<https://www.bordeaux-metropole.fr/metropole/projets-en-cours/nature-environnement/preserver-nature/agriculture-alimentation-0>

<sup>40</sup> Dispositifs d'intervention auprès des acteurs économiques, CdC du Créonnais

<https://www.cc-creonnais.fr/page/aide-aux-entreprises>

d'innovation ou de labellisation ou encore des projets de mise en œuvre de pratiques agroécologiques. Leur intérêt est de se situer très près du terrain, en s'adaptant aux spécificités locales et aux besoins concrets des agriculteurs. Néanmoins, leur portée reste limitée par des budgets modestes et une forte variabilité d'une intercommunalité à l'autre. Dans l'Entre-deux-Mers, trois intercommunalités sur les cinq possèdent un règlement d'intervention. Ces aides peuvent constituer un premier pas vers la sortie de la monoculture viticole, mais leur impact reste trop ponctuel pour enclencher une dynamique collective de diversification à grande échelle. En termes de résilience territoriale, elles offrent donc un soutien utile mais encore insuffisant face à l'ampleur des défis économiques et climatiques qui touchent le territoire.

L'ensemble de ces dispositifs forme donc un système en entonnoir inversé : l'offre d'aides est abondante, mais seuls les exploitants capables d'apporter la trésorerie et de naviguer dans cette complexité administrative parviennent à en bénéficier. En pratique, cela engendre une sélection sociale et économique qui fragilise la portée collective de ces politiques. Au lieu de renforcer uniformément la résilience territoriale, elles risquent de créer des dynamiques à deux vitesses : des exploitations diversifiées et résilientes d'un côté, et des exploitants exclus du système, toujours dépendants de la monoculture viticole, de l'autre.

## **2. Le rôle des acteurs publics et privés dans le développement durable du territoire et les limites de leur action**

La diversification agricole en Entre-deux-Mers ne dépend pas uniquement des aides financières, elle repose aussi sur un écosystème d'acteurs locaux, qui orientent, forment et accompagnent les agriculteurs dans leurs projets. Les collectivités comme les CdC, le PETR CE2M, la Chambre d'Agriculture de la Gironde, les associations et coopératives forment un schéma d'acteurs complexe et interconnecté.

Les collectivités territoriales impulsent des projets collectifs en lien avec la restauration scolaire ou l'approvisionnement local, en cohérence avec la loi EGalim. Cette obligation crée un débouché potentiel pour des productions diversifiées (maraîchage, arboriculture, élevage). Cependant, dans les faits, l'application reste hétérogène : certaines collectivités ont su mobiliser ce levier, d'autres peinent à adapter leurs marchés publics aux petites exploitations locales, trop fragiles ou insuffisamment structurées pour répondre aux appels d'offres. Au sein du PETR CE2M, l'Espace Info Entreprendre accompagne les chefs entreprises et porteurs de projets à développer leur entreprises, d'un point de vue administratif et relationnel, ce qui est une aide considérable pour les démarches administratives lors d'une conversion agricole.

La Chambre d'Agriculture de la Gironde occupe une place centrale dans l'accompagnement technique et la formation. Elle propose des sessions sur la diversification, sur les filières structurées et la gestion des risques climatiques, souvent en partenariat avec des associations comme Agrobio. Ces formations apportent une expertise précieuse, mais leur portée reste limitée par deux biais majeurs : d'une part, une participation essentiellement volontaire (ce qui exclut les exploitants les plus éloignés de ces réseaux), et d'autre part, une orientation qui tend à privilégier les filières déjà structurées plutôt que les initiatives de niche.

Les syndicats agricoles, la Confédération Paysanne, la FNSEA et la Coordination Rurale, portent des visions divergentes de la diversification. Tandis que certains défendent une logique de compétitivité et d'intégration dans des filières structurées, d'autres prônent une diversification plus autonome, ancrée dans les circuits courts. Ces rapports de force influencent fortement la manière dont les politiques locales sont traduites sur le terrain.

Les associations locales et nationales (Agrobio 33, CIVAM PPML, etc...) jouent un rôle complémentaire en accompagnant techniquement et humainement les agriculteurs. Elles organisent des ateliers, des visites de fermes ou des expérimentations collectives. Leur proximité avec les exploitants leur permet souvent d'identifier plus rapidement les freins concrets à la diversification. Toutefois, leur action dépend largement des subventions publiques, ce qui fragilise leur pérennité et limite leur capacité à structurer un changement de long terme.

Si cet écosystème local est riche, il présente plusieurs limites. Tout d'abord la fragmentation des initiatives, les dispositifs se multiplient sans réelle coordination, ce qui rend difficile la construction d'une stratégie territoriale cohérente. Tous ces acteurs doivent se concerter pour se répartir convenablement le travail au sujet de l'aide aux agriculteurs pour la diversification. Il peut aussi y avoir des inégalités d'accès. Les formations, accompagnements et dispositifs financiers bénéficient surtout à ceux qui disposent du temps et des moyens de s'y engager, laissant de côté les exploitants les plus fragiles. Enfin, les aides et accompagnements ciblent souvent les exploitants à titre collectif, sans toujours mettre en place des démarches individuelles d'accompagnement, ce qui est une vraie demande de la part des agriculteurs du territoire.

Pourtant, la résilience de l'Entre-deux-Mers face à la crise viticole et climatique exige une vision collective et intégrée. Les politiques locales de développement territorial ont le potentiel de créer un effet d'entraînement en reliant formation, accompagnement technique personnalisé et débouchés économiques. Mais en l'état, leur impact reste partiel : elles soutiennent la diversification de certains, sans réussir à transformer le territoire dans son ensemble. Ainsi, si ces politiques locales représentent des leviers indispensables, elles souffrent d'un manque de cohérence, de coordination et d'accessibilité.

## **C- Vers un modèle de résilience territoriale durable ?**

Pour réfléchir à l'avenir de l'Entre-deux-Mers, on peut imaginer plusieurs scénarios. Ils ne disent pas ce qui va forcément arriver, mais permettent de mieux comprendre ce qui est en jeu : que se passe-t-il si rien ne change, si on continue comme aujourd'hui, ou si au contraire tous les acteurs se mobilisent ensemble ? Ces mises en situation montrent bien que l'avenir du territoire dépendra surtout des choix collectifs faits dans les prochaines années.

### **1. Que se passe-t-il en cas d'inaction collective ?**

Imaginer un scénario où aucune action collective n'est engagée pour répondre à la crise viticole et aux défis climatiques de l'Entre-deux-Mers revient à prolonger les tendances

actuelles dans leur dimension la plus pessimiste. L'absence de vision commune et de coopération entre acteurs enfermerait le territoire dans une logique de monoculture viticole fragilisée, de plus en plus dépendante d'un marché mondial instable. Les fluctuations des droits de douane, la concurrence accrue des vins étrangers et la baisse de consommation accentueraient la vulnérabilité économique des exploitations, tandis que les exploitants les plus fragiles, incapables d'investir dans de nouvelles filières, disparaîtraient les uns après les autres. À mesure que les cessations d'activité se multiplieraient, la valeur foncière des terres diminuerait, et une partie du foncier agricole risquerait d'être abandonnée ou rachetée par des investisseurs extérieurs, éloignant encore davantage le contrôle local sur l'usage des sols.

Cette impasse économique aurait rapidement des répercussions sociales profondes. La viticulture étant un pilier de l'emploi local, son déclin se traduirait par une montée du chômage et la perte de nombreux emplois directs et indirects, liés au tourisme et aux services associés. Au-delà de l'impact financier, c'est tout le tissu social qui se déliterait : fermeture progressive de commerces et de services de proximité, départ des jeunes générations en quête de perspectives, perte d'attractivité pour de nouveaux habitants. Dans ce contexte d'isolement croissant, les viticulteurs restants seraient confrontés à une détresse psychologique accrue, avec une augmentation du risque de dépressions et de suicides, renforçant un phénomène déjà préoccupant dans le monde agricole.

L'inaction collective se traduirait également par une dégradation des paysages et une absence de considération pour la transition écologique. Certaines parcelles se transformeraient en friches, fragilisant l'image du territoire et accentuant les déséquilibres écologiques, tandis que les exploitations encore actives pourraient être tentées de maintenir des pratiques intensives pour survivre, au détriment d'une agriculture plus durable. L'Entre-deux-Mers perdrait ainsi une partie de son identité paysagère, pourtant essentielle à son attractivité, tout en limitant sa contribution aux enjeux nationaux de souveraineté alimentaire et d'adaptation au changement climatique.

Ce scénario met aussi en évidence un des grands points faibles du territoire : le manque de coordination entre les acteurs. L'inaction ne vient pas seulement d'un choix de « ne rien faire », mais souvent d'une addition d'initiatives dispersées, menées chacun de leur côté par les collectivités, les organisations agricoles ou les associations. Faute de réelle gouvernance collective et de stratégie commune, les aides risqueraient de rester mal organisées et peu accessibles, en particulier pour les exploitants les plus fragiles. Dans ce cas, le territoire ne ferait que subir les crises au lieu de les anticiper, restant bloqué dans une logique de gestion d'urgence plutôt que dans une démarche de construction à long terme.

Dans une telle configuration, l'Entre-deux-Mers risquerait de s'enfoncer dans une spirale de vulnérabilité. Loin de renforcer sa résilience, l'absence d'action collective amplifierait la fragilité économique, sociale et écologique du territoire, faisant émerger l'image d'un espace en déclin, marqué par la déprise agricole, le recul démographique et la perte de vitalité de son tissu productif. Plus qu'un simple statu quo, l'inaction collective représenterait ainsi un véritable scénario d'effondrement silencieux.

## **2. Comment l'action locale des acteurs privés et des collectivités peut-elle transformer le territoire ?**

Si l'on envisage maintenant un scénario plus nuancé, celui qui correspond en grande partie à la situation actuelle du Cœur Entre-deux-Mers, il s'agit d'une configuration où l'action existe mais reste fragmentée et inégale. Dans ce cadre, ce sont surtout les acteurs privés et certaines collectivités locales qui tentent de répondre aux défis de la diversification, sans pour autant parvenir à enclencher une dynamique collective d'ampleur. Les organisations professionnelles agricoles, telles que la Chambre d'agriculture, les associations comme Agrobio 33, ou encore certaines coopératives, jouent un rôle moteur en apportant un accompagnement technique, des formations et des conseils pratiques aux exploitants désireux de diversifier leurs activités. De même, les associations locales mettent en place des projets pilotes, souvent innovants, autour de l'agroécologie, de l'agritourisme ou de la transformation à la ferme. Ces initiatives témoignent d'une volonté réelle d'explorer des alternatives, mais elles demeurent limitées par leur portée individuelle et leur dépendance à des financements souvent précaires.

Sur le plan institutionnel, on observe également une mobilisation partielle des collectivités. Parmi les cinq CdC du territoire, seules trois ont mis en place un règlement d'intervention permettant de soutenir financièrement les projets de diversification. Ces aides locales, bien que modestes, ont le mérite de répondre à des besoins concrets et d'être adaptées au terrain. Elles permettent à certains agriculteurs d'amorcer des projets de diversification. Toutefois, leur impact reste trop ponctuel pour transformer l'ensemble du tissu agricole. L'effet d'entraînement, nécessaire à une réelle transition, ne se produit pas, faute de moyens suffisants et de coordination entre collectivités.

Ce scénario intermédiaire met en lumière une double dynamique. D'un côté, il existe des réussites individuelles, des exploitations qui parviennent à tirer leur épingle du jeu grâce à des circuits courts, à la vente directe ou à des partenariats locaux. Ces trajectoires prouvent que la diversification peut fonctionner et renforcer la résilience économique d'un territoire. Mais d'un autre côté, une grande partie des exploitants demeure exclue de cette transition. Les viticulteurs les plus fragilisés par la crise n'ont ni la trésorerie, ni le temps, ni parfois la confiance nécessaire pour s'engager dans de nouveaux projets. Ils se retrouvent à l'écart d'un système qui, paradoxalement, devrait les cibler en priorité.

À l'échelle territoriale, l'effet produit est donc celui d'une résilience partielle, mais inégalement répartie. Le risque est de voir s'accroître une forme de fracture agricole : d'un côté, des exploitations diversifiées et capables de s'adapter et de l'autre, des exploitants en difficulté qui restent enfermés dans un modèle viticole de plus en plus précaire. Cette polarisation fragilise la cohésion sociale et l'équilibre économique de l'Entre-deux-Mers. Elle empêche également la mise en place d'une véritable stratégie collective de résilience, car la dynamique repose sur des initiatives isolées plutôt que sur une vision partagée.

Enfin, ce scénario souligne les limites d'une gouvernance territoriale éclatée. Les actions existent, mais elles s'additionnent sans se compléter réellement. Le manque de coordination entre les acteurs publics, privés et associatifs réduit la portée de chaque initiative. L'Entre-deux-Mers avance donc, mais de manière lente et hétérogène, au risque

de manquer le tournant stratégique qu'exige la crise actuelle. Ce n'est pas l'effondrement, mais ce n'est pas non plus la transformation durable. C'est un entre-deux, où l'espoir d'une résilience territoriale est bien présent, mais reste suspendu à une montée en puissance encore trop incertaine.

### **3. Quels effets d'une mobilisation globale sur la résilience territoriale ?**

À l'opposé de ces trajectoires incomplètes se dessine un scénario plus ambitieux, celui d'une véritable mobilisation collective. Dans cette configuration, la résilience du Cœur Entre-deux-Mers ne repose plus uniquement sur des initiatives isolées mais sur une dynamique globale, intégrée et partagée entre l'ensemble des acteurs, du niveau local à l'échelle européenne. Les collectivités territoriales, jusque-là limitées par leurs moyens et parfois par leur manque de coordination, prennent ici un rôle de chef de file. En renforçant leurs règlements d'intervention et en les harmonisant entre communautés de communes, elles assurent un soutien homogène et accessible à tous les exploitants. L'appui ne se limite plus à quelques aides ponctuelles, mais s'inscrit dans une stratégie cohérente, où accompagnement technique, financement et débouchés commerciaux se complètent.

Dans ce scénario, l'État et l'Union européenne jouent également un rôle déterminant en consolidant l'architecture financière et réglementaire. La PAC et ses déclinaisons, en particulier le FEADER, deviennent de véritables leviers pour favoriser la diversification, grâce à des dispositifs mieux adaptés aux petites exploitations et moins contraignants sur le plan administratif. L'objectif n'est plus seulement d'inciter à diversifier, mais de rendre cette transition réellement accessible, même pour les exploitants les plus fragilisés par la crise viticole. L'intégration de politiques publiques cohérentes avec les réalités locales permet d'éviter l'effet d'exclusion constaté dans le scénario précédent.

À l'échelle locale, les organisations professionnelles agricoles, les coopératives et les associations sont pleinement mobilisées. Elles travaillent en synergie avec les collectivités pour accompagner individuellement les exploitants, proposer des formations ciblées et créer des espaces de coopération, par exemple à travers des CUMA ou des projets collectifs de transformation. La diversification ne se limite plus à quelques niches mais prend une ampleur structurelle, portée par un réseau d'acteurs coordonné et réactif. Les innovations agricoles, qu'il s'agisse d'agroforesterie, de permaculture ou de nouvelles filières de transformation, ne sont plus expérimentées à la marge mais intégrées à une stratégie collective de durabilité.

Dans une telle configuration, l'impact sur le territoire serait profond. La résilience économique se renforcerait grâce à la réduction de la dépendance à la monoculture viticole et à l'ouverture vers de nouveaux débouchés, notamment en circuits courts. La résilience sociale serait également consolidée : les exploitants bénéficieraient d'un accompagnement plus équitable, personnalisé, limitant les fractures agricoles et les situations d'exclusion. Enfin, la résilience écologique deviendrait une dimension pleinement intégrée, la diversification favorisant la préservation des sols, de la biodiversité et des ressources en eau.

Cependant, il serait naïf de considérer ce scénario comme une solution idéale sans contraintes. Une mobilisation collective de cette ampleur suppose une volonté politique

forte, des moyens financiers conséquents et une capacité de coordination rarement atteinte dans les territoires ruraux. Elle suppose aussi de dépasser les rivalités entre syndicats agricoles, les divergences de vision entre collectivités et le cloisonnement institutionnel. En d'autres termes, ce scénario relève davantage d'un horizon souhaitable que d'une perspective immédiate. Il met en lumière ce que pourrait être une résilience territoriale pleinement assumée : un projet partagé qui transforme en profondeur le modèle agricole et social du CE2M. Mais il interroge aussi la faisabilité réelle d'un tel basculement, compte tenu des rapports de force, des inerties institutionnelles et des contraintes économiques actuelles.

Ainsi, ce troisième scénario ne doit pas être perçu comme une utopie, mais comme un repère critique. Il trace une voie possible vers une résilience durable, tout en soulignant les efforts nécessaires pour l'atteindre. Entre l'inaction qui conduit à l'effondrement et les dynamiques partielles qui maintiennent le territoire dans une forme de vulnérabilité structurelle, il ouvre la perspective d'un véritable projet de société, qui reste à construire collectivement.

Ces trois scénarios montrent bien que l'avenir de l'Entre-deux-Mers dépend moins d'un hasard que de la capacité des acteurs à se mobiliser ensemble. L'inaction mènerait à l'aggravation des crises, l'action dispersée permettrait seulement de limiter les dégâts, tandis qu'une stratégie collective et coordonnée pourrait transformer les fragilités actuelles en véritables opportunités de résilience. La question centrale n'est donc pas de savoir si la diversification est possible, mais comment construire une gouvernance et une dynamique collective capables de la rendre durable et accessible à l'ensemble du territoire.

#### **4. La diversification agricole comme levier de résilience, apports et enseignements de mon alternance**

Mon alternance au sein du PETR Cœur Entre-deux-Mers a constitué un véritable fil rouge pour ce mémoire. Elle m'a permis d'être au cœur des réflexions sur la diversification agricole et de confronter mes analyses théoriques aux réalités concrètes du terrain. J'ai été pleinement intégrée à l'équipe, avec une mission principale autour de la diversification agricole. Concrètement, j'ai travaillé à l'élaboration et à la diffusion d'un questionnaire auprès des agriculteurs, à la réalisation d'entretiens individuels et collectifs, et à l'analyse des besoins exprimés. Ces étapes m'ont donné l'occasion de mesurer la complexité des trajectoires agricoles, mais aussi la diversité des freins que rencontrent les exploitants face à la crise viticole.

D'un point de vue professionnel, cette expérience a été formatrice sur plusieurs aspects. J'ai appris à mener un projet de A à Z, de la conception de l'outil d'enquête à la restitution des résultats. J'ai aussi acquis des compétences relationnelles, en étant en contact direct avec des agriculteurs parfois en difficultés, mais aussi avec des élus, des syndicats et des structures d'accompagnement. Cette position d'intermédiaire m'a permis de mieux comprendre les tensions, mais aussi les complémentarités entre ces différents acteurs. Elle m'a également confronté à une réalité souvent moins visible dans les discours

institutionnels : la lassitude et parfois le découragement de certains viticulteurs, qui peinent à se projeter dans une reconversion.

Cependant, cette mission a aussi révélé des limites, qui sont en réalité assez représentatives de celles du territoire lui-même. La première difficulté a été de mobiliser largement les exploitants. Malgré la diffusion du questionnaire, la participation est restée en deçà de nos attentes. Cela s'explique par une certaine méfiance vis-à-vis des institutions, mais aussi par le manque de temps et d'énergie des agriculteurs en période de crise. Ensuite, j'ai constaté que les dispositifs d'accompagnement, bien qu'existants, apparaissent souvent trop complexes ou inadaptés pour les exploitants les plus fragiles. Cette fragmentation institutionnelle, que j'ai pu observer directement, limite fortement l'impact réel des politiques de diversification. Enfin, être en alternance seulement 1 an ne permet pas de suivre les projets sur le long terme, ce qui donne parfois un sentiment d'inachevé.

De plus, être en alternance à mi-temps entre deux services a représenté un vrai défi. En théorie, cela devait m'offrir une vision plus complète des projets du PETR, mais dans la pratique, la répartition des missions n'était pas toujours équilibrée. J'ai parfois ressenti un déséquilibre dans le poids et la pertinence des tâches entre les deux services, ce qui a parfois brouillé la lisibilité de mon rôle et rendu difficile la gestion des priorités. Cette situation m'a cependant appris à m'adapter, à communiquer davantage avec mes tutrices pour clarifier les attentes, et à développer des compétences d'organisation.

En parallèle, mes missions m'ont amenée à travailler sur des aspects de communication, que ce soit à travers la conception de supports ou la valorisation des projets menés. Cette dimension s'est révélée très enrichissante, car elle m'a permis de mieux comprendre l'importance de la transmission des résultats auprès des agriculteurs comme des élus. J'ai également pu approfondir des compétences techniques grâce à l'utilisation de logiciels variés, en particulier pour la réalisation du dossier de restitution de l'enquête auprès des exploitants. Cet apprentissage concret m'a donné une vraie autonomie et a renforcé ma confiance dans ma capacité à produire des livrables professionnels et utiles pour le territoire.

Sur le plan personnel, cette expérience a renforcé ma capacité d'adaptation et m'a appris à trouver ma place dans un environnement professionnel. J'ai gagné en autonomie et en confiance, en étant amenée à organiser des temps collectifs, à prendre la parole devant des acteurs variés et à défendre mes analyses. Elle a aussi confirmé mon intérêt pour les questions de résilience agricole et alimentaire, mais avec une vision désormais beaucoup plus nuancée : j'ai pris conscience que la résilience ne se décrète pas, qu'elle se construit lentement, et que la diversification est une réponse possible mais pas toujours accessible pour tous.

En définitive, mon alternance m'a apporté autant sur le plan professionnel que personnel. Elle m'a permis de mieux comprendre les enjeux de la résilience territoriale, tout en mettant en lumière les limites structurelles qui freinent sa mise en œuvre. Elle a aussi enrichi mon regard critique, en me rappelant qu'entre les ambitions affichées par les politiques publiques et la réalité quotidienne des exploitants, il existe souvent un décalage important. Ce décalage, que j'ai pu observer de l'intérieur, constitue un enseignement précieux pour la suite de mon parcours.

# Conclusion

L'analyse développée dans ce mémoire permet de mettre en lumière les profondes tensions qui traversent aujourd'hui l'Entre-deux-Mers. Si la vigne a longtemps représenté une force économique, un symbole identitaire et un marqueur paysager, cette spécialisation exclusive a progressivement engendré une vulnérabilité systémique. La crise viticole actuelle, la dépendance aux marchés mondiaux, les effets du changement climatique ou encore les inégalités sociales qui touchent certaines catégories d'habitants rappellent combien un modèle centré sur une seule culture peut fragiliser un territoire tout entier.

La diversification agricole apparaît dès lors comme une réponse incontournable pour renforcer la résilience territoriale. Elle permet de réduire les risques économiques en multipliant les sources de revenus, de restaurer des équilibres écologiques par des pratiques plus sobres et plus intégrées, et de retisser des liens sociaux en rapprochant producteurs, consommateurs et collectivités. Pour répondre à la problématique, la diversification constitue donc un levier direct de résilience pour l'Entre-deux-Mers, car elle agit simultanément sur les trois dimensions, économique, écologique et sociale.

Cependant, elle n'est pas une solution immédiate ni uniforme. Comme le montre l'analyse des freins et leviers, la diversification se heurte à des résistances culturelles liées au poids symbolique de la vigne, à des contraintes techniques et à des limites institutionnelles marquées par la dispersion et la complexité des dispositifs d'aide. Ces freins rappellent que la résilience ne se décrète pas, mais qu'elle doit s'anticiper et se construire progressivement par l'action collective, la coopération et l'innovation. La crise actuelle n'est pas la première que connaît la viticulture, et les signaux d'alerte étaient perceptibles depuis plusieurs années. Une anticipation plus affirmée de la part des collectivités territoriales, par des dispositifs incitatifs ou une réflexion collective précoce sur la diversification, aurait peut-être permis d'amortir davantage le choc actuel.

Les scénarios explorés dans la troisième partie mettent en évidence trois trajectoires possibles. L'inaction collective, qui prolongerait les dynamiques actuelles de crise, conduirait à l'effondrement économique et social du territoire. L'action dispersée des acteurs privés et de quelques collectivités, qui correspond à la situation actuelle, permet certes de maintenir des initiatives intéressantes mais demeure insuffisante pour enclencher une transformation structurelle. Seule une mobilisation globale, associant collectivités locales, institutions régionales et nationales, organisations professionnelles et monde agricole, serait à même de poser les bases d'une résilience durable. Ce constat rejoint les travaux qui soulignent que la diversification n'est pas uniquement une affaire de pratiques agricoles, mais un véritable projet territorial.

Ce travail m'a également permis de confronter cette analyse théorique à une expérience professionnelle concrète au sein du PETR Cœur Entre-deux-Mers. L'alternance m'a offert l'opportunité de travailler directement sur la question de la diversification, en menant une enquête auprès des agriculteurs et en produisant des outils de restitution utiles pour les élus et les acteurs locaux. Cette immersion m'a donné un regard privilégié sur les dynamiques de terrain : la méfiance de certains exploitants, la difficulté d'accès aux informations, mais aussi l'énergie et l'inventivité de ceux qui expérimentent déjà d'autres

voies. Toutefois, être sur plusieurs missions et plusieurs services n'a pas toujours été simple : la répartition inégale des tâches et la nécessité d'articuler communication, animation et suivi de projet ont parfois limité le temps disponible pour approfondir certaines pistes. À l'inverse, ces contraintes ont aussi été formatrices : elles m'ont appris à prioriser, à développer une rigueur organisationnelle et à me familiariser avec des outils professionnels de communication et de mise en forme, notamment dans la restitution des résultats d'enquête.

Sur le plan académique et personnel, cette recherche m'a apporté une compréhension plus fine de la notion de résilience territoriale. Elle m'a montré que la résilience n'est pas un état stable à atteindre, mais un processus dynamique, fait d'ajustements, de conflits, de compromis et de réinventions. J'ai aussi pris conscience de la dimension profondément politique de la diversification : derrière les choix techniques ou économiques se cachent des visions du territoire, des rapports de force et des imaginaires collectifs qui orientent les trajectoires possibles.

Au-delà du cas de l'Entre-deux-Mers, les enjeux soulevés rejoignent ceux de nombreux territoires spécialisés confrontés à la nécessité de se réinventer. Comment transformer un héritage agricole en ressource pour l'avenir ? Comment garantir que les politiques publiques accompagnent réellement les exploitants les plus fragiles ? Comment articuler les initiatives locales avec des dynamiques métropolitaines, régionales ou européennes, dans une logique de cohérence et de solidarité ? Ces questions dépassent le cadre de ce mémoire mais méritent d'être poursuivies dans de futures recherches ou actions collectives.

En définitive, ce mémoire montre que la diversification agricole peut constituer un levier puissant de résilience pour l'Entre-deux-Mers, à condition qu'elle soit pensée non comme une alternative marginale mais comme une recomposition globale du territoire. Il est important de rappeler que les réflexions sur la diversification et la résilience territoriale en Entre-deux-Mers ne font que commencer. Le diagnostic n'est qu'une étape, mais il constitue une base précieuse pour enclencher des projets, expérimenter des solutions et construire, progressivement, une vision collective. L'avenir du territoire dépendra de la capacité des acteurs à transformer ces premiers constats en actions concrètes, capables de concilier identité viticole, durabilité et solidarité.

## Références bibliographiques

- Béné C., Godfrey Wood R., Newsham A., Davies M., 2012. « Resilience: New utopia or new tyranny? Reflection about the potentials and limits of the concept of resilience in relation to vulnerability reduction programmes ». *IDS Working Papers*, 2012(405). [En ligne]. Disponible sur : <https://doi.org/10.1111/j.2040-0209.2012.00405.x>
- Béné C., Devereux S., 2023. *Resilience, food security and food systems: Setting the scene*. In Béné C., Devereux S. (dir.), *Resilience and Food Security in an Era of Crisis* (p. 1–22). Springer. [En ligne]. Disponible sur : [https://doi.org/10.1007/978-3-031-23535-1\\_1](https://doi.org/10.1007/978-3-031-23535-1_1)
- Brand C., 2015. *Alimentation et métropolisation : repenser le territoire à l'aune d'une problématique vitale oubliée*. Thèse de doctorat en géographie, Université Grenoble Alpes (ComUE). [En ligne]. Disponible sur : <https://theses.hal.science/tel-01528620>
- Brun H., et al., 1990. « I - Évolution des cultures autres que la vigne sur le territoire communal depuis 1930 ». In *Soulignac, une commune de l'Entre-deux-Mers girondin*. Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine. [En ligne]. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/books.msha.17258>
- Dauphiné A., Provitolo D., 2007. « La résilience : un concept pour la gestion des risques ». *Annales de géographie*, 654(4), p. 115–125. [En ligne]. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/ag.654.0115>
- Delfosse C., 2019. « Les liens ville-campagne réinterrogés à travers le prisme des nouvelles préoccupations alimentaires urbaines ». [En ligne]. Disponible sur : <https://ecoleurbainedelyon.universite-lyon.fr/media-lab/les-liens-villecampagne-reinterrogés-a-travers-le-prisme-des-nouvelles-preoccupations-alimentairesurbaines-106772.kjsp?RH=ecoleurbainedelyon>
- Duru M., Therond O., Fares M., 2015. « Designing agroecological transitions: A review ». *Agronomy for Sustainable Development*, 35, p. 1237–1257. [En ligne]. Disponible sur : <https://doi.org/10.1007/s13593-015-0310-5>
- Dupraz C., Liagre F., 2008. *Agroforesterie, des arbres et des cultures*. Paris : Éditions France Agricole, 432 p.
- Hasnaoui Amri N., Etienne L., Soulard C.-T., Michel I., 2024. « Agriculteurs, citoyens et élus locaux : comment transformer une plaine viticole méditerranéenne en un territoire périurbain nourricier ? ». *Cahiers Agricultures*, 33, p. 8. [En ligne]. Disponible sur : <https://doi.org/10.1051/cagri/2024006>
- Holmgren D., 2002. *Permaculture: Principles and Pathways Beyond Sustainability*. Holmgren Design. [En ligne]. Disponible sur :

<https://derdejan.wordpress.com/wp-content/uploads/2020/06/permaculture-principles-and-pathways-beyond-sustainability-pdfdrive.com-.pdf>

- Loudiyi S., Houdart M., 2019. « L'alimentation comme levier de développement territorial ? Réflexions tirées de l'analyse processuelle de deux démarches territoriales ». *Économie rurale*, 367. [En ligne]. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/economierurale/6463>
- Maréchal G., Noël J., Wallet F., 2018. « Les projets alimentaires territoriaux (PAT) : entre rupture, transition et immobilisme ? ». *Pour*, 234-235, p. 261–270.
- Néel C., Perrin C., Soulard C.-T., 2023. « Construire un projet alimentaire territorial en milieu rural : enjeux et spécificités dans deux pays de l'Hérault ». *Annales de géographie*, 749-750(1–2), p. 14–37. [En ligne]. Disponible sur : <https://www-cairn-info.ezproxy.u-bordeaux-montaigne.fr/revue-Annales-de-geographie-2023-1-page-14.htm>
- Norris F. H., Stevens S. P., Pfefferbaum B., Wyche K. F., Pfefferbaum R. L., 2008. « Community resilience as a metaphor, theory, set of capacities, and strategy for disaster readiness ». *American Journal of Community Psychology*, 41(1–2), p. 127–150. [En ligne]. Disponible sur : <https://doi.org/10.1007/s10464-007-9156-6>
- Nougarèdes B., 2023. « BâtiAlim, un projet de recherche-action pour gérer durablement le bâti alimentaire territorial ». *Pour*, 245(1), p. 25–34.
- Nougarèdes B., Rouquier O., Laurens L., Madeline P., Mésini B., Perrin C., 2023. « Le bâti alimentaire territorial : un nouveau concept pour anticiper les besoins en constructions des filières alimentaires territoriales ». *Norois*, 2023(2), p. 31–54. [En ligne]. Disponible sur : <https://shs-cairn-info.ezproxy.u-bordeaux-montaigne.fr/revue-norois-2023-2-page-31?lang=fr>
- Poisson M., Saleilles S., 2012. « Territoires et collectifs de producteurs en circuits courts : quelles interactions ? ». *Pour*, 215-216(3), p. 175–181. [En ligne]. Disponible sur : <https://doi-org.ezproxy.u-bordeaux-montaigne.fr/10.3917/pour.215.0175>
- Soulard C.-T., Faure G., et al., 2018. « Chapitre 7 - Les relations entre ville et agriculture au prisme de l'innovation territoriale ». In Faure G. et al. (dir.), *Innovation et développement dans les systèmes agricoles et alimentaires*. Versailles : Éditions Quæ. [En ligne]. Disponible sur : <https://books.openedition.org/quæ/25386>

# Sitographie

- CEREMA, 2020. *La boussole de la résilience : quels enjeux, quelle stratégie pour mon territoire ?*. Disponible sur : <https://www.cerema.fr/fr/actualites/boussole-resilience-quels-enjeux-quelle-strategie-mon>
- DRAAF Nouvelle-Aquitaine, 2020. *La filière viti-vinicole girondine au premier rang national de la viticulture d'appellation*. Agreste. Disponible sur : [https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/AgresteNAEtudes\\_7juin2020\\_FFvitiGironde\\_RECTIFICATIF\\_cle0edc51.pdf](https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/AgresteNAEtudes_7juin2020_FFvitiGironde_RECTIFICATIF_cle0edc51.pdf)
- PETR Cœur Entre-deux-Mers, 2021. *Rapport Bio Nouvelle-Aquitaine*. Disponible sur : <https://www.bionouvelleaquitaine.com/wp-content/uploads/2021/03/33-Coeur-entre-2-mers.pdf>
- PETR Cœur Entre-deux-Mers. *Panorama Agri'Alim*. Disponible sur : <https://www.coeurentre2mers.com/panorama-agri-alim>

# Table des figures

**Figure 1** : Le Coeur Entre-deux-Mers, un territoire étendu

**Figure 2** : Un risque de précarité alimentaire accrue sur les communes les plus rurales

**Figure 3** : Résilience d'un territoire soumis à une perturbation initiale

**Figure 4** : Des lieux essentiels de socialisation des acteurs de l'alimentation

**Figure 5** : Les bénéfices de la diversification agricole

**Figure 6** : Points de départ possibles d'une diversification

**Figure 7** : Le gradient Est-Ouest fortement marqué

**Figure 8** : Une densité de population élevée dans les communes sous l'air d'attraction de la métropole Bordelaise

**Figure 9** : Un pourcentage d'artificialisation plus élevé dans le CE2M par rapport à la moyenne nationale

**Figure 10** : Une présence du réseau de transports publics contrastée entre l'ouest et l'est du CE2M

**Figure 11** : Le Cœur Entre-deux-Mers, un territoire dominé par la viticulture (représentation de l'occupation dominante du sol hors artificialisation)

**Figure 12** : L'utilisation plurielle du sol soulignacais de 1830 à 1988

**Figure 13** : Une répartition inégale des surfaces arrachées sur le CE2M

**Figure 14** : Un nombre de chefs d'exploitations au delà de 40 ans élevé (en nombre d'exploitations)

**Figure 15** : Liste non exhaustive des filières agricoles structurées et en cours de structuration

**Figure 16** : Une majorité d'agriculteurs ayant enclenché le processus de diversification

**Figure 17** : Des freins multiples à la diversification

**Figure 18** : Des besoins divers et variés pour mener un projet de diversification

**Figure 19** : L'élevage, leader mondial des émissions de GES à travers la chaîne d'approvisionnement

# Table des photographies

**Photographie 1** : Des coqs se baladant au milieu des vignes (Photographie prise le 26/03/2024 à 14h27 à Baurech par Lilou Iratçabal)

**Photographie 2** : Des parcelles de vignes à perte de vue (Photographie prise le 24/04/2025 à 14h25 à Rions par Lilou Iratçabal)

**Photographie 3** : La vigne comme identité culturelle au sein des communes de l'Entre-deux-Mers (vigne servant de barrière le long d'un trottoir, photographie prise le 19/08/2025 à 8h20 à Créon par Lilou Iratçabal)

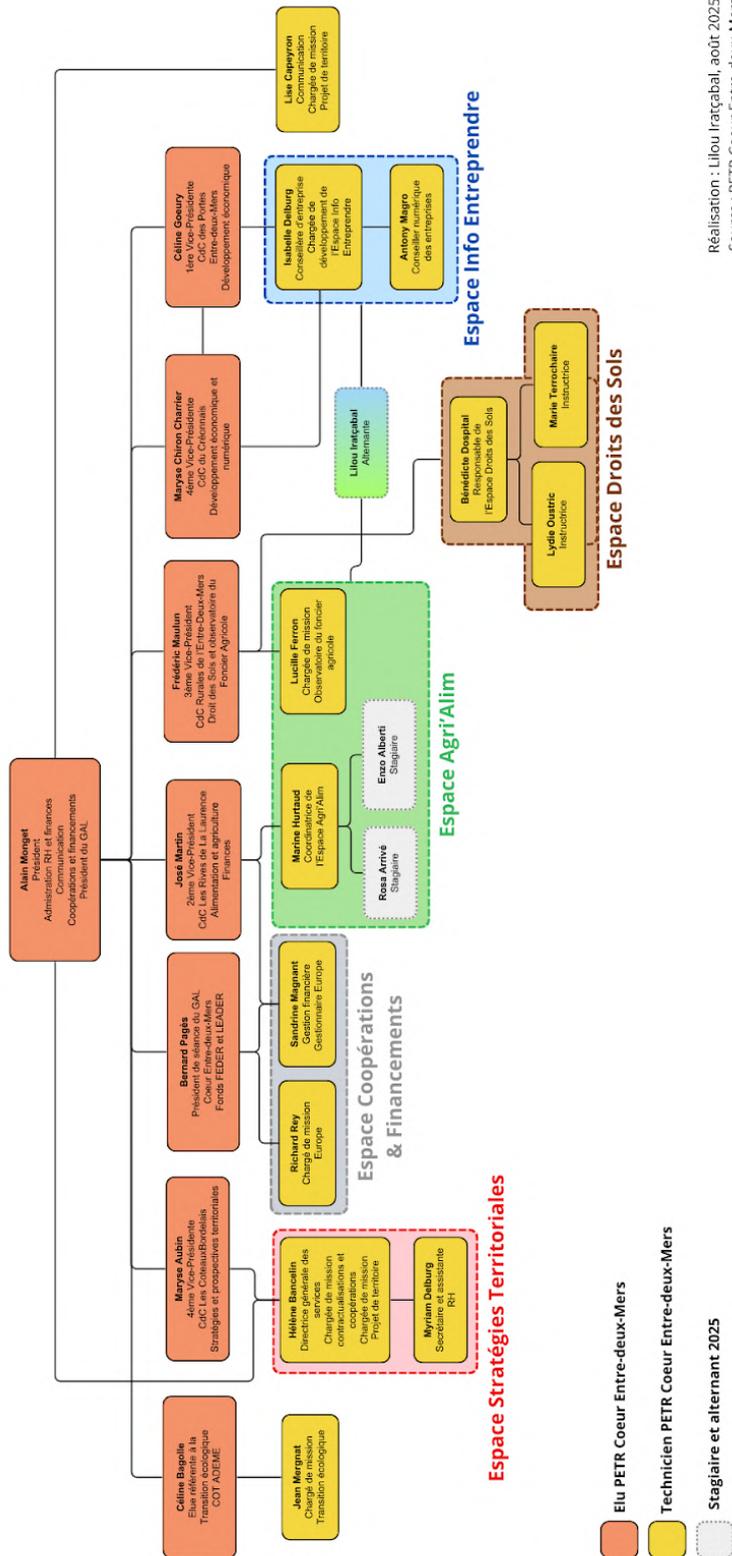
**Photographie 4** : Une parcelle de vigne arrachée face à de la vigne encore debout (Photographie prise le 24/04/2025 à 14h27 à Rions par Lilou Iratçabal)

**Photographie 5** : Un changement de paysage drastique, plus aucune vigne à l'horizon (Photographie prise le 24/04/2025 à 17h08 à Capian par Lilou Iratçabal)

**Photographie 6** : Une parcelle de vignes arrachées devenue champ de pâture pour des bovins (Photographie prise le 14/08/2025 à 8h24 sur la D671 par Lilou Iratçabal)

# Annexes

**Annexe 1 : Organigramme du PETR Coeur Entre-deux-Mers, du point de vue de Lilou Iratçabal**



Réalisation : Lilou Iratçabal, août 2025  
Source : PETR Coeur Entre-deux-Mers

**Annexe 2 : Tableau récapitulatif des missions de l'alternance, extrait de l'offre d'alternance**

**Espace Agri'Alim :**

<b>Missions</b>	<b>Tâches</b>
<b>Construction de l'accompagnement à la diversification (en lien avec les partenaires des filières) : diagnostic territorial</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'une enquête à destination des viticulteurs</li> <li>- Diffusion de cette enquête</li> <li>- Traitement des résultats (statistiques, cartographies)</li> </ul>
(De octobre à janvier) <b>Suivre le lancement du Défi Alimentation Positive 2025</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Être le relais de l'ensemble des partenaires (Collectivités, associations, prestataires...)</li> <li>- Lancer la communication sur la prochaine édition pour le recrutement des familles (outils fournis)</li> </ul>
<b>Promotion des acteurs agricoles et alimentaires et création d'outils de valorisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assister le service sur les divers aspects de la sensibilisation à l'alimentation durable.</li> <li>- Publications web, vidéos, etc., dans le cadre de la Fête Agri'Alim notamment</li> </ul>

**Espace Info Entreprendre :**

<b>Missions</b>	<b>Tâches</b>
<b>Traitement des demandes faites auprès de l'EIE pour les accompagnements et pour les demandes de subvention</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Premier contact pour identification du besoin puis orientation.</li> <li>- Suivi des dossiers de demandes de subvention publiques</li> <li>- Recueil et traitement d'informations sur les entreprises, pour mise à jour de bases de données et cartographie</li> </ul>
<b>Organiser des événements tels que forum, salon d'emploi, réunion d'information, formations...</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réservation des salles, suivi des inscriptions, communication et information</li> <li>- Représenter le pôle sur certains événements</li> </ul>
<b>Suivre les opérations de communication en lien avec le service communication du PETR</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation de documents d'information aux publics cibles de l'EIE</li> </ul>

**Annexe 3 : Guide d'entretien pour l'enquête 2025 sur les projets de diversification  
(identique au questionnaire en ligne)**



## ENQUÊTE SUR LA DIVERSIFICATION SUR LE CŒUR ENTRE-DEUX-MERS

Le Pôle Territorial Cœur Entre-deux-Mers fédère les 5 communautés de communes du territoire (la communauté de communes des Coteaux Bordelais, la communauté de communes du Créonnais, la communauté de communes des Portes de l'Entre-deux-Mers, la communauté de communes des Rives de la Laurence et la communauté des communes Rurales de l'Entre-deux-Mers) et anime un Programme Alimentaire Territorial.

**Vous êtes exploitant agricole sur le territoire ?**

Cette enquête vous est destinée afin de mieux identifier vos projets de diversification. Vos retours sont essentiels pour comprendre vos besoins, vos attentes et les difficultés que vous rencontrez. Les résultats de cette enquête permettront de mieux orienter les dispositifs de soutien et d'accompagnement, afin d'adapter au mieux les politiques et les dispositifs en fonction de vos réalités et de vos priorités.

Le temps de réponse est de 10 à 15 min et l'utilisation d'un ordinateur ou d'une tablette est plus adaptée. Nous vous remercions sincèrement pour le temps que vous consacrez à répondre à ce questionnaire. Vos réponses sont précieuses et contribueront directement à l'élaboration de propositions adaptées à vos besoins.

Ce questionnaire est à l'échelle du Pôle Territorial Cœur Entre-deux-Mers ([rappel du périmètre](#)). Il a été réalisé par l'Espace Agri'Alim du Pôle Territorial Cœur Entre-deux-Mers en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Gironde, le CIVAM et Agrobio 33.

### VOS COORDONNÉES

Nom :

Prénom :

Adresse mail de contact :

Téléphone :

Nom de votre exploitation :

Adresse du siège d'exploitation :

CP :

Commune du siège d'exploitation :

Vos ateliers de production :  Maraîchage  Arboriculture  Grandes cultures  
 Élevage  Vignes  Autres

Précisez vos ateliers de production :

Avez-vous un ou des labels ?  Bio  HVE  IGP/AOP  Label Rouge  Aucun  
 Autre

Surface de votre exploitation (en ha) :

Adhérez-vous à un regroupement de producteurs ou un réseau ?

Si oui, précisez le(s)quel(s) ?

Êtes-vous :  Propriétaire/Exploitant  Propriétaire/Non exploitant  En fermage  
(non propriétaire/exploitant)  Propriétaire et en fermage

## POUR LES VITICULTEURS

Combien d'hectares de vignes allez-vous cultiver en 2025 ?

Combien d'hectares avez-vous arrachés ?

Depuis quand ?

Souhaitez-vous arracher une ou plusieurs parcelles ?  Oui  Non

Si oui, combien ?

Pourquoi ?

Pourriez-vous décrire les problématiques auxquelles vous êtes confrontés ?

Liquidation  Difficulté de commercialisation  Arrêt de fermage  Difficulté à  
entretenir les vignes  Autre

Avez-vous bénéficié d'une aide financière ?  Aide de l'Etat/CIVB  Aide de  
FranceAgriMer  Je n'ai bénéficié d'aucune aide

Que voulez-vous faire ensuite de vos parcelles arrachées ?  Diversification   
Renaturation  Les deux  Sans projet défini

## QUESTIONS GENERALES

Souhaitez-vous vous diversifier ?  Oui  Non

Quelles sont les raisons qui vous encouragent ou vous freinent à vous diversifier ?

Avez-vous déjà ?  Suivi une formation  Bénéficié d'un accompagnement  
technique  Effectué des investissements  Obtenu des financements  Autre :

...

Êtes-vous accompagné par l'une de ces structures ?  Chambre Agriculture Gironde  ADAR  CIVAM  Agrobio 33  AGAP  Terre de Liens  Centre de gestion  Coopérative  Autre : ....  Aucune

Avez-vous déjà contacté le Point Accueil Info diversification de la Chambre d'Agriculture ?  Oui  Non

Connaissez-vous le recueil de fiches diversification de la Chambre d'Agriculture de la Gironde ? ([Fiches diversification](#))  Oui  Non

Votre projet de diversification est-il défini ?  Non défini  En cours de réflexion (défini mais aucune réalisation)  En cours de réalisation  Réalisé

## VOTRE PROJET

Avez-vous un projet de :  Diversification agricole  Diversification non agricole  Les deux

Si votre projet est défini, en quoi consiste-il ?  Maraîchage  Olive  Noisette  Kiwi  Chanvre  Raisin de table  Agrume  Céréale fourrage  Poule pondeuse  Agneau de Pauillac  Ovin  Bovin  Porc plein air  Canard gras  Écotourisme  Énergie  Autre : ...

Quels types de débouchés envisagez-vous ?  Circuits courts  Circuits longs  Les deux  Ne sais pas

Pouvez-vous décrire votre projet en quelques mots ?

## FONCIER

Êtes-vous à la recherche de foncier ?  Oui, à acheter  Oui, à louer  Non

Si oui, précisez :

Voulez-vous vendre ou louer du foncier ?  Oui  Non

Si oui, précisez :

## BÂTIMENTS

Votre projet nécessite-t-il des nouveaux bâtiments ?  Oui  Non

Si oui, quel(s) type de bâtiment(s) envisagez-vous de construire ?

Êtes-vous à la recherche de bâtiment(s) ?  Oui, à acheter  Oui, à louer  Non

Si oui, précisez :

Voulez-vous vendre ou louer un de vos bâtiment(s) ?  Oui  Non

Si oui, précisez :

Votre projet nécessite-t-il un changement de destination de bâtiment(s) existant(s) ?  
 Oui  Non

Si oui, précisez :

## BESOINS DANS LE CADRE DE VOTRE DIVERSIFICATION

### BESOINS EN ACCOMPAGNEMENTS

*! Merci de cocher les cases qui correspondent à votre situation*

	J'ai besoin	Je n'ai pas besoin	Je ne sais pas
Formations			
Stage/tutorat			
Visites de fermes et présentation des filières			
Conseil technique			
Conseil économique			
Présentation des aides			
Soutien/animation de collectif de producteurs			

### BESOINS EN MATERIEL

*! Dans ce tableau vous avez la possibilité de détailler vos besoins ou simplement de répondre oui/non*

		J'ai déjà	J'ai besoin	Je n'ai pas besoin	Je ne suis pas encore décidé(e)
Outils	Production				

	Stockage				
	Logistique				
Mains d'œuvre					
Financements					

Seriez-vous prêt à mutualiser votre matériel actuel ?  Oui  Non

Précisez :

Dans la perspective de nouveau matériel, seriez-vous prêt à le mutualiser ?  Oui  Non

Précisez :

## COMMENTAIRES ET REMARQUES

Avez-vous des commentaires et remarques ?

Acceptez-vous d'être recontacté par le service Agri'Alim du Pôle Territorial Cœur Entre-deux-Mers ?  Oui  Non

Acceptez-vous que nous partagions vos réponses à nos partenaires ?  Oui  Non

Merci d'avoir pris le temps de répondre à nos questions et n'hésitez pas à partager le formulaire à toute personne concernée.

Les résultats de cette enquête vous seront transmis lorsque celle-ci sera terminée.

Pour toutes questions, vous pouvez contacter l'espace Agri'Alim à [agri'alim@coeurentre2mers.com](mailto:agri'alim@coeurentre2mers.com)



## SOMMAIRE

I- Introduction et état des lieux de l'agriculture sur le Cœur Entre-deux-Mers ....	2
II- Enquête : méthodologie, résultats et analyse .....	3
III- Vos partenaires techniques pour la diversification.....	6
IV- Vos partenaires financiers pour la diversification.....	12

Le présent document restitue un travail conduit par l'Espace Agri'Alim du Pôle Territorial Cœur Entre-deux-Mers, dans le cadre de l'Observatoire du foncier agricole.

Face aux enjeux liés à l'arrachage de vignes et à la nécessaire adaptation des exploitations agricoles, le Pôle a souhaité mieux comprendre les besoins et les attentes des agriculteurs du territoire en matière de diversification. Une enquête a donc été menée en 2025 afin d'identifier les freins et les potentielles pistes d'accompagnement.

Ce dossier rassemble les éléments de contexte qui ont motivé la démarche, la présentation de l'enquête ainsi que les principaux résultats et leur analyse. Vous y trouverez également les contacts des partenaires techniques et financiers pouvant vous accompagner dans la mise en œuvre concrète de vos projets de diversification.

# I- INTRODUCTION ET ÉTAT DES LIEUX DE L'AGRICULTURE SUR LE CŒUR ENTRE-DEUX-MERS



PÔLE TERRITORIAL  
CŒUR ENTRE-DEUX-MERS  
ESPACE AGRI'ALIM

## CONTEXTE

Le Cœur Entre-deux-Mers, territoire majoritairement viticole, est confronté à une crise multifactorielle. La consommation de vin en France a chuté de 70 % depuis les années 1960, passant de 120 à environ 40 litres par habitant et par an en 2024<sup>1</sup>, une tendance accentuée chez les jeunes générations. Parallèlement, une surproduction estimée entre 4 et 5 millions d'hectolitres a conduit à un plan d'arrachage de 30 000 hectares de vignes, touchant notamment la région bordelaise à hauteur de 18 000 ha estimés (environ 6 000 ha sur le Cœur Entre-deux-Mers). Les conditions climatiques défavorables, telles que les pluies excessives, le gel et les maladies de la vigne, ont entraîné une baisse de 18 % de la production viticole en 2024 par rapport à l'année précédente<sup>2</sup>. Face à l'instabilité des marchés, aux aléas climatiques et à la baisse des revenus, de nombreux agriculteurs cherchent à diversifier leurs activités pour assurer la pérennité de leurs exploitations. La diversification reste une voie stratégique pour renforcer la résilience des exploitations agricoles face aux enjeux économiques, environnementaux et sociaux actuels.

## RÉPARTITION PARCELLAIRES DES CULTURES



- Autres
- Céréales
- Fourrage
- Fruits et Légumes
- Oléoprotéagineux
- Vignes (hors raisin de table)

Source : RPG 2021

940



exploitations agricoles

RA 2020

61%

des parcelles cultivées  
sont destinées à la vigne  
soit 22 073 ha

Source : RPG 2020

54 ans



l'âge moyen des chefs d'exploitations

RA 2020

## QUELS DÉFIS POUR LES EXPLOITATIONS ?



Diversifier les sources  
de revenus



Dépendance à l'atelier  
de production d'origine



Renouvellement  
intergénérationnel



Quid des nouvelles  
filiales ?

« Mon grand-père a acheté une centaine d'hectares de terre... il y avait de l'élevage, des céréales, de la vigne, plein de choses. Mon père a tout reconverti en vigne. Depuis 1984, il n'y a plus que ça ici. »

Un viticulteur sur la monoculture

<sup>1</sup> Observatoire français des drogues et des tendances addictives

<sup>2</sup> Ministère de l'Agriculture et ses Services de la Statistique et de la Prospective (SSP)

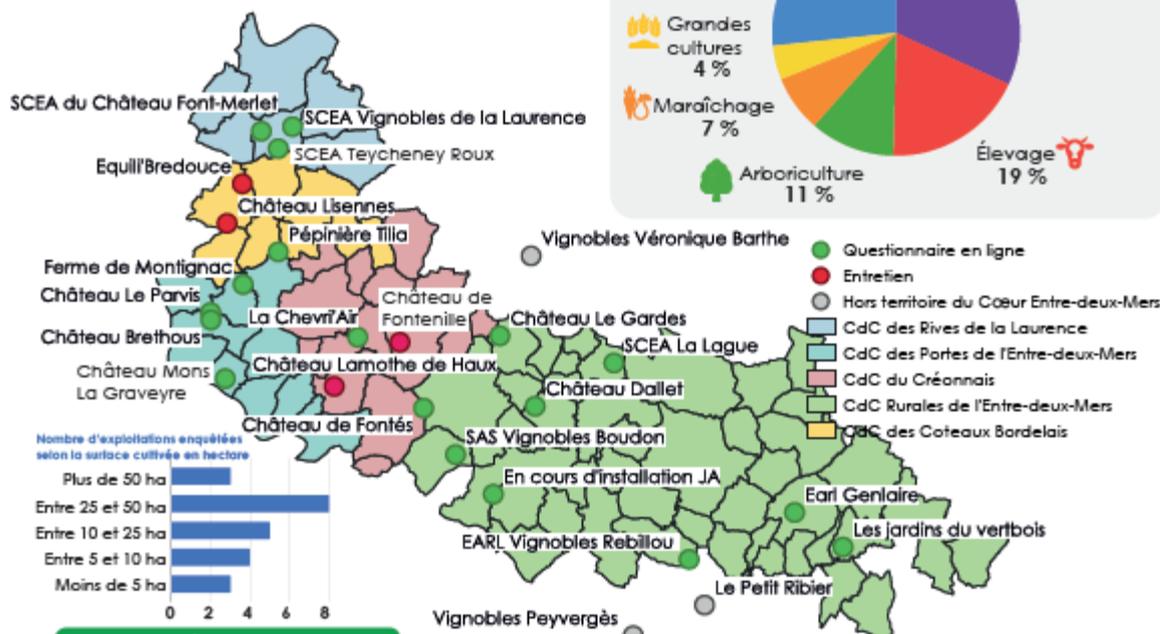
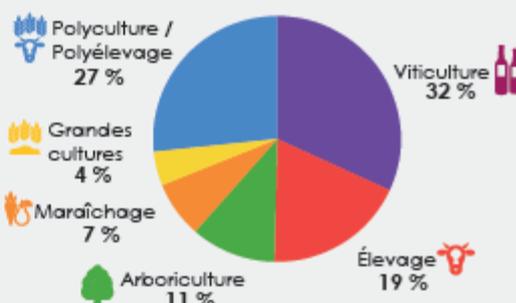
## II- ENQUÊTE : MÉTHODOLOGIE, RÉSULTATS ET ANALYSE

### OBJECTIFS

- Identifier les projets de diversification sur le territoire du Cœur Entre-deux-Mers
- Comprendre les freins, les difficultés, les besoins et les attentes des agriculteurs concernant leurs projets ou potentiels projets de diversification agricole.

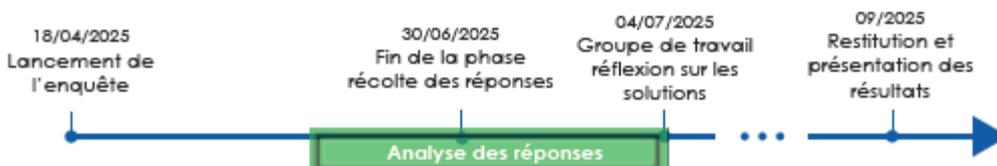
### PROFILS DES RÉPONDANTS

25 réponses obtenues  
dont 4 via des entretiens



### MODALITÉS DE COLLECTE

- Questionnaire en ligne
- Entretien sur place
- Entretien téléphonique



### LIMITE ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

**Limite :** 25 réponses obtenues sur un objectif de 30 minimum (uniquement 4 entretiens malgré 39 appels)

**Difficultés :** • Peu de motivation à répondre malgré une période d'enquête longue (2 mois 1/2) et des possibilités de s'adapter à leur emploi du temps

- Une communication peu efficace ?
  - Partage via mails et réseaux sociaux
  - Partage par les partenaires (AGAP, Agrobio 33, ODG E2M, ODG Bdx, ...) et par les communes et CdC

=> Malgré tout cela, il y a eu peu de retours et très souvent les agriculteurs disent n'avoir pas entendu ou vu passer l'enquête.

« Ce n'est pas le moment »  
« On a trop de boulot »  
Retour fréquent lors des tentatives de prise de contact pour les entretiens

# PRINCIPAUX RÉSULTATS



26 %

Déjà diversifiés



52 %

En cours de diversification



22 %

Projet non défini  
mais 5% sont intéressés



Les résultats présentés ici reflètent les réponses d'un échantillon limité de producteurs. Ils apportent des tendances et des pistes de réflexion, mais ne peuvent être considérés comme représentatifs de l'ensemble du territoire. Leur interprétation demande donc recul, esprit critique et prise en compte du contexte.

« Notre métier, c'est produire du vin. Ça, on sait faire. Le reste, on ne sait pas faire. [...] Ce sont des filières qui n'existent pas forcément aujourd'hui. [...] On est à l'écoute... mais il faut qu'il y ait une filière et un marché derrière. »

Un viticulteur au sujet de la diversification



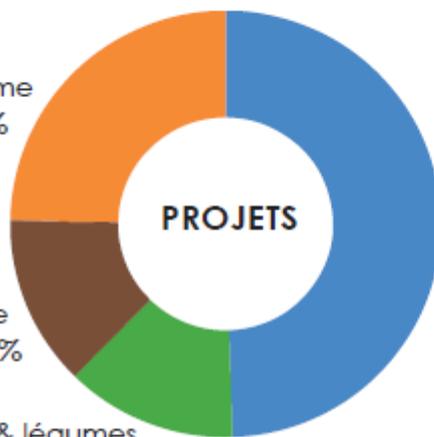
Tourisme  
25 %



Élevage  
12,5 %



Fruits & légumes  
12,5 %



Pluriactivité (avoir plusieurs ateliers de production simultanément)  
50 %

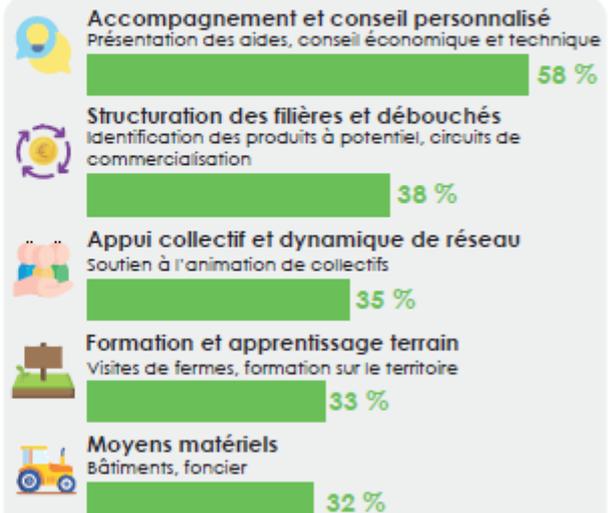
« Ça fait 4-5 ans qu'on cherche... mais il n'y a pas de solution miracle. On observe, mais rien n'est sûr ni rentable. »

Un viticulteur au sujet de la diversification

## FREINS ET DIFFICULTÉS



## BESOINS ET ATTENTES



## FOCUS SUR LES PROJETS

### PLURIACTIVITÉ

#### RÉALISATION

Olive & poules pondeuses  
Maraîchage, raisin de table & poules pondeuses

#### EXPÉRIMENTATION

Logement sociaux sur la ferme, production diversifiée (maraîchage, raisin de table, poules pondeuses & poulets de chair)  
Maraîchage, poules pondeuses, canard gras, énergie & PPAM (plantes à parfum, aromatiques et médicinales)  
Maraîchage sur sol vivant, oliveraie en agroforesterie & bovin  
Grandes cultures, bière & guinguette

#### RÉFLEXION

Kiwi, raisin de table & poules pondeuses en pâturage mobile  
Poules pondeuses & œnotourisme

### FRUITS & LÉGUMES

#### RÉALISATION

Production truffière

#### EXPÉRIMENTATION

Olive

#### RÉFLEXION

X

### ÉLEVAGE

#### RÉALISATION

X

#### EXPÉRIMENTATION

Poules pondeuses & Fabrication de fromages fermiers et produits laitiers à base de lait cru des Pyrénées

#### RÉFLEXION

Bovin avec création de site d'engraissement

### TOURISME

#### RÉALISATION

X

#### EXPÉRIMENTATION

Agritourisme : terrain classé « camping à la ferme »  
Aire cyclotourisme & vente à emporter

#### RÉFLEXION

CEnotourisme x2

#### Conclusion de l'enquête :

Bien que le nombre de réponses recueillies soit inférieur à l'objectif initial, les contributions reçues se distinguent par leur qualité et leur richesse. L'enquête met en évidence l'existence de nombreux freins à la diversification sur le territoire, mais également une volonté de maintenir une agriculture économiquement viable et durable.

Aucune filière dominante ne se dégage nettement : c'est plutôt la diversité des expérimentations et des initiatives qui caractérise la dynamique locale. Enfin, il ressort qu'un nombre important d'exploitants restent en observation, dans l'attente de voir quelles pratiques ou modèles s'avèreront les plus pertinents et pérennes pour l'avenir.

## III- VOS PARTENAIRES TECHNIQUES POUR LA DIVERSIFICATION



### FICHE CONTACT



#### PÔLE TERRITORIAL CŒUR ENTRE-DEUX-MERS

Le Pôle peut accompagner les agriculteurs du territoire dans leurs projets de diversification et de valorisation. Il favorise la mise en réseau entre producteurs, transformateurs et acteurs de la restauration collective, et soutient les démarches collectives autour de l'agriculture et de l'alimentation (circuits courts, approvisionnement local, partenariats). Le Pôle peut aussi orienter vers les dispositifs d'aide, mettre en relation avec des partenaires techniques, et valoriser les initiatives locales.

Site internet : <https://www.coeurentre2mers.com/espace-agrialim>

#### L'équipe du PAT :

**Marine HURTAUD**, coordinatrice de l'Espace Agri'Alim en charge de l'animation du Programme Alimentaire Territorial

✉ [pat@coeurentre2mers.com](mailto:pat@coeurentre2mers.com)  
☎ 06 73 87 80 74

**Lucille FERRON**, chargée de mission foncier agricole au sein de l'Espace Agri'Alim

✉ [foncier@coeurentre2mers.com](mailto:foncier@coeurentre2mers.com)  
☎ 07 88 85 57 69

## FICHE CONTACT



### AGROBIO GIRONDE

Agrobio Gironde accompagne les agriculteurs dans leur projet de conversion ou d'installation en agriculture biologique. L'association soutient les agriculteurs dans la mise en place des filières, de la production à la distribution en passant par la transformation. Agrobio Gironde propose aux agriculteurs adhérents diverses formes d'accompagnement individuel ou collectif : journées techniques, formation.

Site internet : <https://www.bionouvelleaquitaine.com/adherents/agrobio-gironde>

#### L'équipe au services des agriculteurs bio de Gironde :

**Anaïs LAMANTIA**, conseillère projet et responsable de l'équipe d'Agrobio Gironde

✉ [a.lamantia47@bionouvelleaquitaine.com](mailto:a.lamantia47@bionouvelleaquitaine.com)  
☎ 06 27 85 02 03

**Karine TROUILLARD**, conseillère projet

✉ [k.trouillard17@bionouvelleaquitaine.com](mailto:k.trouillard17@bionouvelleaquitaine.com)  
☎ 06 75 83 17 22

**Julie BARRAGUÉ**, conseillère technique maraîchage

✉ [j.barrague33-47@bionouvelleaquitaine.com](mailto:j.barrague33-47@bionouvelleaquitaine.com)  
☎ 06 62 49 05 29

**Paul-Armel SALAUN**, conseiller technique viticulture bio

✉ [pa.salaun@bionouvelleaquitaine.com](mailto:pa.salaun@bionouvelleaquitaine.com)  
☎ 06 71 84 24 81

**Thierry TRICOT**, conseiller technique viticulture bio et biodynamie

✉ [t.tricot@bionouvelleaquitaine.com](mailto:t.tricot@bionouvelleaquitaine.com)  
☎ 06 11 61 98 42

**Laurence DERC**, conseillère technique viticulture bio et diversification

✉ [l.derc@bionouvelleaquitaine.com](mailto:l.derc@bionouvelleaquitaine.com)  
☎ 06 38 35 33 17

## FICHE CONTACT



# CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA GIRONDE

La Chambre d'agriculture de la Gironde accompagne les agriculteurs dans tous leurs projets. Elle propose des conseils techniques et économiques, que ce soit pour diversifier l'activité, vendre en circuits courts, s'installer, transmettre ou passer en bio. Elle peut aussi aider à monter des dossiers de financement ou à trouver les bons interlocuteurs. Des conseillers spécialisés sont disponibles sur le terrain pour guider les agriculteurs selon leurs besoins.

Site internet : <https://gironde.chambres-agriculture.fr>

Production végétale	
<b>Philippe Mouquot</b> p.mouquot@gironde.chambagri.fr 05.24.44.91.85 06.73.99.94.35	Noisettes
	Châtaignes et marrons
	Kiwis
	Houblon
<b>Annabel Garçon</b> a.garcon@gironde.chambagri.fr 06.08.35.37.15	Stévia
	Chanvre
<b>Françoise Ligou</b> f.ligou@gironde.chambagri.fr 06.89.78.53.13	Raisins de table

Maraîchage	
<b>Alexis Naullet</b> alexis.naullet@gironde.chambagri.fr 07.67.86.46.25	Melon
	Artichaut
	Maraîchage
<b>Gilles Leveque</b> g.leveque@gironde.chambagri.fr 07.62.74.76.13	Asperges

Production animale	
<b>Thomas Cerciat</b> t.cerciat@gironde.chambagri.fr 05.56.79.64.30 06.09.21.43.66	Poules pondeuses
	Volailles de chair
	Canards gras
	Porcs plein air
	Bovin
	Ovin et caprin

## FICHE CONTACT



# CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA GIRONDE

Filières de diversification	
<b>Géraud Peylet</b> g.peylet@gironde.chambagri.fr 06.71.00.07.28	Recherche et mise en place de nouvelles filières

Commercialisation	
<b>Mathilde Savreux</b> m.savreux@gironde.chambagri.fr 05.35.38.06.06 06.87.60.63.41	Drive Fermier
<b>Sophie Thibon</b> s.thibon@gironde.chambagri.fr 07.88.41.62.90	Restauration collective + Aux Prés des Cuisiniers
<b>Amélie Frias</b> a.frias@gironde.chambagri.fr 05.24.44.91.81 06.16.36.81.50	Agri-tourisme Bienvenue à la Ferme

Énergie	
<b>Sandrine Mathard</b> s.mathard@gironde.chambagri.fr 05.56.79.64.33	Photovoltaïque
<b>Violette Chanudet</b> v.chanudet@gironde.chambagri.fr 07.88.94.02.61	Agrivoltaïsme

Forêt	
<b>Maxime Madore</b> m.madore@gironde.chambagri.fr 07.86.52.53.07	Forêt

## FICHE CONTACT



### **CIVAM PPML** **Produire, Partager,** **Manger Local**

Le CIVAM PPML (Produire, Partager, Manger Local) est une association qui accompagne les agriculteurs de Gironde et Dordogne dans leurs projets de diversification, transformation et circuits courts. Entre autres, dans le Cœur Entre-deux-Mers le CIVAM PPML soutient la coopération entre maraîchers (structuration de filières, mutualisation des moyens, légumerie) pour améliorer la résilience face aux aléas climatiques et aux contraintes techniques.

Site internet : <https://www.civam.org/ppml>

#### **L'équipe au services des agriculteurs :**

Emeline DELONG, coordinatrice

✉ [civamppml@orange.fr](mailto:civamppml@orange.fr)

☎ 06 16 93 20 23

Emeline BENTZ, communication, espaces tests agricoles, recherche de financements

✉ [emeline.bentz@gmail.com](mailto:emeline.bentz@gmail.com)

☎ 06 71 59 31 43

## FICHE CONTACT



# ENTRE-DEUX-MERS TOURISME

Entre-deux-Mers Tourisme accompagne les agriculteurs du territoire dans leurs projets de diversification touristique : agritourisme, œnotourisme, accueil à la ferme, ou autres initiatives permettant de valoriser les savoir-faire et le patrimoine local.

Site internet : <https://www.entredeuxmers.com>

### L'équipe au service des agriculteurs :

**Emilie CIMOLINO**, cheffe de projet contractualisation régionale, numérique et accompagnement porteurs de projet (CDC Rurales Entre-deux-Mers, Portes Entre-deux-Mers et Réolais en Sud Gironde)

✉ [ecimolino@entredeuxmers.com](mailto:ecimolino@entredeuxmers.com)

☎ 07 79 84 29 54

**Daniel MARTIN**, animation démarche qualité prestataires et formations, accompagnement porteurs de projet (CDC Coteaux Bordelais, Rives de la Laurence, Créonnais et Convergence Garonne)

✉ [qualite@entredeuxmers.com](mailto:qualite@entredeuxmers.com)

☎ 06 84 64 28 82

## IV- VOS PARTENAIRES FINANCIERS POUR LA DIVERSIFICATION



PÔLE TERRITORIAL  
CŒUR ENTRE-DEUX-MERS  
ESPACE AGRI'ALIM

### LES COLLECTIVITÉS LOCALES

*Le Pôle Territorial Cœur Entre-deux-Mers et les communautés de communes proposent des dispositifs d'aides qui peuvent accompagner les projets agricoles sur ces thématiques :*

#### Pôle Territorial Cœur Entre-deux-Mers



- Développement de circuits courts alimentaires
- Transformation à la ferme ou mutualisée
- Diversification agricole vers d'autres productions
- Reconversion post-arrachage viticole
- Structuration collective de filières locales
- Investissements liés à l'adaptation au changement climatique ou à la résilience agricole
- Appui à des projets collectifs ou interprofessionnels à l'échelle du territoire

#### Communauté de communes du Créonnais



- Projets de diversification agricole
- Déploiement de pratiques agroécologiques
- Développement de filières alimentaires locales et circuits courts
- Création ou reprise d'exploitations agricoles
- Accompagnement à la transmission d'activités
- Appui aux démarches de recherche de financements
- Soutien aux filières de transformation alimentaire

#### Communauté de communes des Portes de l'Entre-deux-Mers



- Création, reprise ou diversification d'activités agricoles
- Mise en œuvre de pratiques agroécologiques
- Valorisation des ressources naturelles du territoire
- Transmission d'exploitations et maintien de l'emploi agricole

#### Communauté des communes Rurales de l'Entre-deux-Mers



- Diversification d'activités agricoles existantes
- Financement de matériel, aménagements, ou dépenses immatérielles
- Accompagnement à la reprise ou à la transmission (frais d'actes, études, communication)
- Projets de modernisation, d'innovation ou de labellisation
- Appui à la résilience économique et au développement de l'autonomie territoriale

## Contacts utiles pour les projets de diversification



Fonds européens – PETR Cœur Entre-deux-Mers  
Richard REY, Animateur Fonds Européens – Espace Coopérations & Financements  
Pôle Territorial (PETR) Cœur Entre-deux-Mers  
✉ europe@coeurentre2mers.com  
☎ 05 56 23 95 17  
[www.coeurentre2mers.com](http://www.coeurentre2mers.com)



Communauté de communes du Créonnais  
William IZQUIERDO, Chargé de mission Développement économique  
✉ deveco@cc-creonnais.fr  
☎ 06 27 02 19 81  
<https://www.cc-creonnais.fr/page/aide-aux-entreprises>



Communauté de communes des Portes de l'Entre-deux-Mers  
William IZQUIERDO, Chargé de mission Développement économique  
✉ w.izquierdo@cdc-portesentredeuxmers.fr  
☎ 06 27 02 19 81  
<http://www.cdc-portesentredeuxmers.fr/economie-portes-entre-deux-mers/entreprendre/services-aux-entreprises/>



Communauté des communes Rurales de l'Entre-deux-Mers  
Émilie HOUDAYER, Chargée de mission Communication et Développement Économique  
✉ e.houdayer@ruralesentredeuxmers.fr  
☎ 05 56 61 82 76 / 06 73 82 10 48  
<https://www.ruralesentredeuxmers.fr/le-developpement-economique/>

## RÉGION, ÉTAT ET EUROPE

### Liens utiles pour monter un projet avec aides publiques



Aides de la Région Nouvelle-Aquitaine  
[les-aides.nouvelle-aquitaine.fr](http://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr)

Europe en Nouvelle-Aquitaine  
[europe-en-nouvelle-aquitaine.eu](http://europe-en-nouvelle-aquitaine.eu)

Guide pour demander une subvention européenne  
[https://www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu/sites/default/files/2023-01/221215\\_Guide\\_MDNA.pdf](https://www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu/sites/default/files/2023-01/221215_Guide_MDNA.pdf)

Aides FranceAgriMer  
<https://www.franceagrimer.fr/rechercher-une-aide>

## EXEMPLES D'APPEL À PROJET EXISTANTS



### PCAE - Plan Végétal Environnement (PVE) – Appel à projet annuel

Par qui	Pour quoi	Dépenses	Taux aide
Région + UE (Région)	Matériels-outils agricoles (sur liste) : - Efficience : utilisation de l'eau (station météo, capteurs, pilotage irrigation, ...) - Suppression utilisation pesticides (désherbage mécanique, bineuse, herse, ...) - Réduction fertilisants minéraux (semoir couvert végétaux, ...)	5 000€ à 50 000€ (en 2025)	30% + 10% (si AB)

### PCAE - Plan Modernisation Élevages (PME) – Appel à projet annuel

Par qui	Pour quoi	Dépenses	Taux aide
Région + UE (Région)	Projet par catégorie : 1. Aménagements et équipements (construction, rénovation, bien-être, matériel mobile, numérique, ...) 2. Stockage – traitement effluents 3. Dépenses immatérielles (études) 4. Ateliers apicoles (stockage ruche, couveuse, ...)	Selon catégorie : 25 000€ HT – 100 000/375 000€ HT	30% + 5% (si AB)

### PCAE – Maraichage, floriculture, plantes aromatiques, ... – Appel à projet annuel

Par qui	Pour quoi	Dépenses	Taux aide
Région	Matériels et machines agricoles + serres froide (sur liste) Hors transformation	3 000€ à 40 000€	30% + 10% (si AB)

### PCAE – Investissements en CUMA – Appel à projet annuel

Par qui	Pour quoi	Dépenses	Taux aide
Région + UE (Région)	Uniquement CUMA ! Matériels et machines agricoles (sur liste)	15 000€ à 300 000€	15% à 40% (selon projet)

## EXEMPLES D'APPEL À PROJET EXISTANTS



### PCAE – Transformation / Commercialisation de produits agricoles – Appel à projet annuel

Par qui	Pour quoi	Dépenses	Taux aide
Région + UE (PETR) + CdC (option si SRDEII)	Hors entreprises agroalimentaires Bâtiments (construction, rénovation), Équipements, Immatériels	Région : 10 000€ à 60 000€ UE (PETR) : 10 000€ à 300 000€ <i>! Si projet supérieur à 300 000€ : Région + UE (Région) !</i>	Région : 30% UE (PETR) : subvention 5 000€ à 75 000€ Taux maximal d'aide publique (tous financeurs) : <b>65%</b>

### Aide à la réorientation des exploitations viticoles – Appel à projet annuel

Par qui	Pour quoi	Dépenses	Taux aide
Région + UE (PETR) + CdC (selon SRDEII)	Uniquement viticulteur avec au moins 3ha arrachés Diversification vers filières végétales : - Cultures pérennes (plants, plantation, ...) - Protection (gel/grêle, ...) - Matériels et machines agricoles (récolte, tailles, abris froids...)	5 000€ à 70 000€	Région : 40% + 20% (si AB) UE (PETR) : subvention 5 000€ à 75 000€ Taux maximal d'aide publique (tous financeurs) : <b>65%</b>

### Autres projets agricoles

Porteurs de projets non agricoles (publics, associatifs, entreprises agroalimentaires)

Par qui	Pour quoi	Dépenses	Taux aide
UE (PETR) + besoin Cofinancement public (Région ou CdC ou autofinancement public) Jusqu'en 2027	1. Foncier agricole : maintien et dynamisation (études, animation, ...) 2. Diversification et augmentation de la capacité alimentaire du territoire : - Promotion, coordination, réseaux d'acteurs - Nouvelles formes : publiques (espaces tests, zone agricole, ...) ou associatives (jardin partagé, chantier d'insertion, ...) - Transformation en entreprise agroalimentaire - Commercialisation en circuit-court	A minima 10 000€	Subvention 5 000€ à 75 000€ Taux maximal d'aide publique : <b>65% (privés) à 80% (publics)</b>



 [www.coeurentre2mers.com](http://www.coeurentre2mers.com)  
 [www.facebook.com/agrialimcoeurentre2mers/](https://www.facebook.com/agrialimcoeurentre2mers/)  
 [pat@coeurentre2mers.com](mailto:pat@coeurentre2mers.com)  
 [foncier@coeurentre2mers.com](mailto:foncier@coeurentre2mers.com)

Document réalisé en juin 2025 par l'Espace Agri'Alim du Pôle Territorial Cœur Entre-deux-Mers dans le cadre du Programme Alimentaire Territorial



## **Annexe 5 : Charte de stage de fin d'année Master 2 ADRET 2024-2025**

### **Université Bordeaux Montaigne – UFR STC - Année 2024-2025 Charte de stage de fin d'année de Master 2 ADRET**

#### **Le mémoire est composé de plusieurs documents :**

- Le mémoire de stage proprement dit sous forme numérique (envoyé par courrier électronique aux deux membres du jury au plus tard 10 jours avant la date de soutenance) ;
- Un document de 2 pages maximum, synthétisant les remarques et appréciations du/de la maître.sse de stage, relatives au déroulement du stage et au travail du/de la stagiaire (annexé au mémoire) ;
- La présente charte signée par l'étudiant.e, son tuteur ou sa tutrice et son enseignant.e-référent.e (annexée au mémoire).

Afin d'éviter tout risque de retard de réception, une version numérique du mémoire (format pdf) est envoyée par mail via un serveur (et non en pièce-jointe) aux membres du jury **au plus tard 10 jours** avant la date de soutenance. Le mémoire comporte entre 50 et 60 pages maximum (hors annexes) pour un nombre total de signes (espaces compris) ne devant pas excéder 170 000 caractères, hors annexes.

#### **Attentes sur les contenus en relation avec le stage :**

Il s'agit d'une part pour le/la stagiaire de faire la démonstration de sa capacité à mettre en œuvre, en situation professionnelle, les apports conceptuels, méthodologiques et techniques dispensés durant les deux années de la formation. D'autre part, il s'agit de présenter dans le mémoire les principales réalisations effectuées dans le cadre du stage.

Parmi les attendus les plus importants devant figurer dans le mémoire, on relèvera :

- La compréhension des fonctionnements des territoires et des enjeux qui s'y déroulent, en lien avec la commande ;
- La capacité à problématiser et traduire la commande en protocole d'analyse ;
- L'analyse du jeu des acteurs, de leurs discours et de leurs représentations dans le contexte de la commande ;
- Une justification des méthodes retenues et une analyse critique des données utilisées ;
- La capacité de se positionner sur un plan éthique et professionnel, en situation ;
- L'utilisation d'outils (cartographie, analyses statistiques, enquêtes, photographies...). En particulier, un travail cartographique est obligatoire (et il ne peut se réduire à de simples cartes de localisation).

#### **Le mémoire, problématisé et correctement structuré, devra notamment comporter (liste non exhaustive et non hiérarchique) :**

- Une description de la ou des missions demandées ;
- Une présentation de la structure d'accueil contextualisée par rapport à la commande et au rôle du stagiaire ;
- Un état de l'art thématique et méthodologique du domaine abordé (15 références universitaires au minimum ; elles concernent la thématique du stage et l'espace dans lequel il se déroule) ;
- Une problématisation des enjeux relatifs à la mission ;
- Le détail et la justification de la méthodologie mise en œuvre afin de remplir la/les missions ;
- Une description et une analyse du réseau des acteurs concernés par le projet/territoire ;
- Un chronogramme ou un planning des activités réalisées durant le stage ;
- Une description des missions et des productions réalisées personnellement ;
- Les principaux résultats, actions, réalisations, présentés de manière détaillée et en contexte (y compris les actions qui n'ont pas pu être menées à bien) ;
- Une partie réflexive mettant en évidence les apports et les limites du stage (regard critique sur la mission effectuée, les résultats, apports sur le plan professionnel et personnel, perspectives, ...)

- Dans certains cas sensibles, il sera possible de dissocier cette partie du reste du mémoire et d'en faire un document à part, fourni uniquement aux membres du jury en vue de la soutenance (à discuter avec le tuteur pédagogique de votre stage et/ou le responsable de formation).
- Des annexes nécessaires à la compréhension des résultats (en nombre limité) ;
- Des figures, cartes, schémas, photographies, tableaux, ... qui seront tous sourcés et référencés (avec appel dans le texte) ;
- Une bibliographie normée, complète et détaillée des sources mobilisées :
  - Les références bibliographiques feront l'objet d'un appel dans le texte (Dupont, 2016 ; Durand et Dupond, 2014 ; si plus de 2 auteurs : Dupont et al., 2017 ). Elles seront regroupées par ordre alphabétique en fin de manuscrit. Elles seront présentées en minuscules selon les normes suivantes :
    - Livre : Nom, Initiale du prénom, Année. *Titre de l'ouvrage*. Lieu, Éditeur, nombre de pages (xx p.) tous les auteurs sont cités.
    - Chapitre d'un ouvrage collectif : Nom, Initiale du prénom, Année. « Titre du chapitre », in Initiale du prénom Nom, *Titre de l'ouvrage*, Lieu, Éditeur, nombre de pages (p. x-x).
    - Article : Nom, Initiale du prénom, Année. « Titre de l'article ». *Nom de la revue*, volume, numéro, nombre de pages (p. x-x).
    - Document électronique : la source doit être clairement identifiée (auteur, date, titre du document) et le lien indiqué de façon précise [En ligne]. Il doit permettre de retrouver très exactement la source citée et non pointer vers une page d'accueil générique ou la racine d'un site web.

### Consignes relatives au tuteur pédagogique :

Il est demandé au.e stagiaire, dès la prise de connaissance de la possibilité d'un stage, de prendre contact et d'obtenir l'accord d'un.e tuteur.trice pédagogique qui aura pour mission de suivre le travail durant toute la période de stage, sur les aspects universitaires du travail, à savoir principalement (mais ce n'est pas exclusif) : la méthode de travail mise en œuvre, la rédaction du mémoire de fin de stage. Le.la tuteur.trice pédagogique est choisi.e parmi les intervenant.e.s de la formation ADRET.

**Date de soutenance : septembre 2025.**

NB : La date sera fixée par l'enseignant.e-chercheur.e référent.e de la personne en stage.

**Date limite d'envoi des mémoires : 10 jours avant la date de soutenance**

- La soutenance pourra se faire en présentiel (à distance selon les conditions sanitaires du moment et/ou cas particuliers, à l'appréciation du jury) ;
- Durée de la soutenance : **45 minutes** (15 min. de présentation, 30 min. de questions/réponses avec le jury) ;
- Un support de présentation est attendu, synthétisant le mémoire professionnel sans reprendre platement le contenu du mémoire mais d'insister sur les aspects fondamentaux du stage : commande et problématique qui en a découlée, enjeux, retour réflexif sur les résultats obtenus, éléments de compréhension annexes non développés dans le mémoire, etc.
- Le.la maître.sse de stage peut assister à la soutenance. Son avis est sollicité en soutenance mais il.elle ne prend pas part à l'évaluation.

#### **Le.la stagiaire**

Date  
Nom  
Signature

04/02/2025  
IRATÇABAL. LIRORA



#### **Le.la tuteur.trice pédagogique**

Date  
Nom  
Signature

R. Schirmer

#### **Le.la maître.sse de stage**

Date  
Nom  
Signature

10/02/25  
Hélène BANCELIN



#### **Le responsable de formation**

Date 11 février 2025  
Nom R. Schirmer  
Signature

